

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ÉTUDE DES BORDELS CONCENTRATIONNAIRES ET LEUR MISE EN  
CONTEXTE : LA DOMINATION NAZIE SUR LA POPULATION DES CAMPS  
PAR LA NOUVELLE UTILISATION DU TRAVAIL SEXUEL FORCÉ, 1933-1945

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
MEGHAN DELISLE

AOÛT 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite débiter mon mémoire en remerciant les gens qui m'ont aidé et encouragé pendant ma maîtrise. D'abord, je voudrais remercier tous les professeurs que j'ai eus lors de mes séminaires qui m'ont stimulé à apprendre et à développer mon esprit critique. Je voudrais surtout montrer ma reconnaissance à mon directeur, Professeur Anthony Steinhoff, qui m'a guidé par son expérience, inspiré par ses connaissances et motivé par ses commentaires constructifs tout le long de ma rédaction. Vous m'avez amené à porter de plus grandes réflexions.

Je voudrais ensuite remercier l'organisme Chantiers Jeunesse, avec qui j'ai participé à un projet de bénévolat en 2012 à Ravensbrück. C'est grâce à cette expérience que j'ai apprise de l'existence d'un thème qui m'intéresse énormément et qui est devenu le sujet de mon mémoire.

Je voudrais aussi remercier mes ami-e-s avec qui j'ai discuté de mon sujet et qui m'ont donné leurs avis, vous avez participé à l'évolution de mon mémoire. Tristan et Catherine, merci de l'avoir lu et de m'avoir offert des commentaires positifs.

Enfin, je voudrais remercier ma famille, surtout mes parents et ma tante, qui m'ont encouragé pendant mon parcours universitaire. Merci de m'avoir soutenu à poursuivre mes études dans quelque chose qui me passionne.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	i
RÉSUMÉ .....	vi
INTRODUCTION .....	1
Historiographie .....	3
Politique sur la prostitution, continuité ou rupture ? .....	4
Le statut des femmes en Allemagne nazie, victimes ou complices? .....	6
Problématique .....	13
Méthodologie et plan .....	17
CHAPITRE I	
VIOLENCE ET DOMINATION, CONTEXTUALISATION DES BORDELS CONCENTRATIONNAIRES PAR L'ANALYSE DU SYSTÈME DES CAMPS ET PAR L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE SUR LA PROSTITUTION EN ALLEMAGNE NAZIE, 1933-1941	
.....	21
1.1 Les camps de concentration : 1933-1941 .....	22
1.1.1 Les premiers camps : 1933-1934 .....	23
1.1.2 La formation et la coordination : 1934-1937 .....	24
1.1.3 Expansion : 1937-1939 .....	26
1.1.4 Guerre et meurtre de masse : 1939-1941 .....	30

1.1.5 Les femmes dans les camps .....	33
1.1.6 Résumé .....	39
1.2 Histoire de la prostitution sous le régime nazi .....	40
1.2.1 La prostitution face à l'idéologie nazie .....	40
1.2.2 L'évolution de la politique nazie sur la prostitution .....	43
1.2.3 La guerre et la radicalisation de la politique sur la prostitution .....	45
1.3 Conclusion .....	50

## CHAPITRE II

L'ILLUSION DE LIBERTÉ AU TRAVERS LA DOMINATION D'AUTRUI, PERSPECTIVES NAZIES ET MASCULINES SUR L'ÉTABLISSEMENT DES BORDELS CONCENTRATIONNAIRES, 1942-1945 .....	52
2.1 L'établissement des <i>Sonderbauten</i> .....	54
2.1.1 Les motifs pour l'implantation des bordels .....	54
2.1.2 Les bordels et la campagne contre l'homosexualité .....	61
2.1.3 L'institutionnalisation des bordels dans le système des camps .....	64
2.1.4 Les bordels à la lumière de la biopolitique raciale nazie .....	68
2.1.5 Les bordels, les limites à l'exploitation nazie et les limites au totalitarisme .....	71
2.2 Les prisonniers masculins aux <i>Sonderbauten</i> .....	72
2.2.1 Les exigences pour visiter les bordels .....	72
2.2.2 Pourquoi visiter les <i>Sonderbauten</i> .....	74

2.2.3 Transformation des détenus .....	78
2.3 Conclusion .....	81
 CHAPITRE III	
LA SURVIE AU SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE PAR LA PARTICIPATION AUX BORDELS : PERSPECTIVES DE LA DÉTENUÉ DOMINÉE, 1942-1945	
.....	83
3.1 Recrutement .....	86
3.2 Conditions de vie dans les <i>Sonderbauten</i> .....	91
3.3 Le bordel : un instrument de survie?.....	96
3.4 Le travail au bordel : du volontariat? .....	98
3.5 Comprendre l'échange sexuel au bordel .....	103
3.6 Conclusion .....	107
 CONCLUSION .....	
	109
 ANNEXE : CHAMBRE DE BORDEL À BUCHENWALD.....	
	118
 BIBLIOGRAPHIE .....	
	119

## RÉSUMÉ

Ce présent mémoire a pour but d'analyser les bordels concentrationnaires afin de gagner de nouveaux regards sur l'histoire de la sexualité en Allemagne nazie et dans les camps de concentration. L'étude de ce sujet offre l'opportunité de se questionner sur trois thèmes importants sur l'historiographie nazie, notamment sur l'importance de la biopolitique nazie, sur l'importance du système concentrationnaire pour le régime hitlérien et sur le traitement des femmes dans le milieu concentrationnaire, voire même dans la vie quotidienne pendant cette période. Or, avant de se poser ces questions, nous étudierons l'histoire de l'évolution du système des camps ainsi que les changements en ce qui a trait aux politiques sur la prostitution afin de contextualiser l'institution des bordels. Ensuite, nous analyserons la création des bordels dans les camps avec une perspective nazie et après avec la perspective des détenus. Dans ce deuxième chapitre, nous attaquerons les deux premiers thèmes déjà mentionnés. Finalement, cette institution sera abordée avec la perspective des femmes exploitées par le système en leur imposant du travail sexuel forcé, où nous examinerons le troisième thème.

Par l'établissement des bordels dans les complexes concentrationnaires, les Nazis démontrent qu'ils accordent beaucoup d'importance au système des camps et ils augmentent conséquemment le niveau de violence présent. L'étude des bordels met en lumière l'étendu du pouvoir nazi sur la population dans les camps. Elle souligne aussi la position dominée de la femme, non seulement en société civile, mais aussi dans le système concentrationnaire. Le statut des prisonniers qui visitent les bordels change de opprimé à oppresseur, mais somme toute, les deux détenus peuvent tirer des avantages de visiter ou de travailler dans le bordel. Cette institution peut servir comme stratégie de survie au réseau des camps et peut ainsi permettre de résister au régime. Donc les bordels se transformèrent donc en une institution que les Nazis n'arrivèrent pas à contrôler totalement.

**MOTS-CLÉS :** bordels concentrationnaires, travail sexuel forcé, domination, violence, camp de concentration, nazisme, Allemagne, Troisième Reich.

## INTRODUCTION

Daniella, une fille de 17 ans, fut envoyée sans son consentement dans le bordel pour des gardes SS d'un camp de concentration<sup>1</sup>. Elle dut se dénuder devant des fonctionnaires afin de vérifier que son hygiène réponde aux critères de santé<sup>2</sup>. Dans le processus d'admission humiliant et dépersonnalisant, tous ses biens, incluant les photos de sa famille dans son médaillon, lui furent confisqués<sup>3</sup>. Elle travaillait uniquement pour les Allemands et, en échange, ils la nourrissaient<sup>4</sup>. Elle fut stérilisée avant de travailler dans le bordel pour la jouissance des Allemands<sup>5</sup>.

Bien que cette histoire constitue une œuvre de fiction publiée dans le roman *House of Dolls*, on peut se douter que ce type d'expérience ait existé réellement dans l'univers des camps. Or, ce qui amène une dimension plus choquante et violente au système concentrationnaire est l'institutionnalisation de bordels pour les détenus. En effet, Heinrich Himmler, le *Reichsführer* de la *Schutzstaffel* (SS), établit légitimement des bordels dans le réseau, et ce, même si le régime se montrait largement contre la prostitution. Le 11 juin 1942 marque la première déportation de femmes du camp de concentration de Ravensbrück, des asociales, vers un autre camp dans le but de fournir du travail sexuel forcé<sup>6</sup>. Elles étaient envoyées à Mauthausen, le premier camp à accueillir un *Sonderbau* (« bâtiment spécial », terme SS pudique signifiant le bordel) pour les détenus. De 1942 à 1945, un total de 10 camps de concentration, soit Mauthausen, Gusen, Flossenbürg, Buchenwald, Auschwitz I et Auschwitz III

---

<sup>1</sup> Ka-tzetnik 135633, *House of Dolls*, trad. de l'hébreu, New York, Simon and Schuster, 1955, p.128, 154.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.133, 154.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.134-135.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.138.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.170.

<sup>6</sup> Baris Alakus, Katharina Kniefacz et Robert Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern*, Vienne, Mandelbaum, 2007, 2<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 2006), p.13.

(Monowitz), Dachau, Neuengamme, Sachsenhausen et Mittelbau-Dora, étaient dotés de bordels afin d'encourager la productivité des prisonniers dans leur travail forcé<sup>7</sup>. Bien que les femmes qui participaient dans les bordels bénéficiassent généralement de meilleures conditions d'internement dans le camp, leur vie s'avéra épouvantable.

Les expériences de violence sexuelle dans les bordels soulignent un élément dans l'histoire des camps de concentrations que les historiens ont largement ignoré. Wolfgang Sofsky, qui publia un ouvrage incontournable dans l'historiographie sur les camps de concentration en 1993, *The Order of Terror : The Concentration Camp*<sup>8</sup>, analyse les camps de concentration sous une perspective sociologique afin d'expliquer leur utilisation comme outil de pouvoir et de terreur. Il entreprit une étude sur le pouvoir absolu, un concept qui définit les zones sociales, établit le temps social et détruit l'identité de la personne afin de mieux comprendre la société concentrationnaire au quotidien. Il étudie aussi la structure sociale au sein du camp pour définir la communauté des prisonniers concentrationnaire. Or, dans son analyse, il omit d'inclure les femmes. De plus, il ne décrivit aucun camp en particulier, sans lieu ni de temps. Dans *KL: A History of the Nazi Concentration Camps*, écrit par Nikolaus Wachsmann en 2015, le sujet des bordels ne fut que légèrement abordé<sup>9</sup>. Pourtant, l'analyse des *Sonderbauten* illumine une autre fonction de l'histoire des camps; elle offre une meilleure compréhension de la vie quotidienne ainsi que de la violence que subirent ces femmes et de leur traitement général au sein du réseau. Les bordels concentrationnaires présentent donc un thème peu étudié, surtout dans la littérature française où ce sujet est quasiment inexistant.

---

<sup>7</sup> Brigitte Halbmayr, « Arbeitskommando 'Sonderbau' : Zur Bedeutung und Funktion von Bordellen im KZ », dans *Dachauer Hefte : Häftlingsgesellschaft*, Dachau, no.21, 2005, p.217.

<sup>8</sup> Wolfgang Sofsky, *The Order of Terror : The Concentration Camp*, trad. de l'allemand par William Templer, Princeton University Press, Princeton, 1997 (1<sup>ère</sup> éd. 1993), 356p.

<sup>9</sup> Nikolaus Wachsmann, *KL: A History of the Nazi Concentration Camps*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2015, 865p.

Ce présent mémoire ajoute à l'historiographie actuelle de plusieurs façons. D'abord, Alakus, Kniefacz et Vorberg<sup>10</sup> ainsi que Anderson Hughes<sup>11</sup> et Sommer, mais très sommairement<sup>12</sup>, abordent l'histoire de la prostitution en Allemagne nazie, mais ils n'ont pas fait ressortir les liens entre l'histoire de la prostitution et des bordels de manière explicite. Ils n'ont pas suffisamment croisé ces histoires. En fait elles sont découplées, mais elles doivent être liées pour mettre en lumière l'obsession nazie sur la biopolitique, alors c'est ce que ce mémoire tentera de faire. Ce travail fait également le point sur la qualification des femmes qui travaillaient dans les bordels comme étant autrefois, et parfois encore, qualifiée de « prostituées »; cette caractérisation ne devrait plus être acceptée dans la littérature. Nous verrons que les services qu'offraient les femmes dans les *Sonderbauten* n'étaient jamais véritablement consensuels ni volontaires. Malgré le fait que ce travail accordait de meilleures conditions de vie aux femmes qui y participaient, force est de constater qu'elles étaient surtout des victimes du régime nazi. L'analyse d'une part des clients des bordels et d'autre part des femmes qui y travaillaient clarifie comment les Nazis instrumentaliserent la sexualité pour tenter de répondre à leurs besoins économiques et raciaux.

## Historiographie

Aborder la question de la sexualité sous le nazisme représente un thème pertinent dans l'historiographie actuelle, et ce sujet, auparavant très tabou, est étudié davantage depuis les années 2000. La question de l'exploitation sexuelle dans les camps de concentration s'est longtemps vue exclue de la mémoire collective. On remarque trois

---

<sup>10</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.43-80.

<sup>11</sup> Jessica R. Anderson Hughes, *Forced Prostitution : The Competing and Contested Uses of the Concentration Camp Brothel*, Thèse de Ph.D., Rutgers University, 2011, p.30-46.

<sup>12</sup> Robert Sommer, *Das KZ-Bordell, Sexuelle Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2010, 2<sup>e</sup> éd. (1<sup>er</sup> éd. 2009), p.34-41.

grands développements dans l'historiographie qui ont permis l'analyse du sujet de la sexualité sous le nazisme, soit l'intérêt grandissant pour les bases scientifiques du racisme nazi, l'émergence de l'histoire des femmes et la diminution des tabous sur l'étude de la sexualité. D'ailleurs, c'est à partir de la fin des années 1970, en Allemagne, qu'un centre de recherche sur l'histoire des femmes fut établi, de paire avec un nouveau mouvement de femmes<sup>13</sup>. Ces études sur les femmes ouvrirent de nouveaux horizons d'analyse grâce à leurs questionnements sur le rôle et sur la position des femmes en Allemagne nazie, notamment en se concentrant sur les formes de l'oppression sexuelle jusque-là négligées.

#### Politique sur la prostitution, continuité ou rupture ?

Concernant les grands débats historiographiques portant sur l'histoire de la prostitution en Allemagne nazie, certains auteurs étudièrent le rapport de continuité ou de rupture entre les périodes de Weimar et de l'époque nazie quant à la politique sur la prostitution. L'historienne féministe Gisela Bock constate dans son essai « 'Keine Arbeitskräfte in diesem Sinne' : Prostituierte im Nazi-Staat », publié en 1980<sup>14</sup>, que les réformes sur la prostitution pendant la période de Weimar, notamment en 1927, ont jeté les bases sur la façon dont les Nazis traitaient les *Asozialen* de façon sexuelle et économique. Les réformes de 1927 bannissaient l'inscription et l'enrégimentement de la prostitution. Les prostituées étaient punies et envoyées dans des maisons de travail.

---

<sup>13</sup> Christl Wickert, « Tabu Lagerbordell, Vom Umgang mit der Zwangsprostitution nach 1945 », dans *Gedächtnis und Geschlecht : Deutungsmuster in Darstellungen des nationalsozialistischen Genozids*, sous la dir. de Insa Eschebach, Sigrid Jacobeit et Silke Wenk, Frankfurt, Campus, 2002, p.53.

<sup>14</sup> Gisela Bock, « 'Keine Arbeitskräfte in diesem Sinne' : Prostituierte im Nazi-Staat », dans *Wir sind Frauen wie andere auch*, sous la dir. de Pieke Biermann, Reinbek, Rowohlt, 1980, p. 70-106.

Or, en 2001, Annette F. Timm affirme que, bien que la prostitution fût perçue comme une activité asociale et que la prostituée fût persécutée, l'activité était encouragée pendant la guerre<sup>15</sup>. Elle trace un changement dans l'utilisation de la prostitution licenciée, allant d'une tolérance limitée de la prostitution et d'un désir de contrôler les *Asozialen* en temps de paix, à une utilisation formelle des bordels par le régime comme instrument principal justifiant leur politique sur la sexualité en temps de guerre. L'État offrait des opportunités sexuelles aux soldats dans des bordels pour maximiser la capacité de combat<sup>16</sup>. Dans la même lignée, en 2005, Julia Roos souligne que la politique nazie sur la prostitution de 1933 voulait renverser les réussites de la période de Weimar, notamment l'abolition de la prostitution régularisée par l'État<sup>17</sup>. La redéfinition de la prostituée licenciée comme une femme avec des libertés civiles déficientes en 1933 marqua un renversement profond du libéralisme sous Weimar. Roos démontre donc que la sexualité n'était pas répressive sous le troisième Reich<sup>18</sup>, puisque l'existence des bordels indique l'intensification de la tendance libéralisatrice sexuelle à ce moment-là<sup>19</sup>. La politique nazie sur la prostitution chercha d'abord à éliminer cette activité. Or, le parti finit par la transformer en une entreprise massive contrôlée par l'État.

<sup>15</sup> Annette F. Timm, « The Ambivalent Outsider : Prostitution, Promiscuity and VD Control in Nazi Berlin », dans *Social Outsiders in Nazi Germany*, sous la dir. de Robert Gellately et Nathan Stolzhus, Princeton, Princeton University Press, 2001, p.192. Aussi affirmé dans Robert Gellately, « Social Outsiders and the Consolidation of Hitler's Dictatorship, 1933-1939 », dans *Nazism, War and Genocide*, sous la dir. de Neil Gregor, Ester, University of Exter Press, 2005, p.70.

<sup>16</sup> Voir aussi Julia Roos, « Backlash against Prostitutes' Rights : Origins and Dynamics of Nazi Prostitution Policies », dans *Sexuality and German Fascism*, sous la dir. de Dagmar Herzog, New York, Berghahn Books, 2005, p.67.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.69.

<sup>18</sup> Voir entre autres George L. Mosse, *Nationalism and Sexuality: Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe*, New York, Howard Fertig, 1985, 232p. et George L. Mosse, *The Image of Man*, Oxford, Oxford University Press, 1996, 232p.

<sup>19</sup> Timm aussi analyse au-delà de la critique générale voulant que le nazisme soit sexuellement répressif, notamment en examinant comment l'attitude nazie envers la sexualité et la masculinité était exprimée dans la politique sur la prostitution et le contrôle des maladies vénériennes. Voir Annette F. Timm, « Sex with a Purpose : Prostitution, Venereal Disease, and Militarized Masculinity in the Third Reich », dans *Sexuality and German Fascism*, sous la dir. de Dagmar Herzog, New York, Berghahn Books, 2005, p.223.

En 2010, Victoria Harris analyse l'expérience de la prostituée, son milieu, son rapport avec la société et avec l'État<sup>20</sup>. Elle se distingue nettement des deux historiennes précédentes et voit une continuité entre la période de Weimar et le régime hitlérien face à la prostitution. Elle soutient que les prostituées n'étaient pas exclues de la société et n'étaient pas en marge de celle-ci<sup>21</sup>. Elle avance même que l'émergence des camps de concentration n'a pas représenté un changement radical chez l'expérience des prostituées<sup>22</sup>.

### Le statut des femmes en Allemagne nazie, victimes ou complices?

Beaucoup d'études sur les femmes en Allemagne nazie les présentent soit comme victimes soit comme complices du régime. Gisela Bock était l'une des premières à écrire sur les femmes durant le troisième Reich avec son l'article « Racism and Sexism in Nazi Germany: Motherhood, Compulsory Sterilization, and the State »<sup>23</sup>, publié en 1983, et elle lança le débat sur le sujet<sup>24</sup>. Elle étudiait la relation complexe du racisme et du sexisme en Allemagne nazie, phénomène qui n'avait jamais été abordé dans l'historiographie. Elle est d'avis que toutes les femmes, surtout les non-

<sup>20</sup> Victoria Harris, *Selling Sex in the Reich, Prostitutes in German Society, 1914-1945*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 232p.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.114. En se positionnant ainsi, elle va à l'encontre de l'argumentaire de Robert Gellately et son essai « Social Outsiders and the Consolidation of Hitler's Dictatorship, 1933-1939 ». En effet, Gellately croit que la persécution des marginaux a joué un rôle significatif dans le renforcement du régime hitlérien. L'essai démontre comment les déviants, dont les prostituées, étaient identifiés, ostracisés, voire même éliminés.

<sup>22</sup> Harris, *Selling Sex in the Reich*, p.184.

<sup>23</sup> Gisela Bock, « Racism and Sexism in Nazi Germany: Motherhood, Compulsory Sterilization, and the State », *Signs*, vol. 8, no. 3, printemps 1983, p. 400-421.

<sup>24</sup> Bock a continué d'écrire sur le sujet de la victimisation de la femme, de la stérilisation forcée et de la race inférieure dans son chapitre « Antinatalism, Maternity and Paternity in National Socialist Racism ». Elle affirme même que « [...] *the first scientifically planned and bureaucratically executed massacre of the National Socialist state was the result of antinatalism, and women were its chief victims* », voir : Gisela Bock, « Antinatalism, Maternity and Paternity in National Socialist Racism », dans *Nazism and German Society, 1933-1945*, sous la dir. de David F. Crew, Londres, Routledge, 1994, p.117.

aryennes et les asociales, étaient des victimes sous le Nazisme, entre autres parce qu'elles devaient enfanter et que leur autonomie de leur reproduction leur ait été déniée, et ce, par des hommes<sup>25</sup>. Elle soutient son argumentaire en enquêtant sur la politique sur l'avortement et sur l'eugénisme dans la période de l'avant-guerre et avance de manière provocante que les femmes en générale étaient les cibles principales des politiques raciales, justement en lien avec les lois sur la stérilisation forcée. En conséquence de ces lois, les femmes étaient privées de leur identité qu'est la maternité, ainsi les plus grandes victimes sous le nazisme étaient les femmes. Bock porte également un regard sur l'hygiène raciale en lien avec la prostitution.

Quelques années plus tard, en 1987, Claudia Koonz répond à Bock avec une opinion contraire dans son livre *Mothers in the Fatherland: Women, the Family and Nazi Politics*<sup>26</sup>. Elle propose que les mères aryennes aient jouées un rôle majeur dans la mobilisation à la guerre. Elles effectuaient un travail émotionnel dans la sphère familiale, contribuant à la stabilité du régime, et ce, malgré le fait qu'elles appartenaient à une sphère à part de celle dominante des hommes. Elles étaient donc des complices et apportaient de la stabilité à la maison. Or, Bock et Koonz ont écrit sur des macro-généralités en ce qui a trait au débat sur la victimisation des femmes<sup>27</sup>. D'autres auteurs ont débattu sur la question à savoir si elles étaient des victimes ou

---

<sup>25</sup> Annette F. Timm a également écrit dans la même lignée que Bock, dans son article « Sex with a Purpose ». Elle souligne que, dans la rue, toute activité sexuelle était bannie, puisque les Nazis punissaient toute activité sexuelle n'étant pas reliée à l'effort de guerre ou à la reproduction et au renforcement familial, notamment en envoyant ces prostituées dans des camps de concentration. Elle conclut que la sexualité chez la femme servait donc les besoins nationaux et allait permettre la domination mondiale basée sur la supériorité raciale. Par conséquent, elle croit qu'elles étaient aussi des victimes. Voir p.246-247.

<sup>26</sup> Claudia Koonz, *Mothers in the Fatherland: Women, the Family and Nazi Politics*, New York, St. Martin's Press, 1987, 556p.

<sup>27</sup> Par ailleurs, concernant le débat sur le rôle des femmes dans la société nazie, voire si elles étaient des victimes ou des complices, des historiens, dont Adelheid von Saldern et Jill Stephenson, ont conclu qu'il est difficile de catégoriser collectivement toutes les femmes allemandes ainsi, puisqu'il y en avait qui étaient des collaboratrices et d'autres des victimes. Voir Adelheid von Saldern, « Victims or Perpetrators ? Controversies about the role of Women in the Nazi State », dans *Nazism and German Society, 1933-1945*, sous la dir. de David F. Crew, Londres, Routledge, 1994, p.141-165 et Jill Stephenson, *Women in Nazi Germany*, Londres, Pearson Education Limited, 2001, 212p.

des complices, mais avec un thème plus précis qu'est la prostitution en Allemagne nazie et même sur les bordels dans les camps de concentration.

C'est seulement depuis le début des années 1990 que les historiens commencèrent à s'intéresser au sujet autrefois tabou des bordels dans les camps de concentration. En effet, jusqu'alors, ce thème fut omis des ouvrages abordant la vie quotidienne dans les camps. En 1991, Christa Paul publia un court article sur les *Sonderbauten* avec Reinhild Kassing<sup>28</sup> et elle publia la première monographie sur ce thème en 1994<sup>29</sup>. Paul organisa des entrevues avec des femmes ayant participé aux bordels. Elle s'interrogea sur leur humiliation et sur leur exploitation dans le réseau des camps<sup>30</sup>. Elle utilisa la prostitution afin d'analyser l'ampleur de l'idéologie nazie imposée sur la société allemande et insiste sur la notion de la « prostitution forcée » (*Zwangsprostitution*). D'ailleurs, l'auteure influença ses pairs par l'utilisation de ce terme<sup>31</sup>. Les femmes qui travaillaient dans les bordels n'étaient désormais plus perçues comme étant des prostituées, mais bien comme des victimes, parce que leur travail était souvent exécuté malgré elles.

L'historien Jack G. Morrison partage cependant une opinion contraire. Il affirme en effet qu'aucune femme ne fut forcée de se prostituer dans les bordels, mais elles ne s'étaient pas toutes portées volontaires non plus<sup>32</sup>. Il note que la majorité des

---

<sup>28</sup> Reinhild Kassing et Christa Paul, « Bordelle in deutschen Konzentrationslagern », dans *K(r)ampfadler – Kasseler Grauenmagazin*, n.1, 1991, p.26-31.

<sup>29</sup> Christa Paul, *Zwangsprostitution, Staatlich Errichtete Bordelle im Nationalsozialismus*, Berlin, Hentrich, 1994, 141p.

<sup>30</sup> Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.54.

<sup>31</sup> Dont Christa Schikorra qui publia quelques années plus tard sur la prostitution comme travail forcé dans le camp de Ravensbrück. Voir Christa Schikorra, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit, Zur Situation 'asozialer' Häftlinge im Frauen-KZ Ravensbrück », dans *Dachauer Hefte*, no. 16, 2000, p.112-124 et Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, 299p. Elle s'est aussi, d'ailleurs, questionnée sur le sujet, voir p.109-119.

<sup>32</sup> Jack G. Morrison, *Ravensbrück : Everyday Life in a Women's Concentration Camp 1939-1945*, Princeton, Markus Wiener Publishers, 2000, p.202.

femmes étaient auparavant des prostituées<sup>33</sup>. L'auteur les dépeint comme étant des assoiffées sexuelles, mais il ne légitime pas la violence qui leur ait été infligée.

Helga Amesberger, Katrin Auer et Brigitte Halbmayr poussent la réflexion encore plus loin quant à la notion de la *Zwangsprostitution* dans *Sexualisierte Gewalt, Weibliche Erfahrungen in NS-Konzentrationslagern*, publié en 2004<sup>34</sup>. Elles concluent que le caractère forcé du travail sexuel n'est pas suffisamment souligné avec l'expression *Zwangsprostitution*. Par conséquent, elles utilisent plutôt le terme *Sex-Zwangsarbeit* (travail sexuel forcé) afin de désigner le travail des femmes dans les bordels et la plupart des savants emploient désormais ce terme<sup>35</sup>. Les auteures dénoncent aussi la question du mythe du libre choix de travailler dans les bordels<sup>36</sup>. Par ailleurs, ce livre représente le premier ouvrage dans l'historiographie des bordels concentrationnaire à s'attarder au sujet de la violence sexuelle infligée aux femmes. La création de ces bordels et le fait de recruter des femmes pour ceux-ci amène effectivement une nouvelle dimension choquante à la violence concentrationnaire<sup>37</sup>.

---

<sup>33</sup> Morrison, *Ravensbrück*, p.202.

<sup>34</sup> Helga Amesberger, Katrin Auer et Brigitte Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt, Weibliche Erfahrungen in NS-Konzentrationslagern*, Vienne, Mandelbaum, 2010 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 2004), 359p.

<sup>35</sup> Voir notamment Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.18-19, Robert Sommer a utilisé ce terme en anglais dans son article « Sexual Exploitation in Camp Brothels » dans *Sexual Violence against Jewish Women during the Holocaust*, sous la dir. de Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel, Lebanon, Brandeis University Press, 2010, p.54. Voir p.54-55 pour avoir d'autres explications sur les raisons pour lesquelles les femmes étaient forcées de participer au bordel concentrationnaire.

<sup>36</sup> Une des auteures, Brigitte Halbmayr, accorde aussi une partie de son article publié en 2008 à ce mythe. Voir Brigitte Halbmayr, « Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern : Fakten, Mythen und Positionen », dans *Krieg und Geschlecht : Sexuelle Gewalt im Krieg und Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern*, sous la dir. de Insa Eschebach et Regina Mülhåuser, Berlin, édition Metropol, 2008, p.134-141. Voir aussi le chapitre consacré au recrutement dans le livre de Sommer pour de plus amples explications sur le caractère forcé en ce qui a trait au travail que ces femmes devaient faire dans les bordels. Il adresse aussi le fait que les femmes pouvaient « choisir » d'y participer. Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.87-109.

<sup>37</sup> Voir aussi un article de Sommer pour avoir d'autres explications sur l'aspect de la violence dans les camps accentué à cause de la présence des bordels : « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.54-55.

Le débat sur la victimisation des femmes qui travaillaient dans les bordels est légitime, puisqu'elles n'avaient justement pas eu l'opportunité de parler de leur histoire après la guerre. Par conséquent, plusieurs anciens détenus des camps prirent pour acquis qu'elles choisirent librement de participer dans les bordels sans nécessairement prendre en considération le contexte dans lequel elles se retrouvaient. Ni les survivants des camps ni les historiens n'ont beaucoup écrit sur les bordels dans l'après-guerre, et ce, jusqu'à la publication de Paul en 1994, créant donc un silence historiographique jusqu'à lors. Christl Wickert approfondit l'étude de ce champ et tente de combler ce vide historiographique en offrant des explications à ce silence qui perdura jusqu'en 1994<sup>38</sup>. Elle dénonce que dans la période de l'après-guerre, les femmes ayant participées aux bordels étaient encore victimes de persécution alors qu'elles étaient déjà victimes de leur travail dans le camp. Selon les croyances populaires, elles se seraient portées volontaires pour travailler dans les bordels, donc elles étaient vues comme des putains et pas comme des victimes, malgré qu'elles étaient forcées de se prostituer<sup>39</sup>.

La façon dont les anciennes femmes des bordels étaient traitées dans l'après-guerre et leur manque de reconnaissance malgré leur persécution pendant la guerre fut abordée par Baris Alakus, Katharina Kniefacz et Robert Vorberg<sup>40</sup>. Robert Sommer explique aussi que les *Asozialen*, dont les travailleuses de sexe forcé, n'avaient pas de compensation dans l'après-guerre<sup>41</sup>. Le sociologue Régis Schlagdenhauffen-Maïka approfondit les réflexions concernant la logique de la construction de l'oubli au sein de la mémoire collective par rapport à l'existence des bordels. En 2007, il avance que les témoignages dans la période de l'après-guerre

---

<sup>38</sup> Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.41-58.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p.51.

<sup>40</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, 212p.

<sup>41</sup> Robert Sommer, « Warum das Schweigen », dans *Krieg und Geschlecht, Sexuelle Gewalt im Krieg und Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern*, sous la dir. de Insa Eschebach et Regina Mühlhäuser, Berlin, Metropol, 2008, p.151.

participèrent à la création du mythe de la prostitution sous la base volontaire dans les camps<sup>42</sup>. Ce serait facile à légitimer, puisqu' « il porte sur une population invisible et illégitime socialement : celle des 'asociales' (des triangles noirs) »<sup>43</sup>. Certaines avaient honte des actes qu'elles commirent afin de survivre dans le système concentrationnaire<sup>44</sup>. Par conséquent, ces femmes n'étaient pas perçues comme des victimes et elles n'avaient pas l'opportunité de témoigner. Elles faisaient parties d'une tranche de la population marginale, voire même invisible, vu le mythe sur la prostitution volontaire et que la sexualité dans les camps demeurait un sujet tabou.

À propos, pourquoi institutionnaliser les bordels dans le système des camps? La raison principale pour établir les bordels dans ce milieu fut économique; les autorités nazies voulaient augmenter la productivité des détenus en offrant une visite au bordel comme récompense à leur travail<sup>45</sup>. Avec des études basées surtout sur l'ouvrage de Hermann Langbein<sup>46</sup>, certains justifièrent la création de ces bordels autrement<sup>47</sup>. Langbein souligne, en 1998, que la raison principale pour créer les *Sonderbauten* était pour lutter contre l'homosexualité<sup>48</sup>. C'était sous l'influence de Himmler que le régime accepta que la prostitution fût nécessaire pour satisfaire les besoins sexuels des hommes. Timm affirme que, si ce besoin n'était pas comblé, les

---

<sup>42</sup> Régis Schlagdenhauffen-Maïka, « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité dans les camps de concentration nazis », dans *Tr@jectoires*, no.1, 2007, p.63. Cet article représente, par ailleurs, un des premiers articles se concentrant sur les bordels dans les camps de concentration qui est rédigé en français. Il n'y avait aucun livre rédigé en anglais ou en français se concentrant sur les bordels dans les camps de concentration, ce qui élargit donc le lectorat.

<sup>43</sup> Schlagdenhauffen-Maïka, « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité », p.63.

<sup>44</sup> Sommer, « Warum das Schweigen », p.155.

<sup>45</sup> Voir entre autres Paul, *Zwangsprostitution*, p.23-26, Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangarbeit*, p.125-133, Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.58-72 et p.76-84 et Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.1.

<sup>46</sup> Hermann Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, France, Fayard, 1998, 527p.

<sup>47</sup> Christa Schikorra écrit que la création des bordels était d'abord pour inciter à l'amélioration des performances des détenus, mais aussi pour contrer l'homosexualité. Voir Schikorra, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit », p.116. Christl Wickert énonce que d'avoir un bordel dans les camps améliorerait le moral des détenus, mais aussi une autre raison d'en avoir était de contrer l'homosexualité. Voir Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.44-45.

<sup>48</sup> Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, p.387.

hommes auraient été influencés par l'homosexualité et leur productivité aurait diminuée<sup>49</sup>. Les bordels furent établis en 1942, soit l'année où Himmler décida d'intensifier sa lutte contre l'homosexualité<sup>50</sup>. C'était seulement suite à cette innovation que Himmler aurait vu une « incitation à de meilleurs rendements »<sup>51</sup>.

Robert Sommer a publié un ouvrage incontournable en 2009, soit *Das KZ-Bordell, Sexuelle Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern*<sup>52</sup>. L'auteur a établi un cadre de travail méthodologique influent puisqu'il a dépouillé de façon extensive les archives disponibles afin de dépeindre de façon la plus exacte les bordels dans les camps de concentration, notamment en créant plusieurs statistiques grâce aux archives qu'il a examinées. De plus, aucun ouvrage n'avait été publié sur les bordels comme une institution fixe dans le système concentrationnaire. L'auteur étudie aussi de nouveaux thèmes, dont l'utilisation des bordels comme outil de résistance au régime<sup>53</sup> et il est le seul à avoir analysé tous les bordels concentrationnaires. Une des forces de l'ouvrage est de faire de l'histoire factuelle avec une approche administrative et économique, comme la description du recrutement des femmes pour travailler dans les bordels ou l'organisation de ces derniers<sup>54</sup>. De ce fait, une analyse plutôt sociale n'a pas été adoptée dans l'ensemble de son étude, sauf dans quelques sections lorsqu'il étudie les conditions des femmes qui travaillaient dans les bordels<sup>55</sup>. Elizabeth D. Heineman et Jessica R. Anderson Hughes sont influencées par la sociologie dans le cadre de leurs questionnements sur

<sup>49</sup> Annette F. Timm, « Sex with a Purpose », p.224.

<sup>50</sup> Schlagdenhauffen-Maïka, « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité », p.67.

<sup>51</sup> Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, p.387. Par contre, seulement Langbein et Schlagdenhauffen-Maïka appuient que la lutte contre l'homosexualité dans les camps constitue la première raison à avoir créé les bordels. La grande majorité des historiens étudiant ce thème ne néglige pas l'importance de la lutte contre l'homosexualité dans les raisons à avoir institutionnalisé les bordels dans les camps, mais les raisons principales demeurent économiques.

<sup>52</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, 445p.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p.255-270. Anderson Hughes étudie aussi comment que l'acte sexuel peut se transformer en une stratégie de survie et aussi en un acte de résistance dans *Forced Prostitution*.

<sup>54</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.87-109 et p.161-189.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p.209-237.

le thème des bordels, ce qui est très important pour bien comprendre la vie des détenu-e-s. Heineman pose notamment une question importante sur la nature de l'échange sexuel mais elle ne pousse pas ses réflexions plus loin<sup>56</sup>. Ainsi, elle ne fait qu'effleurer le sujet. Anderson Hughes aborde tant qu'à elle certaines questions notamment sur les stratégies de survie qui peuvent être approfondies davantage<sup>57</sup>. L'étude des bordels concentrationnaires ne forme donc pas une histoire cachée, mais bien un champ qui ne s'est ouvert que récemment. Conséquemment, plusieurs questions au sujet de la prostitution en Allemagne nazie et des bordels dans les camps de concentration demeurent encore inexplorées. Cela laisse donc des vides à combler, ce que ce mémoire tentera de faire.

## Problématique

Les travaux existants sur la prostitution en Allemagne nazie et sur les bordels concentrationnaires tendent largement à découpler les deux histoires. Or, il est essentiel de les relier, puisque c'est par l'évolution de la politique nazie sur la prostitution que les bordels furent implantés dans le système des camps afin de répondre à l'obsession nazie sur la biopolitique. La biopolitique raciale est la santé de la *Volksgemeinschaft* basée sur la supériorité raciale aryenne et inspirée par le darwinisme sociale<sup>58</sup>. Elle se trouve au cœur de l'idéologie nazie et elle soulignait les caractéristiques aryennes, antisémites et racistes. Elle permit la stérilisation ou la

<sup>56</sup> Elizabeth D. Heineman, « Sexuality and Nazism : The Doubly Unspeakable ? », dans *Sexuality and German Fascism*, sous la dir. de Dagmar Herzog, New York, Berghahn Books, 2005, p.53.

<sup>57</sup> Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.231-269.

<sup>58</sup> Pour plus d'information sur la biopolitique raciale nazie, voir notamment Michel Foucault, « Cours du 28 janvier 1976 » et « Cours du 17 mars 1976 » dans *Il Faut Défendre la Société, Cours du Collège de France. 1976*, de Michel Foucault, Paris, Éditions du Seuil/Galimard, 1997, p.57 à 74 et p.213 à 235; Roberto Esposito, « Thanatopolitics » dans *Bios*, Minneapolis, Minnesota, 2008, p.110-145; David L. Hoffmann et Annette F. Timm, « Utopian Biopolitics, Reproductive Policies, Gender Roles, and Sexuality in Nazi Germany and the Soviet Union », dans *Beyond Totalitarianism, Stalinism and Nazism Compared*, sous la dir. de Michael Geyer et Sheila Fitzpatrick, New York, Cambridge University Press, 2009, p.87-129.

castration et le génocide. Elle discriminait contre les Juifs, les asociaux, les homosexuels, ainsi que d'autres groupes sociaux et encourageait de les traiter comme des parasites. La notion de l'hygiène raciale entre aussi dans la biopolitique afin de contrôler la population et d'assurer la qualité des générations futures.

De nouveaux regards peuvent être gagnés sur l'histoire de la sexualité en Allemagne nazie ainsi qu'à celle des camps de concentration, mais aussi sur le pouvoir nazi et sur les femmes pendant cette période. L'étude des bordels nous permet de mieux comprendre la vie interne dans le système des camps. Même dans l'historiographie sur les femmes en Allemagne nazie<sup>59</sup>, le thème des bordels concentrationnaires n'a pas été abordé. L'étude desdits bordels dans les camps nous permet de porter des réflexions sur trois questions dominant actuellement les recherches sur l'Allemagne du troisième Reich.

D'abord, il est pertinent de creuser davantage dans l'analyse de la biopolitique raciale nazie, surtout suite à la lecture des travaux de Timm et de Alakus, Kniefacz et Vorberg. Avec l'existence des bordels dans les camps de concentration, comment peut-on comprendre cette exception de la politique raciale et biologique nazie? Comment expliquer l'évolution paradoxale de la perspective nazie concernant la prostitution, en passant de l'abolition de celle-ci à sa régularisation dans le *Reich* et même dans le système concentrationnaire? Nous examinerons ainsi l'évolution de la biopolitique raciale nazie pour voir comment celle-ci a éventuellement toléré l'institution des bordels dans les camps. Après tout, les autorités nazies étaient très soucieuses de toute transmission de maladies vénériennes en société, mais aussi dans le système concentrationnaire, puisque ces maladies pouvaient nuire à la productivité des détenus. Aussi, les asociaux étaient démunis de toutes valeurs aryennes et ce sont

---

<sup>59</sup> Voir entre autres Renate Bridenthal, Atina Grossmann et Marion Kaplan, dir., *When Biology became Destiny: Women in Weimar and Nazi Germany*, New York, Monthly Review Press, 364p., et Stephenson, *Women in Nazi Germany*, 212p.

notamment des femmes asociales qui étaient généralement sélectionnées pour travailler dans les bordels concentrationnaires. Par ailleurs, qui avait le droit de fréquenter les bordels et est-ce qu'il y eut des exceptions quant à l'admission des détenus à cette institution? Comment est-ce que l'institution des bordels eut un impact sur la détention des homosexuels? De surcroît, est-ce que la visite de ce groupe de détenus alla à l'encontre de la biopolitique raciale nazie? Au final, l'institution des bordels nous présente-t-elle des limites face à cette biopolitique nazie et à l'État racial, ou plutôt confirme-t-elle effectivement les grandes lignes de cette politique?

Ensuite, le thème des bordels nous permet de nous questionner sur le fonctionnement du système concentrationnaire, d'une part, et d'autre part sur l'importance des camps de concentration pour le régime hitlérien. Le totalitarisme est, selon Hannah Arendt, un régime où la police atteint le sommet de leur pouvoir social et politique<sup>60</sup>. C'est un régime dans lequel plusieurs groupes de personnes furent dominés et dans lequel la terreur règne. Le totalitarisme veut la domination totale. Le nazisme se veut donc totalitaire et les camps de concentration présente un lieu où est pratiqué le totalitarisme. L'analyse de la création des bordels et de leur rôle dans les camps comme institution rend possible le fait de s'interroger sur l'évolution du système coercitif nazi, mais aussi sur la nature même des camps par rapport à l'idéologie nazie. Comment les bordels contribuent-ils à démontrer les aspects totalitaires du régime nazi, notamment par rapport à la violence présente dans les camps? Quel fut l'impact de l'existence des bordels sur la vie des détenus? Est-ce que le rôle des détenus masculins, victimes de la persécution nazie, changea lorsqu'ils fréquentaient les bordels? Est-ce que les *Sonderbauten* offrirent aux détenu-e-s une

---

<sup>60</sup> Le totalitarisme est reflété par la présence d'une propagande forte et par l'exécution de crimes contre les droits de l'Homme. Un régime totalitaire doit aussi avoir un chef fort et charismatique et un parti politique unique. Voir Hannah Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, Orlando, Harcourt Brace Company, 1973, p.288, 296, 298, 305, 306, 308, 323, 344.

possibilité de résister contre le système concentrationnaire? La résistance n'était bien entendu pas armée, mais c'était une résistance personnelle, individuelle, les détenus ne voulant pas accepter le totalitarisme<sup>61</sup>. Est-ce que les détenu-e-s pouvaient développer des stratégies de survie par la présence des bordels dans le système des camps? Où se place la limite à l'exploitation nazie de la femme et à la domination masculine, voir ici la domination nazie, mais aussi la domination des détenus, sur la femme? Est-ce que les détenus étaient responsables de l'exploitation sexuelle de la femme? Aussi, comment doit-on percevoir le travail sexuel forcé de ces femmes par rapport à l'État nazi et comment peut-on qualifier la nature de l'échange sexuel?

Finalement, cette recherche nous permet de revenir sur la question des femmes en Allemagne nazie. Comment la situation des femmes qui travaillaient dans les bordels se différenciait-elle des autres détenues qui se trouvaient dans les camps? Quels étaient les avantages et les inconvénients à ce travail? Qui étaient ces femmes qui y travaillaient? Comme déjà mentionné ci-haut, eurent-elles le choix de travailler dans les bordels, ou étaient-elles plutôt des « victimes » de cette prostitution « forcée »? Il faudrait, par ailleurs, établir si cette prostitution était « forcée » ou non, donc de peut-être redéfinir le titre donné à ces femmes (« prostituées »). L'étude des bordels permet de mieux analyser l'exploitation et la domination de la femme dans le milieu concentrationnaire. Cette analyse soulignerait aussi la position complexe des femmes dans le système.

---

<sup>61</sup> Nous aborderons la question de la résistance dans les chapitres deux et trois. Pour avoir des définitions et exemples de la résistance ainsi que les ouvrages qui ont marqué l'historiographie, voir la note de bas de page 103 dans le deuxième chapitre.

## Méthodologie et plan

Ce présent mémoire cherchera à travailler sur les lacunes et de combler les vides historiographiques en répondant à ces questions. De ce fait, ce mémoire contribuera à l'historiographie du nazisme, des camps de concentration, de la sexualité dans le Reich et des femmes en Allemagne nazie. Afin d'aborder ces questions, nous avons consulté de nombreuses archives en Allemagne et en Amérique du Nord. En Allemagne, nous avons dépouillé les archives existantes des camps de concentration de Ravensbrück, Dachau, Buchenwald et Mauthausen. Nous y avons trouvé des documents nazis, ainsi que des témoignages d'anciens détenus ayant fréquentés les bordels. Ces derniers illuminent le fonctionnement des bordels et leur place dans la vie quotidienne concentrationnaire.

En Amérique du Nord, nous avons consulté les archives du *Holocaust Memorial Museum* à Washington et les documents disponibles sur leur site internet (<http://collections.ushmm.org/search/>). Nous y avons trouvé des entrevues et des retranscriptions d'entrevues. Ces témoignages nous offrent un aperçu de la réalité du travail sexuel forcé dans les bordels des camps. Leurs archives comprennent aussi des documents officiels nazis. De plus, le musée fournit aussi l'accès gratuitement aux archives en provenance du Service International de Recherches (ITS), localisé en Allemagne. Le ITS offre la consultation de plusieurs documents nazis et des procès d'anciens SS où le thème des bordels est abordé. D'autres témoignages furent trouvés dans le *Visual History Archive Online*, maintenu par le *University of Southern California Shoah Foundation* (<http://vhaonline.usc.edu/>). Ces témoignages offrent une perspective des anciens détenus sur l'importance de la sexualité dans le contexte des camps de concentration. Malheureusement, aucune archive n'a été trouvée provenant d'une ancienne travailleuse de sexe forcé dans le cadre de cette recherche.

Il est important de noter la lacune au niveau de la disponibilité des sources. Cette lacune présente un problème méthodologique non-négligeable pour répondre adéquatement aux questions posées dans ce mémoire, surtout dans le troisième chapitre. Comme déjà mentionné, le sujet des bordels concentrationnaires demeura un sujet très tabou jusqu'à la décennie 1990. Les femmes qui y travaillaient n'osèrent pas parler de leurs expériences, ce qui explique le manque de témoignages de ces femmes dans les centres d'archives. Heureusement, les auteurs Paul et Sommer ont organisé des entrevues avec certaines de ces femmes. Cependant, ces entrevues ne sont pas disponibles au grand public. De cette façon, malgré les recherches que j'ai faites, aucun témoignage d'anciennes travailleuses des bordels n'a été trouvé. Nous avons seulement trouvé très peu de témoignages d'anciens participants. C'est pourquoi certaines réponses aux questions posées dans ce mémoire ne proviennent pas des archives, mais bien de la littérature déjà existante. D'ailleurs, la littérature scientifique portant sur ces questions a aussi été étudiée pour ce mémoire, mais de manière partielle.

Un premier chapitre visera à explorer le contexte spécifique dans lequel les bordels concentrationnaires s'établirent, soit par l'évolution du système concentrationnaire et par l'évolution de la politique nazie sur la prostitution. Il montre aussi les liens entre ces deux milieux qui, au premier regard, peuvent sembler plutôt distincts. Nous verrons que le réseau des camps n'était pas prédéfini en 1933; il connut des transformations majeures et devint un système important où la terreur régnait et où l'extermination menaçait les détenus au quotidien. En ce qui a trait à l'internement des femmes, il était généralement beaucoup moins violent en comparaison avec celui des hommes, toutefois elles vécurent une violence sexualisée que les hommes n'avaient largement pas connue. Dans la deuxième partie, la situation des femmes et de la prostitution en Allemagne nazie de 1933 à 1941 sera examinée afin de comprendre pourquoi les Nazis établirent les bordels dans le système concentrationnaire en 1942. Nous soulignerons les transformations de la

politique concernant la prostitution pour démontrer la prise de contrôle totale des autorités nazies sur cette sphère pourtant privée. Nous verrons que la persécution contre la prostitution visait ainsi plus largement les femmes. À travers les deux parties de ce chapitre, l'évolution de l'emploi de la violence par les autorités nazies sera soulignée, puisque c'est par cette radicalisation que les bordels s'établirent dans le réseau des camps. La SS dominait les détenus dans ce monde de terreur, mais la SS contrôlait aussi la prostitution en société civile.

Dans le deuxième chapitre, nous étudierons un des grands changements apportés au système des camps de 1942 à 1945 : la création des bordels. Pourquoi les Nazis amenèrent cette innovation tandis qu'elle va évidemment à l'encontre de l'idéologie nazie, que ce soit concernant la prostitution ou leurs valeurs familiales conservatrices? Nous verrons que l'évolution de l'idéologie nazie et le contexte de guerre en 1941-1942 mèneront à la création du système de primes pour établir les bordels dans le réseau des camps. Ainsi, ces complexes prirent plus d'importance au sein de régime hitlérien et repousse les limites au totalitarisme nazi. Les *Sonderbauten* sont aussi devenus une arme de la biopolitique nazie, notamment par son utilisation comme traitement contre l'homosexualité, par le respect de la hiérarchie raciale et de la politique sur les maladies vénériennes. Or, comment les Nazis parvinrent à institutionnaliser les bordels dans le système? Quant à la perspective des détenus par rapport à l'institution des bordels, quels prisonniers pouvaient accéder aux bordels et pourquoi voulaient-ils y aller? Nous verrons que les bordels offraient l'opportunité aux détenus d'acquérir un certain pouvoir et leur permettaient d'aller à l'encontre de leur internement. Les bordels se transformèrent donc en une institution que les Nazis n'arrivèrent pas à contrôler totalement.

Un troisième chapitre se concentrera davantage sur la perspective des femmes quant aux bordels concentrationnaires. Quelles étaient les stratégies de recrutement SS de ces femmes à Ravensbrück et à Auschwitz et qui étaient-elles? Quelles étaient

les conditions de vie dans le bordel; quels étaient les avantages et les inconvénients à y travailler? Est-ce que les femmes purent utiliser le bordel comme stratégie de survie? Nous y porterons aussi des réflexions sur la notion sur l'aspect « volontaire » de ce travail. Ce n'était pas de la prostitution, mais bien du viol et ces femmes étaient des victimes. Par conséquent, nous analyserons le caractère forcé de cette prostitution, ou plutôt du travail sexuel forcé. Nous désignerons également un terme adéquat pour appeler ces femmes qui se trouvaient dans les bordels concentrationnaires, et ce, basé sur l'évolution de l'historiographie commencée avec Paul. Aussi, nous qualifierons la nature de l'échange sexuel, avec le concept de « *mutual assistance* » d'une part, et la notion du travail sexuel forcé d'autre part.

## CHAPITRE I

### VIOLENCE ET DOMINATION, CONTEXTUALISATION DES BORDELS CONCENTRATIONNAIRES PAR L'ANALYSE DU SYSTÈME DES CAMPS ET PAR L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE SUR LA PROSTITUTION EN ALLEMAGNE NAZIE, 1933-1941

La nature des camps de concentration changea énormément entre 1933 et 1941; ils connurent des transformations et se radicalisèrent. Un des changements significatifs apportés quant à leur utilisation constitue l'établissement de bordels pour les prisonniers en 1942. Pourquoi un système de travail sexuel forcé fut créé dans le réseau des camps? Comment les Nazis arrivèrent à implanter les bordels dans ce milieu? Pour répondre à ces questions dans le deuxième chapitre, une histoire concise des camps doit d'abord être établie puisque leurs fonctions et les conditions de vie des détenus variaient selon le camp, mais aussi selon les phases historiques de ces complexes. Effectivement, le visage des camps ne fut pas identique du début à la fin. Dans la deuxième partie du chapitre, la prostitution en Allemagne nazie sera étudiée, car la politique sur cette activité affecta les prostituées et beaucoup furent internées dans les camps. La domination nazie omniprésente se sentit tant dans le monde des camps que dans la politique sur la prostitution. Ainsi, ce chapitre illustrera les rapports entre ces deux histoires, l'histoire des camps et l'histoire de la prostitution, puisque ces liens élucident la compréhension de l'institution des bordels concentrationnaires. Ce chapitre révélera également l'utilisation de la violence accrue de la part des Nazis, car c'est entre autres par cette radicalisation de la violence et par le contrôle absolu de la SS, autant dans le système des camps que dans la politique sur la prostitution, que les bordels furent établis dans les complexes.

### 1.1 Les camps de concentration : 1933-1941

Les camps de concentration formaient des sociétés d'exception où la terreur régnait sur la vie quotidienne. Dans la première partie du chapitre, nous verrons l'évolution du système concentrationnaire en se basant sur la périodisation émise par Nikolaus Wachsmann<sup>1</sup>. Cette délimitation temporelle souligne les transformations majeures apportées dans le système, mais aussi les transformations au sein de la communauté concentrationnaire. Par ailleurs, cette périodisation souligne aussi l'aggravation du niveau de la violence employée par la SS et de l'abus de leur pouvoir. Comment les Nazis sont-ils parvenus à dominer les prisonniers à tel point? Les complexes concentrationnaires sont évidemment devenus plus importants pour le régime avec leurs fonctions qui changeaient avec les années. Nous verrons que le système concentrationnaire répondait à des besoins biopolitiques ainsi qu'économique. De plus, nous étudierons la situation unique des femmes dans le réseau des camps afin d'expliquer les différences avec l'internement des hommes. Nous verrons qu'elles connurent une expérience d'internement très différente de celle des hommes, notamment au niveau de l'identité sexuelle. En examinant la situation des femmes dans l'institution des camps, il sera plus facile de comprendre pourquoi certaines d'entre elles participèrent aux bordels dès 1942.

---

<sup>1</sup> Les premiers camps, 1933-1934; la formation et la coordination, 1934-1937; l'expansion, 1937-1939; et la guerre et les meurtres de masses, 1939-1941. Voir Nikolaus Wachsmann, « The Dynamics of Destruction: the Development of the Concentration Camps, 1933-1945 », dans *Concentration Camps in Nazi Germany: The New Histories*, sous la dir. de Jane Caplan et Nikolaus Wachsmann, New York, Routledge, 2010, p.18 et Wachsmann, *KL*, p.21-22. Il y a, évidemment, d'autres modèles de périodisation selon l'analyse de l'historien. Herbert, Orth et Dieckmann identifient quatre phases, voir Ulrich Herbert, Karin Orth et Christoph Dieckmann, « Die nationalsozialistischen Konzentrationslager. Geschichte, Erinnerung, Forschung », dans *Die nationalsozialistischen Konzentrationslager, Entwicklung und Struktur, Band I*, sous la dir. de Ulrich Herbert, Karin Orth et Christoph Dieckmann, Göttingen, Wallstein, 1998, p.25-32, et Robert Sommer distingue plutôt cinq périodes, voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.51-55.

### 1.1.1 Les premiers camps : 1933-1934

Le 22 mars 1933 marqua l'inauguration du premier camp, celui de Dachau, soit quelques semaines après que Hitler fut nommé Chancelier le 30 janvier 1933<sup>2</sup>. Les camps de concentration datent ainsi du début du régime nazi. L'établissement des « premiers camps » n'était pas dirigé par le nouveau chancelier, mais l'initiative venait plutôt des ministères subordonnés comme des ministères de l'intérieur, la police politique, la SA (*Sturmabteilung*) ou la SS<sup>3</sup>. *Reichsführer*-SS Heinrich Himmler dirigea la police en Bavière et les unités de gardes à Dachau, représentant le premier camp sous la supervision exclusive de la SS. Ce camp fut désigné comme instrument central pour accueillir tous les détenus en « détention préventive » (*Schutzhaft*) en Bavière<sup>4</sup>. Le *Schutzhaft* constitua une forme d'internement illimitée sans contrôle judiciaire, reposant sur le décret du président du Reich du 28 février 1933 pour la protection du peuple et de l'État (*Verordnung des Reichspräsidenten zum Schutz von Volk und Staat*). Cette loi était une des répercussions de l'incendie du Reichstag du 27 février et annula les libertés civiles et politiques<sup>5</sup>. Le régime se basa sur ce décret jusqu'à son effondrement, lui fournissant les bases de destruction des adversaires de la tyrannie fasciste, opprimant ainsi le droit à la liberté personnelle et à la liberté d'expression.

---

<sup>2</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.3. Le camp ouvrit le 20 mars selon Christian Goeschel et Nikolaus Wachsmann, *The Nazi Concentration Camps, a Documentary History*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2012, p.5, et ouvrit le 21 mars selon Angelika Königseder, « Die Entwicklung des KZ-Systems », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.31.

<sup>3</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.29.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.29 et 32.

<sup>5</sup> Voir « *Verordnung des Reichspräsidenten zum Schutz von Volk und Staat* » du 28 février 1933. <http://www.documentarchiv.de/ns/rtbrand.html> (Consulté le 10 novembre 2015). Pour plus d'informations sur le cadre juridique entourant le feu du Reichstag et ses conséquences sur la détention préventive, voir : Michael P. Hensle, « Die Verrechtlichung des Unrechts. Der legalistische Rahmen der nationalsozialistischen Verfolgung », dans *Der Ort des Terrors. Band 1*, p.76-90.

Initialement, les « premiers » camps furent établis de manière improvisée, voire même chaotique, comme lieux d'incarcération pour les ennemis politiques, surtout les gens de la gauche politique. Durant la première vague d'arrestations massives et de terreur en mars et avril 1933, entre 40 000 et 50 000 hommes furent arrêtés<sup>6</sup>. Pour les accueillir, des centaines de « premiers camps » furent établis dans des manufactures ou dans des prisons. Ces complexes étaient au centre de la terreur nazie en 1933 pour sécuriser leur pouvoir et pour rebâtir la nation allemande à l'image de l'idéologie nazie. À cette époque, le but était d'intimider les détenus et de les rééduquer par le travail forcé<sup>7</sup>. Comme les « premiers camps » n'étaient pas gérés de manière homogène, les conditions d'internement n'étaient pas encore régularisées. En fait, au début de 1934, leur future demeura incertain, « *[i]n fact, it was not even clear if the camps would have any future at all in the Third Reich* »<sup>8</sup>.

### 1.1.2 La formation et la coordination : 1934-1937

Le système des camps nazi fut érigé de façon plus sérieuse entre 1934 et 1937 par la prise du contrôle des camps par la SS. La consolidation des pouvoirs entre 1934 et 1936 amena une certaine standardisation du système et de son administration, ce qui est clé pour le développement et la transformation de ces complexes<sup>9</sup>. La rivalité entre la SA et la SS prévenait une planification uniforme de ces complexes. La SA possédait des centres dont Moringen, un camp de femmes. Lorsque Himmler devint chef de la police politique le 20 avril 1934, les camps de la SA furent graduellement dissouts et leurs gardes remplacés par la SS<sup>10</sup>. La SA fut éliminée comme force majeure politique lors de la Nuit des Longs Couteaux le 30 juin 1934. Cet événement

---

<sup>6</sup> Wachsmann, *KL*, p.32.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p.50.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.78.

<sup>9</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.31.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.30. Pour plus d'informations, voir Wachsmann, *KL*, p.85.

ébranlant constitue un point crucial dans l'histoire des camps puisqu'il a permis à la SS de réorganiser le réseau comme elle le désirait<sup>11</sup>. Alors au lieu de représenter un instrument de répression temporaire nécessaire pour le renforcement du régime nazi, ces camps comportaient désormais des outils permanents pour l'internement préventif de toute personne que le régime qualifiait d'ennemi. La SS prit le contrôle du système des camps en éliminant la SA et les réorganisèrent pour finalement les uniformiser. Plusieurs « premiers camps » fermèrent déjà en 1934<sup>12</sup>. De plus, avec la mort du Président Hindenburg en août 1934, la position de Hitler se cristallisa; il prit désormais le titre de « Führer et Chancelier du Reich »<sup>13</sup>, ce qui permit à la SS de solidifier leur contrôle du système des camps.

À la suite de la demande de Himmler, le commandant de Dachau, Theodor Eicke, procéda à une restructuration et à une expansion du système des camps en mai 1934<sup>14</sup>. Dachau devint alors le modèle pour la création des futurs camps ainsi que pour la gestion de ceux-ci, notamment au niveau de la violence utilisée. En 1935, il posséda sa propre organisation (IKL, *Inspektion der Konzentrationslager*, Inspection des camps de concentration), établissant ainsi une bureaucratie centrale pour le système concentrationnaire nouvellement établi<sup>15</sup>. De plus, Hitler annonça à Himmler le 1<sup>er</sup> novembre 1935 que ces complexes ne tiendront pas en compte la loi<sup>16</sup>. Ainsi, les prisonniers ne pouvaient pas avoir de représentations légales, une action qui intensifia la violence présente dans le système. Par ailleurs, Himmler prit le contrôle de la police allemande le 17 juin 1936, lui permettant de gérer les camps plus facilement, puisque la détention préventive était déterminée par la police. L'organisation des camps de concentration était désormais indépendante des

---

<sup>11</sup> Wachsmann, « The Dynamics of Destruction », p.21.

<sup>12</sup> Wachsmann, *KL*, p.87.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.83.

<sup>14</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.30.

<sup>15</sup> Königseder, « Die Entwicklung des KZ-Systems », p.32, et Sofsky, *The Order of Terror*, p.31

<sup>16</sup> Wachsmann, *KL*, p.93.

changements dans le personnel du camp et de leurs initiatives. La consolidation des pouvoirs SS sur le système concentrationnaire amena les prisonniers sous la même gestion de dirigeants, certes, mais elle représentait aussi l'institutionnalisation des camps comme un système social violent.

En 1936, le réseau connut de gros changements marqués par la fermeture de plusieurs centres<sup>17</sup>. Notons que seulement deux « premiers camps » restèrent en fonction, soit Dachau et Lichtenburg. Cependant, en raison de la restructuration le IKL ouvrit deux camps de concentration supplémentaires qui demeurèrent ouverts jusqu'à la fin de la guerre, soit Sachsenhausen en juillet 1936 et Buchenwald en juillet 1937<sup>18</sup>. L'utilisation de la discipline et de la terreur se vit plus systématique et les prisonniers étaient moins souvent relâchés en société. Par conséquent, le système passa de 4761 détenus le 1er novembre 1936 à environ 7750 à la fin de 1937<sup>19</sup>.

### 1.1.3 Expansion : 1937-1939

En conséquence de l'augmentation du nombre de prisonniers, le IKL ouvrit Flossenbürg en mai 1938, Mauthausen, le premier camp ouvert en Autriche, en août 1938 et Ravensbrück, le seul camp construit uniquement pour accueillir les femmes, en mai 1939<sup>20</sup>. Avec ces inaugurations, le système devint plus imposant comme instrument de terreur. En septembre 1939, au début de la guerre, le réseau dénombrait 21 400 détenus<sup>21</sup>. Trois événements déroulés en 1938 aident à expliquer cette

<sup>17</sup> Wachsmann, « The Dynamics of Destruction », p.22.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.97-98.

<sup>19</sup> *Ibid.*, 23.

<sup>20</sup> Königseder, « Die Entwicklung des KZ-Systems », p.33. Flossenbürg et Mauthausen représentent les deux premiers camps à avoir été construits principalement pour leur emplacement près des carrières afin de les exploiter. De plus, la population des détenus dans ces deux camps fut majoritairement formée par les asociaux et les criminels. Voir Wachsmann, *KL*, p.163 et 164.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.186.

expansion, soit l'*Anschluss* avec l'Autriche en 1938, l'action « *Arbeitsscheu Reich* » et la Nuit de Cristal.

Avec la consolidation du régime nazi, les camps accueillirent d'autres groupes de détenus, dont les asociaux<sup>22</sup>. Depuis la prise de contrôle de la police criminelle par Himmler le 17 juin 1936<sup>23</sup>, le système évolua d'un centre de répression politique à un instrument politique où la SS emprisonna tous ceux dont elle jugea marginaux, comprenant entre autres les homosexuels (puisqu'ils violaient le paragraphe 175 et 175a du code criminel<sup>24</sup>), les alcooliques et les prostituées. Le but était de protéger la *Volksgemeinschaft* (la « communauté du peuple ») de ces *Volksschädlingen* (individus nuisibles au peuple) et d'uniformiser le *Volk* pour faciliter la domination raciale aryenne. Environ 2 000 « criminels » furent envoyés en détention préventive en mars 1937<sup>25</sup>. La SS procéda également à des arrestations massives des *Asozialen* en 1938 lors de l'action « *Arbeitsscheu Reich* » pour les exclure de la société<sup>26</sup>. Le nombre de détenus alla d'environ 7 500 en 1937 à environ 24 000 en 1938<sup>27</sup>.

Aussi, suite à la Nuit de Cristal le 9 novembre 1938, la SS procéda à des arrestations massives de Juifs, environ 30 000, et les envoya dans les camps<sup>28</sup>. Ces centres jouèrent un rôle crucial dans la politique raciale nazie avant la guerre. À la fin de 1938, ils furent largement peuplés par des marginaux et des Juifs. Cela présente un changement majeur dans les rôles et les fonctions de ces complexes puisqu'au départ, ce n'était que les adversaires politiques qui furent ciblés par les arrestations.

<sup>22</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.33. Il y eut toutefois des asociaux dans les camps depuis 1933.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> Heineman, « Sexuality and Nazism : The Doubly Unspeakable ? », p.23.

<sup>25</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.33.

<sup>26</sup> Stefanie Schüler-Springorum, « Masseneinweisungen in Konzentrationslager : Aktion 'Arbeitsscheu Reich', Novemberpogrom, Aktion 'Gewitter' », dans *Der Ort des Terrors. Band 1*, p.158.

<sup>27</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.34.

<sup>28</sup> Schüler-Springorum, « Masseneinweisungen in Konzentrationslager », p.158.

Avec la multiplication du nombre de détenus, en 1938, la SS vit le potentiel de l'exploitation du travail forcé pour enrichir l'économie SS<sup>29</sup>. Les prisonniers travaillaient dans des carrières (près des camps de Flossenbürg et Mauthausen) ou dans l'industrie des briques (près de Sachsenhausen et Buchenwald). Bien que le travail forcé des prisonniers n'améliorât pas l'économie nazie de façon significative à long terme<sup>30</sup>, son impact sur la qualité de vie des détenus ne put être négligé et encore plus pendant la guerre.

#### 1.1.3.1 La *Häftlingsgesellschaft* (communauté prisonnière)

Dès le milieu des années 1930, trois innovations ébranlèrent la vie quotidienne dans les camps, soit le processus de déshumanisation, la création du système de catégorisation des triangles de couleurs et le renforcement du principe hiérarchique dans le réseau concentrationnaire.

Dès leur arrivée au camp, les détenus étaient victimes de violence physique et mentale avec le processus de déshumanisation. Dès 1938, le port de l'uniforme devint obligatoire et à la fin des années 1930, les prisonniers ne seront plus appelés par leur nom mais bien par un matricule, perdant réellement tout aspect de leur individualité<sup>31</sup>. Ils perdaient leurs biens personnels et leur statut social. Pour citer Sofsky, « *it was a rape of the person* »<sup>32</sup>. Humiliés et intimidés, les prisonniers entrèrent dans un

---

<sup>29</sup> Jan Erik Schulte, « Das SS-Wirtschafts-Verwaltungsamt und die Expansion des KZ-Systems », dans *Der Ort des Terrors. Band 1*, p.143-144 Les détenus allaient contribuer à la construction des villes selon la nouvelle vision de Hitler, et allaient travailler avec le DESt (Deutsche Erd- und Steinwerke GmbH) (une entreprise allemande chargée d'exploiter les carrières gérées par Oswald Pohl). Il y avait aussi d'autres entreprises économiques SS pour lesquelles les prisonniers travaillaient, dont dans l'industrie du textile. Voir Hermann Kaienburg, « Zwangsarbeit: KZ und Wirtschaft im Zweiten Weltkrieg », dans *Der Ort des Terrors. Band 1*, p.181-182.

<sup>30</sup> Wachsmann, *KL*, p.209.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.118-119.

<sup>32</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.85.

nouveau monde contrôlé par la violence de la SS. Ils connurent un mode d'existence propre au système concentrationnaire très différent de celui de 1933 et qui continuait de se radicaliser.

La SS introduit en 1938 le système de catégorisation des triangles de couleurs afin d'identifier les prisonniers pour mieux les gérer<sup>33</sup>. Cet instrument de classification, symbole de la terreur concentrationnaire, établit des classes sociales hiérarchisées avec fonction de discriminer les détenus et aggrava directement les conditions de vie des prisonniers.

Aussi, Himmler introduit des prisonniers-fonctionnaires élites appelés les « Kapos ». Ces derniers supervisaient les *Kommandos* de travail ou le fonctionnement de la vie quotidienne en imposant la discipline dans les baraques. Ils travaillaient aussi dans l'administration du camp, c'est-à-dire à la cuisine ou à l'infirmerie<sup>34</sup>. Ils bénéficiaient de meilleures conditions de vie avec notamment plus de nourriture à leur disposition, d'un meilleur endroit pour dormir (parfois ils avaient leur propre chambre), plus de vêtements et de l'argent pour se procurer notamment des cigarettes. Les Kapos détenaient le destin des autres prisonniers dans leurs mains et ils agissaient avec beaucoup de violence. La majorité de ces postes fut réservée aux Allemands et interdit aux Juifs, respectant ainsi la biopolitique raciale nazie<sup>35</sup>.

---

<sup>33</sup> Annette Eberle, « Häftlingskategorien und Kennzeichnungen », dans *Der Ort des Terror. Band 1*, p.91. Certaines catégories de détenus, dont les prisonniers politiques, les sociaux et les Juifs, devinrent apparentes depuis la réorganisation du système concentrationnaire, voir p.93. Pour de plus amples informations sur la catégorisation des détenus, voir son chapitre, p.91-109.

<sup>34</sup> Wachsmann, *KL*, p.122-124.

<sup>35</sup> Il y avait, par ailleurs, une compétition constante entre les groupes de détenus des criminels (les verts) et les communistes (les rouges) pour obtenir les postes de Kapos. Voir Herbert Obenaus, « Der Kampf um das tägliche Brot », dans *Die nationalsozialistischen Konzentrationslager, Entwicklung und Struktur, Band II*, sous la dir. de Ulrich Herbert, Karin Orth et Christoph Dieckmann, Göttingen, Wallstein, 1998, p.851.

#### 1.1.4 Guerre et meurtre de masse : 1939-1941

De toute évidence, le système concentrationnaire connut des transformations importantes à cause de son expansion continue. Toutefois, l'arrivée de la guerre avec l'invasion de la Pologne affecta de surcroît les fonctions des camps et leurs structures sociales. Le conflit causa entre autres l'internationalisation du réseau par la prise de territoires par les Nazis. La guerre empira également les conditions de vie des détenus à cause de la multiplication de leur nombre<sup>36</sup>. L'internationalisation de ces sociétés accentua aussi la différenciation sociale interne, occasionnant un contraste profond entre les différents groupes nationaux provoqué par le respect de la biopolitique raciale nazie. Les détenus allemands se trouvaient assurément à la tête de la hiérarchie et les « non-Aryens », dont les Juifs, se trouvaient au bas de l'échelle. Par leurs caractéristiques nordiques, les Norvégiens et les Danois étaient regardés comme des « Aryens » et ils étaient ainsi plus près de la SS que les Français, par exemple, qui étaient davantage persécutés. Donc, les prisonniers étaient catégorisés par le système de triangles, certes, mais aussi par leur nationalité. Le nombre de détenus se multiplia, passant de 60 000 pendant l'hiver de 1938, à 115 000 en 1942<sup>37</sup>. Les camps étaient constamment surpeuplés et le IKL procéda à une expansion des camps près des frontières allemandes pour accueillir les nouveaux peuples conquis. Neuengamme fut transformé en camp principal en janvier 1940, Auschwitz ouvrit en juin 1940 pour écraser l'opposition en Pologne et Gross-Rosen ainsi que Struthof (aussi appelé Natzweiler) ouvrit en mai 1941<sup>38</sup>.

L'établissement de ces complexes reflète l'étendue de la terreur nazie, mais leur création fut aussi stimulée par les ambitions économiques de la SS. Elle correspondait également à une répercussion de l'invasion de l'URSS le 22 juin 1941

---

<sup>36</sup> Pendant la guerre, les Allemands constituaient seulement entre cinq et dix pourcents de la population totale des prisonniers concentrationnaires. Voir Sofsky, *The Order of Terror*, p.34.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.35.

<sup>38</sup> Wachsmann, *KL*, p.203-204.

pour répondre au rêve nazi du *Lebensraum* (l'espace vital), mais aussi pour répondre aux critères bioraciales. Avec la mise en œuvre de l'opération Barbarossa, « *the Third Reich launched not only the most massive campaign in military history, it also unleashed an equally unprecedented campaign of genocidal violence* »<sup>39</sup>. Pour accueillir les nombreux prisonniers de guerre soviétiques, la SS établit deux complexes concentrationnaires en Europe de l'Est, soit Majdanek et une annexe à Auschwitz, Birkenau. Aussi, bien que Stutthof fût construit en septembre 1939, ce dernier fut transformé en camp de concentration principal au début de 1942<sup>40</sup>.

Ainsi, sept camps furent créés depuis le début de la guerre pour répondre à des besoins économiques et biopolitique. Avec leur installation, l'application de l'idéologie nationale-socialiste se radicalisa. Les Nazis purent dominer les pays occupés par la violence et l'intimidation. Ainsi, le régime contrôla de manière plus efficace les territoires allemands, autrichiens et polonais et imposa leur idéologie par cet instrument de terreur.

#### 1.1.4.1 La transformation de la *Häftlingsgesellschaft*

Le conflit intensifia la détention dans les complexes d'emblée; les portions de nourriture furent diminuées et il y avait moins de temps libre aux dépens de l'appel qui durait plus longtemps. La vie fut marquée par la violence, la terreur, la famine et les épidémies. Le travail forcé occasionnait l'épuisement, la torture et la mort. Pour citer Sofsky : « *[w]ork did not secure life; it ravaged it* »<sup>41</sup>. Ce fut une apparition

<sup>39</sup> Adam Tooze, *The Wages of Destruction: The Making & Breaking of the Nazi Economy*, New York, Penguin Books, 2007, p.462.

<sup>40</sup> Wachsmann, *KL*, p.278-279. Par contre, ces camps ne furent jamais remplis par les prisonniers soviétiques attendus des Nazis, puisque ces derniers ne gagnèrent pas la guerre à l'Est, la *Blitzkrieg* échoua. À partir de 1942, ces camps servirent de lieux de détention principaux pendant l'Holocauste.

<sup>41</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.168.

précoce de la notion d'extermination par le travail (*Vernichtung durch Arbeit*), affectant la vie de milliers de détenus à partir de 1942<sup>42</sup>. L'accroissement du taux de mortalité provoqua le besoin de détruire les corps, ne pouvant les disposer nul part. Dès l'été 1940, les camps de l'avant-guerre furent dotés de fours crématoires<sup>43</sup>.

Afin d'éliminer les *Muselmänner*, les prisonniers trop émaciés pour marcher ou pour manger et n'étant évidemment plus en fonction de travailler, la SS mit sur pied un programme d'extermination en avril 1941 qui devint l'opération 14f13<sup>44</sup>. Ce point tournant dans l'histoire des camps marqua un premier pas vers l'annihilation des prisonniers et constitua le premier programme d'extermination de masse coordonné sur une grande échelle. Les détenus jugés infirmes selon les critères eugéniques nazis étaient euthanasiés. L'opération fonctionnait indépendamment de la Solution finale, qui n'avait pas encore été lancée, mais cette action mit en place les instruments nécessaires pour l'Holocauste. Avec l'action 14f13, les gardes SS amplifièrent leur utilisation de la terreur et, croyant que cela faisait partie de leur devoir, ils assassinèrent désormais des détenus quotidiennement, banalisant la présence de la violence dans le système<sup>45</sup>. Les camps Sachsenhausen et Dachau entamèrent des opérations de meurtres des *Muselmänner* et des prisonniers soviétiques par fusillades, tandis que Auschwitz procéda à la première extermination par l'utilisation du gaz à l'intérieur même d'un camp de concentration en septembre 1941<sup>46</sup>. L'action 14f13 souligne la transformation des camps en centres d'extermination, changeant ainsi la nature épouvantable de ces complexes. La

---

<sup>42</sup> Kaienburg, « Zwangsarbeit », p.182.

<sup>43</sup> Wachsmann, *KL*, p.225.

<sup>44</sup> Königseder, « Die Entwicklung des KZ-Systems », p.36. Pour plus d'informations sur cette opération, voir Wachsmann, *KL*, p.240-258, et Wili Dreßen, « Konzentrationslager als Tötungs- und Hinrichtungsstätten für Oppositionelle, Behinderte, Kriegsgefangene », dans *Der Ort des Terrors. Band 1*, p.230-232. Par ailleurs, à l'automne 1941, la SS implanta l'opération 14f14, aussi un programme d'extermination de masse réservé aux prisonniers soviétiques. Voir Wachsmann, *KL*, p.261.

<sup>45</sup> Wachsmann, *KL*, p.256.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.267-269.

création de camps spécifiquement pour femmes marque une autre transformation dans les rôles du système des camps. Jusqu'ici, seulement les camps pour hommes furent analysés, puisqu'ils accueillirent une population principalement masculine. Or, les femmes furent internées dans des camps depuis 1933 et cette détention doit être étudiée afin de comprendre leur place dans le réseau.

### 1.1.5 Les femmes dans les camps

Les femmes occupèrent une position très complexe dans le système des camps, puisque l'histoire de leur détention évolua différemment de celle des hommes. Les femmes connurent moins de violence physique infligée contre elles pendant leur internement, mais elles subirent une violence sexualisée spécifique aux femmes.

#### 1.1.5.1 Moringen : le premier camp pour femmes

Les femmes furent d'abord internées à Moringen, un centre contrôlé par l'État prussien, dès juin 1933<sup>47</sup>. Les raisons pour leur détention étaient généralement les mêmes que les hommes, soit parce qu'elles étaient jugées comme des adversaires politiques. Or, elles étaient internées en moins grand nombre<sup>48</sup>, probablement dû à leur sous-représentation dans les positions d'autorités au sein du parti politique social-démocrate ou communiste. Par ailleurs, des conjointes furent arrêtées en

---

<sup>47</sup> Goeschel et Wachsmann, *The Nazi Concentration Camps*, p.277, 279.

<sup>48</sup> En novembre 1933, 141 femmes étaient internées dans le camp. Voir Hans Hesse, « Von der 'Erziehung' zur 'Ausmerzungen': Das Konzentrationslager Moringen 1933-1945 », dans *Instrumentarium der Macht: Frühe Konzentrationslager 1933-1937. Geschichte der Konzentrationslager 1933-1945, Band 3*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Berlin, Metropol, 2003, p.127.

conséquence de la politique d'intimidation et de représailles; leur détention servit d'otage aux hommes échappés des camps<sup>49</sup>.

Les conditions de détention préventive se distinguèrent de celles des camps pour hommes. Wachsmann affirme que « [...] *Moringen was a world away from the camps for men. [...] it resembled a regular prison [...]* »<sup>50</sup>. La brutalité employée était moindre puisque ce camp n'était pas géré par une organisation nazie. Donc, la restructuration réalisée par Eicke en 1934 n'eut aucun impact sur Moringen et causa des différences administratives majeures quant aux conditions d'internement. Notons déjà que le travail était plus facile; les détenues tricotaient ou réparaient des vêtements, et ce, moins de huit heures par jour<sup>51</sup>.

#### 1.1.5.2 Lichtenburg : camp de femmes contrôlé par la SS

En raison de la surpopulation à Moringen, les prisonnières furent transférées le 20 décembre 1937 à Lichtenburg, un camp pour hommes récemment évacué. Ce camp devint le premier camp pour femmes contrôlé par le IKL<sup>52</sup>. Tout comme dans les autres camps pour hommes, beaucoup d'asociales et de témoins de Jéhovah furent incarcérés en raison de la politique d'exclusion. Les conditions d'internement étaient plus difficiles à Lichtenburg, notamment avec des punitions plus fréquentes<sup>53</sup>, mais elles n'étaient pas aussi ardues que dans les autres camps. Cette différence quant au

---

<sup>49</sup> En effet, Senta Beimler et sa belle-sœur Maria Dengler, furent condamnées à internement à vie à Moringen suite à la fuite de du mari de Senta à Dachau en 1933. Voir Sybil Milton, « Women and the Holocaust: the Case of German and German-Jewish Women », dans *When Biology became Destiny: Women in Weimar and Nazi Germany*, sous la dir. de Renate Bridenthal, Atina Grossmann et Marion Kaplan, New York, Monthly Review Press, p.299, Wachsmann, *KL*, p.31, 77, 131.

<sup>50</sup> Wachsmann, *KL*, p.131.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.131.

<sup>52</sup> Hesse, « Das Konzentrationslager Moringen 1933-1945 », p.135.

<sup>53</sup> Comme punition, les femmes reçurent notamment moins de nourriture. Il fallut attendre janvier 1940 afin que Himmler ordonne la flagellation. Milton, « Women and the Holocaust », p.307.

niveau de la violence utilisée est dû à la restructuration accomplie par l'IKL entre 1934 et 1936 qui, rappelons-le, n'affecta pas Moringen. Alors bien que Lichtenburg fit partie du IKL, cette réorganisation s'y appliqua difficilement, car le camp précédent ne subit pas les changements au système concentrationnaire. Donc Lichtenburg avait beaucoup de rattrapage à faire pour arriver au même niveau de violence que dans les camps pour hommes. Le déroulement de la journée rejoignit les standards des autres camps du IKL avec plus d'heures allouées au travail. La nouvelle administration introduisit d'ailleurs les premiers postes de gardes de femmes<sup>54</sup>. Au total, 1415 femmes furent internées à Lichtenburg et seulement 3500 femmes furent incarcérées dans le réseau entre 1933 et 1939<sup>55</sup>.

#### 1.1.5.3 Ravensbrück et l'évolution de la terreur concentrationnaire

En mai 1939, les détenues de Lichtenburg, devenues trop nombreuses, furent transférées au nouveau camp de Ravensbrück, désormais le camp central et permanent pour femmes<sup>56</sup>. La création de Ravensbrück marque un tournant dans l'histoire des camps de concentration, puisqu'elle met en évidence la place accordée aux détenues dans le système concentrationnaire. Ravensbrück avait donc six ans de retard sur les camps d'hommes en ce qui a trait à sa création comme instrument de détention violent.

---

<sup>54</sup> Pour plus d'informations sur les femmes gardes et leur différence avec les gardes masculins, voir notamment Wachsmann, *KL*, p.133-134, Barbara Distel, « Frauen in nationalsozialistischen Konzentrationslagern – Opfer und Täterinnen », dans *Der Ort des Terrors. Band 1*, p.203-207 et Jane Caplan, « Gender and the Concentration Camps », dans *Concentration camps in Nazi Germany: the new histories*, sous la dir de Jane Caplan et Nikolaus Wachsmann, p.95-98.

<sup>55</sup> Bernhard Strelbel, *Ravensbrück, un complexe concentrationnaire*, trad. de l'allemand, Paris, Fayard, 2005, p.38-39.

<sup>56</sup> Voir Bernhard Strelbel, « Ravensbrück – das zentrale Frauenkonzentrationslager », dans *Die nationalsozialistischen Konzentrationslager, Entwicklung und Struktur, Band 1*, p.221-222, pour avoir des statistiques sur les femmes internées à Ravensbrück.

À Ravensbrück, où plus de 130 000 femmes furent internées entre 1939 et 1945<sup>57</sup>, l'uniforme était obligatoire, soit une robe rayée blanche et bleue avec un tablier et un foulard pour les cheveux<sup>58</sup>. Le travail forcé était difficile, surtout avec l'extension du camp au cours des deux premières années, mais il n'était pas si destructif comme dans les autres camps SS. Les femmes contribuèrent également à l'économie SS et travaillèrent pour le *Deutschen Ausrüstungswerken* (usines allemandes d'armement) et pour le *Gesellschaft für Textil- und Lederwertung GmbH* (l'entreprise textile de la SS) dès 1940<sup>59</sup>.

Avec de nouvelles sanctions dont la bastonnade dès 1940 et les exécutions qui devinrent plus fréquentes à partir de février 1941, le système disciplinaire était désormais plus acerbé<sup>60</sup>. Le taux de mortalité représentait le plus faible de l'ensemble du réseau, soit environ 84 morts sur 4 000 détenues en 1941<sup>61</sup>, et ce, malgré l'existence de l'action 14f13<sup>62</sup>. Ceci peut s'expliquer par la plus faible présence de violence à Ravensbrück en comparaison avec les camps pour hommes, et ce, à cause de leur sexe. La SS ne voulait pas infliger, par exemple, la pendaison sur pilier. En effet, les détenues méritaient un traitement plus modéré puisque, selon Himmler, elles représentaient le sexe faible<sup>63</sup>. Au lieu d'avoir des agressions brutales, les gardes SS utilisaient des chiens, car Himmler croyait que les femmes auraient peur d'eux<sup>64</sup>. L'utilisation de la violence dans le monde concentrationnaire était donc genrée. Aussi, Ravensbrück avait un retard sur les autres camps quant aux conditions

---

<sup>57</sup> Milton, « Women and the Holocaust », p.307. Ravensbrück accueillera, après le camp pour femmes à Auschwitz, la population féminine la plus importante de tous les camps.

<sup>58</sup> Wachsmann, *KL*, p.133.

<sup>59</sup> Strebel, *Ravensbrück*, p.198 et 201.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p.260 et 267. C'est seulement depuis janvier 1940, la punition corporelle a été introduite à Ravensbrück après une inspection de Himmler. Voir Milton, « Women and the Holocaust », p.307.

<sup>61</sup> Milton, « Women and the Holocaust », p.307.

<sup>62</sup> Strebel, « Ravensbrück – das zentrale Frauenkonzentrationslager », p.235. Voir Strebel, *Ravensbrück*, p.303-321 pour un chapitre complet sur l'opération 14f13.

<sup>63</sup> Wachsmann, *KL*, p.227.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.133.

d'internement moins intenses, car la réorganisation du système des camps déroulée entre 1934 et 1936 n'affecta jamais le camp de Moringen.

#### 1.1.5.4 La violence sexualisée

À cause du mépris de la sexualité féminine, les femmes connurent une violence sexualisée particulière, voire même multidimensionnelle, et une domination plus saillante dans l'univers concentrationnaire<sup>65</sup>. Nous examinerons dans cette partie la signification et la fonction accordée aux cheveux et au cycle menstruel. Tout comme pour les hommes, les femmes durent aussi se raser les cheveux lors de leur processus d'internement. Avec ce rituel, elles perdaient une partie de leur identité et de leur intégrité mais aussi de leur sexualité, car pour plusieurs les cheveux représentent un symbole de la sexualité féminine. Donc pour ces femmes persécutées, la violence imposée par les Nazis prenait forme en attaquant l'identité féminine. Elles étaient humiliées; la tonte des cheveux occupait une fonction de punition et de stigmatisation, dont une femme affirme qu'elle se sentait plus que nue, qu'elle se sentait dégradée<sup>66</sup>. Toutefois, notons que ce n'était pas toutes les femmes qui perdaient obligatoirement leurs cheveux. En effet, cette action dépendait de plusieurs facteurs, soit de la nationalité et de la religion de la femme, du camp de concentration, de la date d'arrivée au camp et finalement de la volonté de la SS<sup>67</sup>.

---

<sup>65</sup> Le terme « violence sexualisée » est emprunté à Brigitte Halbmayr : « *The term sexualized violence makes it clear that male violence against females is not about sexuality but is a show of power on the part of the perpetrator and includes many forms of violence with sexual connotations, including humiliation, intimidation, and destruction* », voir Brigitte Halbmayr, « Sexualized Violence during "Racial" Persecution », dans *Sexual Violence against Jewish Women during the Holocaust*, sous la dir. de Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel, Lebanon, Brandeis University Press, 2010, p.30.

<sup>66</sup> Amesberger, Auer et Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt*, p.89.

<sup>67</sup> À Ravensbrück, par exemple, les Russes, les Françaises et les Autrichiennes se faisaient raser la tête. À Auschwitz, seulement les Juives étaient rasées. Voir Amesberger, Auer et Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt*, p.88.

Remarquons cependant qu'à partir de 1942, les cheveux des femmes étaient collectés afin de fabriquer du feutre<sup>68</sup>.

Par ailleurs, les femmes détenues perdaient généralement leurs menstruations, ce qui témoigne d'un problème spécifique aux femmes. Sur un total de 16 femmes avec qui Amesberger, Auer et Halbmayer ont entretenues des entrevues, 14 d'entre elles n'eurent aucune perte mensuelle pendant leur incarcération<sup>69</sup>. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce fait, soit la malnutrition, la peur, le stress et les différentes expériences psychologiques vécues dans le camp. Aussi, une survivante, qui travaillait dans des laboratoires chimiques, affirme que les femmes cessaient d'avoir leurs menstruations à cause d'une injection donnée par l'administration lors de l'arrivée au camp<sup>70</sup>. Ne plus avoir ses règles pouvait constituer d'une source de stress immense pour ces femmes. Seulement une des femmes avec qui les auteures eurent un entretien continua d'avoir ses menstruations et pour l'autre, les écoulements avaient cessé pour un moment puis ils ont recommencés<sup>71</sup>. Celles qui avaient encore leur cycle menstruel ne disposaient d'aucuns soins pour contrôler la perte de sang et elles ne pouvaient pas se laver. Afin d'éviter que le sang leur coule le long de leurs jambes, une garde dit à une femme « *Hold your hand underneath* »<sup>72</sup>. Certaines étaient ainsi soulagées de ne plus avoir leurs menstruations. Celles qui les avaient encore se faisaient d'ailleurs souvent disputer par les gardes féminines, tandis que certaines détenues offraient plus de nourriture aux femmes qui avaient encore leurs menstruations<sup>73</sup>. Les détenues vivaient donc dans une réalité paradoxale : avoir ses règles était humiliant, mais ne pas les avoir leur privaient de leur identité sexuelle. En analysant ces deux types de violences, une dimension plus grande peut être accordée

---

<sup>68</sup> *Ibid.*, p.88.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p.93.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p.95.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p.93.

<sup>72</sup> Halbmayer, « Sexualized Violence during "Racial" Persecution », p.35.

<sup>73</sup> Amesberger, Auer et Halbmayer, *Sexualisierte Gewalt*, p.94.

à la violence sexuelle chez les femmes, rendant leurs conditions d'internement unique. Un autre type de violence spécifique aux femmes consiste bien entendu le travail sexuel forcé dans les bordels concentrationnaires à partir de 1942, qui sera étudié dans les deux prochains chapitres.

### 1.1.6 Résumé

En somme, au début de 1942, 13 camps de concentration principaux existaient sur l'étendu de l'Empire nazi, allant d'une population d'environ 20 000 en 1939 à approximativement 80 000 et qui changea énormément avec le temps<sup>74</sup>. L'exécution systématique des prisonniers épuisés, faibles et malades devint désormais une caractéristique permanente du système concentrationnaire et encore plus avec la chambre à gaz à Auschwitz. Pour reprendre les dires de Sofsky: « *[t]he end point of violence is killing. [...] Violence cannot be further intensified beyond this terminus* »<sup>75</sup>. Ni ces complexes ni la tuerie à l'intérieur de celles-ci n'étaient pas prédéterminés dès 1933; ils connurent effectivement des transformations majeures avec les années, notamment par l'utilisation plus importante de la violence contre les prisonniers et par le contrôle absolu de la SS sur les détenus. Ces transformations, jumelées avec des motivations économiques et l'évolution de la politique sur la prostitution, permirent l'installation de bordels dans le réseau concentrationnaire en 1942. Afin d'expliquer la présence des prostituées et éventuellement des bordels dans le système concentrationnaire, il faut tourner notre regard vers la politique nazie sur la prostitution.

---

<sup>74</sup> Wachsmann, *KL*, p.287.

<sup>75</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.24.

## 1.2 Histoire de la prostitution sous le régime nazi

Ce n'est pas étonnant que les Nazis désirassent obtenir le contrôle illimité sur la prostitution en imposant des réglementations, car ils formaient ultimement un régime sexiste et raciste, un régime formé et dominé par des hommes. Or, le portrait de la prostitution en Allemagne nazie en 1941 ne ressemble pas à celui de 1933. Cette deuxième partie du chapitre se concentrera sur l'évolution des lois nazies sur la prostitution. Nous verrons que plus largement les femmes étaient visées par la politique contre la prostitution dans le *Reich*. Nous remarquerons aussi que la campagne nazie contre la prostitution constituait une sorte de violence sexualisée contre les femmes. Les facteurs de l'augmentation de l'utilisation de la violence physique, psychique et sexuelle dans les camps ainsi que la radicalisation de l'idéologie nazie par le contrôle total sur la prostitution aident à expliquer la présence des *Sonderbauten* dans le système des camps en 1942. Les prostituées, victimes de la domination masculine nazie, furent persécutées dans le cadre de la lutte contre la criminalité dès le début du règne nazi et cette persécution s'empira avec les années. Comme nous le verrons, dans la société patriarcale nazie, la femme appartenait à la sphère privée, c'est-à-dire à la maison pour s'occuper des enfants. En se prostituant, les femmes allaient non seulement contre leur devoir de rester à la maison, mais en travaillant, elles participaient également à la sphère publique, ce qui n'était pas non plus encouragée. Or, nous remarquerons que les Nazis s'ingéraient dans la sphère privée afin de la contrôler et ils brouillèrent les limites entre les deux sphères, permettant aux Nazis de persécuter et de dominer les femmes davantage.

### 1.2.1 La prostitution face à l'idéologie nazie

Les autorités nazies prirent des efforts considérables pour gérer la prostitution dès le début du régime afin de répondre aux critères de bases eugéniques et morales

nationales-socialistes. Le Führer se proclama contre la prostitution bien avant 1933, notamment dans son livre *Mein Kampf*, affirmant que « [p]rostitution is a disgrace to humanity [...] »<sup>76</sup>. Elle va directement à l'encontre des valeurs nazies et du message véhiculé dans leur propagande, tel que l'image classique de la *Hausfrau* (la figure maternelle déssexualisée). Les Nazis prônaient les valeurs d'une famille chaste aryenne pour assurer la survie de leur futur État racial. Ce n'est donc pas étonnant qu'en 1933, les Allemands misogynes optèrent pour des lois montrant l'aspect immoral de la prostitution pour mettre une pression sur la femme afin qu'elle remplisse son rôle domestique dans l'optique de la dominer.

Les autorités nazies ne tardèrent pas à persécuter les femmes dans ce milieu. Notons d'abord que la loi pour la protection du peuple de février 1933, mentionnée précédemment, permit aux officiers d'arrêter légalement des prostituées par mesure de sécurité publique. Aussi, le 22 février 1933, la police fut appelée à faire une utilisation complète des dispositions pénales contre les prostituées sur la base juridique déjà existante<sup>77</sup>. La police fut également invitée à procéder contre les bordels<sup>78</sup>. Déjà à cette époque les autorités se soucièrent de la « pollution de l'image de la rue » (*Reinhaltung des Straßenbildes*, ou le *Sauberkeit des Straßenbildes*) et voulurent la soigner en excluant les prostituées<sup>79</sup>.

Une autre loi employée par les Nazis pour gérer la prostitution était celle du 16 mai 1933, une modification de la loi du 18 février 1927 sur la lutte des maladies vénériennes (*Reichsgesetz zur Bekämpfung der Geschlechtskrankheiten*)<sup>80</sup>. Le décret

<sup>76</sup> Adolf Hitler, *Mein Kampf*, trad. de l'allemand, New York, Mariner Books, 1999, p.251.

<sup>77</sup> Wolfgang Ayaß, *'Asoziale' im Nationalsozialismus*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1995, p.185.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.* et Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.50.

<sup>80</sup> Avec cette loi, les prostituées se virent obligées de se présenter à des examens gynécologiques réguliers, mais somme toute la prostitution se vit légalement décriminalisée, améliorant ainsi le statut des prostituées. Voir Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.48-49, Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.35, et Heineman, « Sexuality and Nazism : The Doubly Unspeakable ? », p.53.

modifiant le droit pénal (*Gesetz zur Abänderung strafrechtlicher Vorschriften*) permit à la police d'arrêter les prostituées provocantes en rendant la sollicitation de rue illégale<sup>81</sup>. De toute évidence, les Nazis décidèrent de rompre avec la politique sur la prostitution établie pendant la République de Weimar<sup>82</sup>. L'arrestation de nombreuses prostituées en 1933 et leur détention en *Schutzhaft* fut facilitée par le système de renseignement personnel sur les prostituées établi par l'État avec la loi de 1927<sup>83</sup>. Désormais toute personne incitant à des actions impudiques en public pouvait être poursuivie en justice légale. De cette façon, le régime misogyne réussissait à surveiller et jusqu'à une certaine limite contrôler la sexualité de la femme.

Les Nazis continrent la prostitution et brimèrent les droits des femmes encore davantage avec la loi du 14 juillet 1933 sur la stérilisation forcée (*Gesetz zur Verhütung erbkranken Nachwuchses*)<sup>84</sup>. Les personnes souffrant d'une maladie héréditaire pouvaient être stérilisées. Les prostituées furent concernées par cette politique d'exclusion, car elles étaient perçues comme des porteuses de maladies vénériennes menaçant la génération future aryenne<sup>85</sup>. En effet, « [f]orced sterilization of women [...] can be viewed within the context of the Nazis' plan to selectively control breeding<sup>86</sup> ». La stérilisation doit être étudiée dans le cadre de l'eugénisme

<sup>81</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.49, 51, et Roos, « Backlash against Prostitutes' Rights », p.82.

<sup>82</sup> Voir l'historiographie dans l'introduction, p.4-6.

<sup>83</sup> Alakus, *Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern*, p.16. Entre le premier mars 1933 et le 31 mai 1933, 3 201 prostituées furent arrêtées dans la ville d'Hambourg seulement, dont 814 qui demeurèrent en détention policière. Cependant, il n'y avait pas assez de lits pour tout le monde, c'est pourquoi la plupart des gens étaient relâchées après seulement une nuit. Voir Harris, *Selling Sex in the Reich*, p.165.

<sup>84</sup> « Gesetz zur Verhütung erbkranken Nachwuchses, 14 juillet 1933 », <http://www.documentarchiv.de/ns/erbk-nws.html> (consulté le 3 décembre 2015), Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.53-54.

<sup>85</sup> Hitler était d'ailleurs convaincu que c'était entre autres par les prostituées que la syphilis se propageait. « The fight against syphilis demands a fight against prostitution [...] », Voir Hitler, *Mein Kampf*, p.251.

<sup>86</sup> Ellen Ben-Sefer, « Forced Sterilization and Abortion as Sexual Abuse », dans *Sexual Violence against Jewish Women*, sous la dir. de Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel, Lebanon, Brandeis University Press, 2010, p.157.

nazi, du darwinisme social et du *Rassenreinheit* (pureté raciale) aryenne. Persécutées parce qu'elles étaient dangereuses, les femmes liées à la prostitution étaient jugées inférieures suite aux recherches réalisées sur l'hygiène raciale<sup>87</sup>. Aussi, les personnes qui changeaient fréquemment de partenaires sexuels, dont les prostituées, pouvaient aussi être affectées par cette loi par principe de « *moralischen Schwachsinn* » (imbécilités morales)<sup>88</sup>. En somme, pendant la première année du régime, le gouvernement appuyait davantage les inquiétudes conservatrices quant à l'aspect immoral de la prostitution.

### 1.2.2 L'évolution de la politique nazie sur la prostitution

Or, à partir de 1934, les Nazis ne se contentèrent plus de restreindre la prostitution; ils voulurent la contrôler de façon totale et officielle, exerçant une scission avec leur politique appliquée en 1933. Le régime opta ouvertement pour la régularisation de la prostitution par l'État lorsqu'il devint indépendant de l'appui de la droite religieuse et surtout après la montée de Himmler et de la SS<sup>89</sup>. Himmler soutenait effectivement l'intervention de l'État dans le milieu de la prostitution avec la gestion des bordels par la police. Cela allait permettre le contrôle total de cette activité. Le support de l'État nazi à cette régularisation reflétait également les prétendus besoins des militaires. Ce soutien marque la première étape à la standardisation et à la centralisation de cette activité par l'État nazi. Les commandants de la Wehrmacht voulaient d'une part mieux contenir la diffusion des maladies vénériennes auprès des soldats. D'autre part, les commandants croyaient aussi que des bordels renforceraient

---

<sup>87</sup> Ayaß, '*Asoziale*', p.188.

<sup>88</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.54.

<sup>89</sup> Roos, « Backlash against Prostitutes' Rights », p.86-87. Pour plus amples informations sur le sujet de la prostitution et la droite religieuse en Allemagne nazie, voir son chapitre, p.67-94.

le moral des soldats<sup>90</sup>. Le système de bordels initié par l'État se concrétisa en février 1936 par la déclaration d'une nécessité urgente d'en obtenir pour les militaires. Notons toutefois que la Wehrmacht n'avait pas de bordels jusqu'au début de la guerre<sup>91</sup>.

Pourquoi est-ce que les prostituées étaient d'une part persécutées en société, mais leur activité était d'autre part encouragée lorsqu'elle répondait aux besoins de l'État? Cette question illumine le paradoxe en ce qui a trait à la tolérance de la prostitution dans les milieux militaires et la marginalisation sociale et légale des prostituées en société<sup>92</sup>. Les prostituées peuvent être considérées comme occupant la position la plus ambivalente dans la catégorie des asociaux<sup>93</sup>. En effet, les bordels répondirent aux besoins hygiéniques et militaires en diminuant le risque de propagation de maladies vénériennes par le contrôle des prostituées. Le corps des femmes servit aussi comme récompense ultime aux soldats.

Par ailleurs, le terme « *Asozial* » laissa beaucoup de place à l'interprétation. Sa définition connut des transformations depuis 1933 et elle est devenue plus vague englobant désormais davantage de personnes<sup>94</sup>. Par exemple, en décembre 1937, le décret sur la prévention du crime par la police entra en vigueur, permettant l'arrestation de toutes personnes jugées comme des « criminels professionnels » sans violer d'autres lois<sup>95</sup>. Le régime jugea aussi toutes les formes publiques de la

---

<sup>90</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.12, Roos, « Backlash against Prostitutes' Rights », p.87, et Timm, « Sex with a Purpose », p.242.

<sup>91</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.40.

<sup>92</sup> Timm, « Sex with a Purpose », p.238.

<sup>93</sup> Timm, « The Ambivalent Outsider », p.192.

<sup>94</sup> Par contre, le décret du 4 avril 1938 affirma que les prostituées et les personnes atteintes de maladies vénériennes étaient officiellement considérées comme « asociales », étant incapables de s'adapter à la société. Cela permit aux autorités d'arrêter des milliers de femmes en tant qu'asociales et de les envoyer dans des camps de concentration. Voir Ayaß, '*Asoziale*', p.191, Gellately, « Social Outsiders », p.68.

<sup>95</sup> Alakus, *Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern*, p.24 et Timm, « Sex with a Purpose », p.242-243.

sexualité féminine comme un comportement asocial menaçant la santé du *Volk*. Les Nazis méprisèrent les prostituées pour ensuite utiliser leurs services pour combler les soldats, constituant un besoin plus important que la persécution de ces femmes. Cette nécessité d'assouvir sexuellement les militaires justifie donc la tolérance des prostituées pourtant opprimées. Or, comment peut-on comprendre la présence de bordels dans le système concentrationnaire à partir de 1942? Les lois émises dans les années 1939 à 1941 aident à expliquer cette création par le durcissement de la politique sur la prostitution.

### 1.2.3 La guerre et la radicalisation de la politique sur la prostitution

En dépit de la campagne contre la prostitution, les bordels contrôlés par la police perdurèrent<sup>96</sup>. Les décrets de septembre 1939 sur le traitement policier de la prostitution et sur l'existence des bordels pour les soldats marquèrent un durcissement de la politique sur la prostitution de rue et sur les bordels, mais aussi la prise de contrôle total de la prostitution par les Nazis. Ces décrets accentuèrent la radicalisation de l'idéologie nazie sur la sexualité du *Volk*, ce qui permit éventuellement la création des bordels concentrationnaires.

Une loi fut décrétée le 9 septembre 1939 sur le traitement policier de la prostitution (*Polizeilichen Behandlung der Prostitution*) menant à une criminalisation finale de celle-ci<sup>97</sup>. La prostitution de rue fut sévèrement réprimée par de nouvelles restrictions et interdictions. Les bordels furent aussi strictement règlementés. En cas

<sup>96</sup> Roos, « Backlash against Prostitutes' Rights », p.88.

<sup>97</sup> *Polizeilichen Behandlung der Prostitution*, 9 septembre 1939, 1.2.8.1/82330943, 82330944, 82330945, 82330946, 82330947/ ITS Archives Digitales, Unites States Holocaust Memorial Museum (USHMM), Alakus, *Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern*, p.27, Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.42, Sommer, *Das KZ-Bordell*, p. 37, et Alakus, Kniezfacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.76. Avec une pénurie de la main-d'œuvre grandissante, ce milieu était perçu comme étant un refus de travailler, surtout avec la présence de la guerre, voir Ayaß, 'Asoziale', p.191.

de violation des règles, les femmes furent envoyées en « détention préventive »<sup>98</sup>. L'abolition de la prostitution de rue s'effectua afin de préserver l'image publique de la famille parfaite, certes, mais aussi pour offrir à l'homme un endroit plus privé afin d'exprimer leurs désirs sexuels et pour protéger l'image de la femme comme mère. Ce fut aussi causé par la crainte de l'effet démoralisant de la propagation des maladies transmissibles sexuellement.

Par ailleurs, avec la réglementation en annexe de la législation pénale pour protéger la force militaire de l'Empire allemand (*Verordnung zur Ergänzung der Strafvorschriften zum Schutz der Wehrkraft des deutschen Reichs*) du 25 novembre 1939, les Allemands et les Allemandes, voire ici Aryens et Aryennes, se virent interdits de fréquenter des travailleurs étrangers, ce qui comprenait aussi les prostituées, qui à leur tour ne pouvaient pas non plus offrir leurs services aux Allemands<sup>99</sup>. La biopolitique raciale nazie s'appliqua à la prostitution<sup>100</sup>, permettant seulement aux Aryens de bénéficier de cette activité. Ainsi, les Nazis rendirent illégal la prostitution des Juives et les Juifs ne pouvaient plus visiter les prostituées « aryennes ». Le régime machiste parvint à mieux gérer cette activité pour répondre à leur obsession sur la biopolitique par l'exécution de ces décrets.

La construction de bordels pour les soldats allemands fut demandée par les autorités nazies le 9 septembre 1939 également (*Erlaß des Reichsinnenministers zur Wiedereinrichtung von Bordellen und kasernenartige Zusammenfassung von*

<sup>98</sup> *Polizeilichen Behandlung der Prostitution*, 9 septembre 1939, 1.2.8.1/82330946/ ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>99</sup> Alakus, Kniezfacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.76.

<sup>100</sup> *Polizeilichen Behandlung der Prostitution*, 9 septembre 1939, 1.2.8.1/ 82330944 / ITS Archives Digitales, USHMM. Voir aussi Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.53. Une des politiques les plus marquantes sur la question de la pureté de la « race » constitue la Loi sur la protection du sang allemand et de l'honneur allemand, mieux connu sous le nom des Lois de Nuremberg de 1935, établissant une série de restrictions et d'interdictions principalement aux Juifs. Voir « *Gesetz zum Schutze des deutschen Blutes und der deutschen Ehre*, 15 septembre 1935 », <http://www.documentarchiv.de/ns/nbgesetze01.html> (consulté le 11 décembre 2015).

*Prostituierten*)<sup>101</sup>. Des prostituées devaient y travailler aux dépens d'être arrêtées et envoyées dans un camp de concentration. Aussi, des femmes qui refusèrent de travailler furent envoyées à travailler pour un bordel de la Wehrmacht<sup>102</sup>. Certains SS recrutèrent des prostituées de Ravensbrück<sup>103</sup>. Ainsi, les femmes furent forcées de se prostituer, elles furent obligées de laisser les autorités exploiter leurs corps en guise de travail<sup>104</sup>. Ce décret influença sans doute les autorités nazies lorsque le système de bordels concentrationnaires fut implanté, représentant du travail sexuel forcé. Les femmes qui travaillaient dans les bordels pour les militaires étaient obligées de s'y trouver. Elles étaient déjà victimes de violence sexualisée par la domination masculine misogyne. Les autorités nazies régularisèrent ces bordels afin de fournir aux militaires un environnement « sécuritaire » pour canaliser leurs énergies sexuelles. Or, la satisfaction sexuelle des hommes ne représentait pas l'objectif des Nazis. Ces derniers voulaient mieux contrôler la transmission des maladies vénériennes. Aussi, la sexualité participait à l'atteinte de la supériorité raciale en protégeant le *Reich* en guerre. Le but d'exprimer la sexualité masculine ne constituait celui du plaisir individuel de l'homme, mais elle servait plutôt à encourager la force militaire. Cette logique peut être transposée aux camps de concentration; avec des bordels, les détenus allaient être plus motivés à travailler.

Par ailleurs, à partir de juillet 1940, deux directives furent décrétées ordonnant la création de bordels pour la Wehrmacht sur l'ensemble du territoire français sous l'occupation allemande. La prostitution fut également réprimandée<sup>105</sup>. Ainsi, les lois ambivalentes en vigueur sur le territoire nazi s'étendirent même sur certains

<sup>101</sup> Timm, « Sex with a Purpose », p.247, et Alakus, Kniezfacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.77

<sup>102</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.103.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p.106.

<sup>104</sup> Nous pouvons donc déjà aborder l'expression introduit par Amesberger, Auer et Halbmayr de « travail sexuel forcé » (plutôt que de la « prostitution forcée », terme amené par Paul), et ce, dès 1939 par la création de ce décret. Ces deux termes seront expliqués dans le troisième chapitre.

<sup>105</sup> Insa Meinen, *Wehrmacht et prostitution sous l'Occupation, 1940-1945*, trad. de l'allemand par Beate Husser, Paris, Payot, 2006, p.21 et Paul, *Zwangsprostitution*, p.101.

territoires dominés par les Allemands, dont la France. En octobre 1940, des bordels furent établis pour la Wehrmacht en Pologne et en 1942 il en existait plus de 500<sup>106</sup>. Ces créations confirment l'importance que les Nazis accordèrent à la sexualité des soldats. Elles soulignent aussi la peur que les autorités avaient face à la menace des maladies transmises sexuellement et l'impact qu'elles purent avoir sur la performance des militaires. Les Nazis contrôlèrent la sexualité des soldats partout et utilisaient les ressources nécessaires pour y arriver.

L'homophobie générale des Nazis présente aussi un facteur pour justifier la création des bordels pour les militaires. En effet, ils craignaient une hausse des activités homosexuelles si les soldats n'étaient pas sexuellement comblés. Himmler prononça un discours sur l'homosexualité le 18 février 1937 et il dit aux officiers de la SS :

[...] que l'on peut régler toute sorte de problèmes en prenant des mesures administratives et policières. On peut régler le problème des prostituées, très anodin par rapport [à l'homosexualité] : des mesures précises permettent de les insérer dans une organisation admissible pour un peuple de culture. [...] Finalement, empêcher toute possibilité de relations avec les filles dans les grandes villes - même si c'est pour de l'argent - revient à pousser un grand nombre de jeunes de l'autre côté.<sup>107</sup>

Himmler voulait, dès 1937, utiliser la prostitution comme moyen pour combattre l'homosexualité, ce qu'il fit en 1939. Le *Reichsführer-SS* se positionna contre la prostitution, certes, mais il désira l'exploiter comme recours pour contrer un problème plus grave : l'homosexualité. Cela souligne la position ambivalente des prostituées.

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p.101 et 102.

<sup>107</sup> Heinrich Himmler, « Discours sur l'homosexualité, 18 février 1937 », *Annexe 1* dans Jean Boisson, *Le Triangle Rose : La déportation des homosexuels (1933-1945)*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1988, p.223.

Les Nazis investirent donc beaucoup d'efforts à nettoyer la prostitution de rue avec de lourdes sanctions, mais une politique beaucoup plus ambiguë fut développée en ce qui a trait aux bordels. Ces derniers furent tranquillement transformés en une institution violente contrôlée par l'État et utile à l'effort de guerre. Ceci met de l'avant la situation paradoxale des prostituées. Pour continuer dans la même idée, Timm observe que « [w]hile promoting promiscuity with their support for brothels, Nazi leaders also punished women for any public displays of sexuality that were not directly linked either to the war effort or to the strengthening of families »<sup>108</sup>. Tout comme pour la femme du *Volk* qui assurait la progéniture du *Reich*, la sexualité de la prostituée répondait également aux besoins de la nation allemande.

Par ailleurs, un autre type de bordel influença possiblement la décision de la SS à créer des bordels dans le réseau concentrationnaire, ceux pour les travailleurs étrangers. Ils furent construits à partir de janvier 1940 afin de protéger les femmes allemandes d'un viol potentiel, pour ne pas compromettre l'efficacité des travailleurs et aussi pour respecter le principe de « race » au sein de la biopolitique nazie<sup>109</sup>. Tout rapport sexuel entre des Allemands « aryens » et des « étrangers » amena un sentiment d'humiliation et le principe de *Rassenschande* le découragea. L'existence de ces bordels servit donc à protéger le sang allemand « pure » et ils jouèrent un rôle majeur dans le maintien de la politique raciale. En octobre 1940, les bordels civils furent légalisés, facilitant l'implication de l'État dans l'entreprise de la prostitution<sup>110</sup>.

---

<sup>108</sup> Timm, « Sex with a Purpose », p.246.

<sup>109</sup> Suite à la demande de Hitler, Martin Bormann exigea, le 7 décembre 1940, la construction de bordels pour les travailleurs partout où ils étaient utilisés en grand nombre afin de contrer la menace pour la conservation du sang allemand. *Errichtung von Bordellen für fremdvölkische Arbeiter*, 7 décembre 1940, 1.2.8.1 / 82330949-82330950 / ITS Archives Digitales, USHMM. Voir aussi Alakus, Kniezfacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.57, et Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.38.

<sup>110</sup> Timm, « Sex with a Purpose », p.249.

### 1.3 Conclusion

Le système concentrationnaire, tout comme la politique sur la prostitution en Allemagne nazie, connurent des transformations notables entre 1933 et 1941. Cette évolution alla de pair avec la radicalisation de l'idéologie nazie au fil des années. En effet, rien ne fut prédéterminé avant et même après la prise de pouvoir des Nazis. Le système concentrationnaire commença comme un centre d'internement pour rééduquer les opposants politiques et il évolua jusqu'à devenir un réseau immense disposant de camps de la mort, camps de travail et de camps satellites. Ces complexes occupèrent ainsi un rôle plus important dans le régime, répondant à un besoin biopolitique et même économique. En 1942, ce système accueillit non seulement des opposants politiques, mais aussi, entre autres, des prisonniers de guerre, des asociaux, des témoins de Jéhovas, des homosexuels, des Juifs et des communistes. Dans les camps, les prisonniers travaillaient pour améliorer l'économie de guerre nazie, et ce, bien souvent jusqu'à leur mort. La SS disposait d'un contrôle total sur les détenus et sur leur vie qui leur permit d'agir avec toute impunité et qui va permettre d'implanter les bordels dans le système des camps.

Les Nazis détenaient aussi un contrôle total et violent sur les prostituées dans le Reich. Comme nous l'avons vu, la politique sur la prostitution visait principalement les femmes. En 1933, les Nazis essayèrent de contenir et d'éliminer la prostitution, mais à partir de 1934, ils optèrent plutôt pour le contrôle de cette activité et de l'utiliser pour parvenir à servir la nation, surtout pour le militaire. En effet, par la violence, les autorités obligèrent le travail forcé aux prostituées. Ils pensaient que si les soldats étaient sexuellement satisfaits, ils allaient mieux performer au front. Le régime, qui méprisa la prostitution en 1933, l'utilisa pour répondre à ses besoins à partir de 1936 et encouragea cette activité. En même temps, l'institutionnalisation des bordels permettait d'offrir ces services dans un environnement où les risques des maladies sexuelles étaient fortement réduites. La promotion de la sexualité fut

contrebalancée par des tentatives de l'enlever du public pour ne pas offenser les civils, notamment en envoyant les prostituées dans des camps. Elles furent donc persécutées de manière violente par la domination de l'homme nazi. Donc, elles furent victimes de cette situation paradoxale, occupant ainsi une place extrêmement ambiguë.

De 1933 à 1941, le régime élimina progressivement la sphère privée de la sexualité et utilisa la prostitution comme recours pour exercer un meilleur contrôle sur la politique raciale nazie. Avec la régularisation et le contrôle de la prostitution de la part du régime, les bordels se transformèrent en une institution biopolitique et encore plus lorsque les Nazis les introduisirent dans le système concentrationnaire en 1942. La création de ces bordels concentrationnaires représente le contrôle de la sexualité par la violence absolue et démontre l'abus du pouvoir nazi sur la sphère sexuelle privée des détenues. L'établissement des *Sonderbauten* souligne aussi la plus grande importance accordée au système concentrationnaire par le régime hitlérien et illumine les transformations continues de ce réseau.

## CHAPITRE II

### L'ILLUSION DE LIBERTÉ À TRAVERS LA DOMINATION D'AUTRUI : PERSPECTIVES NAZIES ET MASCULINES SUR L'ÉTABLISSEMENT DES BORDELS CONCENTRATIONNAIRES, 1942-1945

En 1942, l'État nazi et les camps de concentration connurent des changements majeurs; pensons notamment au mois de janvier 1942, lorsque les Nazis organisèrent la mise en place de la Solution finale lors de la Conférence de Wannsee. Ce projet d'extermination engendra des morts par la famine, la terreur et les chambres à gaz dans l'univers des camps. La fonction des camps changea afin de répondre à un besoin biopolitique de la nation, soit une utilité génocidaire. Les Nazis poursuivirent de manière plus intense la germanisation des territoires à l'extérieur des frontières allemandes et les camps subirent les répercussions. 1942 représente aussi, comme nous le verrons plus loin, l'année où l'effort de guerre du Reich connut une grande réorganisation. Un autre changement initié par la SS en 1942 constitue l'installation des bordels dans le système des camps. Suite à la visite de Himmler et de Oswald Pohl à Mauthausen en juin 1941, le *Reichsführer-SS* exigea la construction d'un bordel pour les détenus<sup>1</sup>, qui ouvrit en juillet 1942<sup>2</sup>. Cette innovation souligne de manière évidente que les Nazis ne mirent aucune limite quant à l'utilisation de la sexualité pour les bienfaits de l'État. La sexualité fut instrumentalisée par la création du *Sonderbau*. Nous verrons que la fonction des complexes concentrationnaires changea et prit plus d'importance pour le régime hitlérien. Alors, quelles furent les intentions des Nazis? Comment pouvons-nous expliquer la présence d'un bordel pour

---

<sup>1</sup> Archiv der Mahn- und Gedenkstätte Ravensbrück (AMGR), SlgBu 44 Ber. 1052. Sur Pohl, voir la page 28, note 29.

<sup>2</sup> Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.45.

prisonniers dans un camp de concentration? Au premier regard, nous pourrions penser que cela alla à l'encontre de la biopolitique raciale nazie<sup>3</sup>. Cet établissement repousse-t-il les limites du totalitarisme? Par ailleurs, quels groupes de détenus y avaient accès et pourquoi les visitaient-ils? Est-ce que le rôle des détenus masculins, aussi victimes de la persécution nazie, changea en quelque sorte avec la visite du bordel? Le rapport sexuel avec la femme offrait une opportunité aux détenus opprimés de dominer non seulement la femme mais aussi le système concentrationnaire, permettant ainsi une revalorisation de soi et une remasculinisation.

Ce chapitre se concentrera sur la perspective nazie et sur celle des détenus par rapport aux bordels afin de comprendre comment ceux-ci existaient en tant qu'aspect intégral au système des camps. D'une part, nous examinerons d'abord la vision nazie en s'attardant sur les raisons à instituer le bordel. Ensuite, nous analyserons comment les Nazis implantèrent les bordels dans les camps. Après, des réflexions seront portées quant au respect de la biopolitique raciale nazie, sur les limites au contrôle sur les prisonniers, puis sur les limites du totalitarisme. D'autre part, nous analyserons la perspective des détenus en examinant qui visita les bordels et les raisons pour lesquelles ils y allèrent. D'ailleurs, nous étudierons également un sujet dont Heineman a brièvement abordé<sup>4</sup>, soit le changement ambigu du statut des détenus suite à la visite allant de victimes à oppresseurs. Nous verrons qu'avec la remasculinisation des détenus et avec la naissance d'une forme de résistance unique contre les Nazis, ces derniers n'arrivèrent pas à totalement contrôler les bordels.

---

<sup>3</sup> Voir les pages 13 et 14 de ce mémoire pour avoir une définition de la biopolitique nazie.

<sup>4</sup> Heineman, « Sexuality and Nazism », p.54.

## 2.1 L'établissement des *Sonderbauten*

### 2.1.1 Les motifs pour l'implantation des bordels

On peut supposer que la création des bordels dans les camps alla à l'encontre de l'idéologie nazie. Or, plusieurs raisons et hypothèses existent pour expliquer cet établissement, dont l'évolution de l'idéologie, le contexte de guerre en 1941-1942 et la création du système de primes.

L'implantation des bordels découle de la radicalisation la politique sur la prostitution dont la SS finit par prendre le contrôle total. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, la politique nazie sur la prostitution connut des transformations majeures entre 1933 et 1941. La position de la prostituée dans le Reich fut ambiguë parce qu'elle fut persécutée, toutefois ses services furent tolérés et encouragés par le régime pour subvenir aux besoins de l'État. Il n'est alors pas étonnant que la SS voulût transposer ce désir d'exploiter et d'instrumentaliser la sexualité des femmes dans les camps pour bénéficier la nation. L'évolution paradoxale de l'idéologie nazie sur la perception de la prostitution en passant de l'abolition à la régularisation est ici d'autant plus soulignée. La création des *Sonderbauten* illumine l'absurdité de la logique nazie, c'est-à-dire de vouloir combattre la basse production des prisonniers par la sexualité en améliorant leur moral.

Avec l'échec de la *Blitzkrieg* en URSS, l'Allemagne connut une grave crise militaire et une grande partie des travailleurs alla au front. Trouver de la nouvelle main-d'œuvre devint la préoccupation principale pour améliorer l'économie de guerre nazie qui souffrait énormément. Pour reprendre les dires de Adam Tooze, « *The way in which the Third Reich responded to this catastrophic drain of manpower was to*

*become one of the defining features of Hitler's regime* »<sup>5</sup> et il fait allusion ici à l'utilisation de la main-d'œuvre des femmes allemandes, de la mobilisation de millions de travailleurs forcés en Europe, mais aussi de l'exploitation de la population concentrationnaire. Pour aider le système des camps à atteindre les besoins du déploiement de travail, un nouvel organisme de la SS fut créé le 1<sup>er</sup> février 1942. Le *Wirtschafts- und Verwaltungshauptamt* (WVHA, Office central SS pour l'économie et l'administration), dirigé par Oswald Pohl, s'occupa dès lors des tâches relatives à l'administration, à l'économie et à la construction<sup>6</sup>. Le 8 février 1942, l'architecte Albert Speer fut promu au poste de Ministre de l'Armement et procéda à une réorganisation majeure de l'effort de guerre<sup>7</sup>. Pour réaliser ses projets, il dépendait entre autres du travail effectué dans les carrières par la main-d'œuvre concentrationnaire près de Flossenbürg et de Mauthausen<sup>8</sup>.

La valeur de la main-d'œuvre concentrationnaire devint ainsi plus importante pour le régime comme source de travail forcé. Himmler préconisait cette source de main-d'œuvre et écrivit à l'administration des camps à la fin de janvier 1942 pour annoncer que « *[m]ajor economic tasks will be addressed to the concentration camps in the coming weeks* »<sup>9</sup>. Toutefois, n'oublions pas qu'en conséquence du travail exécuté dans des conditions impossibles, le *Vernichtung durch Arbeit* (l'extermination par le travail) marqua souvent l'aboutissement du travail des prisonniers<sup>10</sup>. Nous faisons face à une contradiction entre l'idéologie nazie raciale et désormais génocidaire, et le côté plus pratique, soit se concentrer sur l'économie de guerre et gagner le conflit. Or, avec la pénurie de la main-d'œuvre, le WVHA s'efforça d'accroître le nombre de détenus dans les camps et de légitimer ces

<sup>5</sup> Tooze, *The Wages of Destruction*, p.513.

<sup>6</sup> Sofsky, *The Order of Terror*, p.40.

<sup>7</sup> Tooze, *The Wages of Destruction*, p.440 et 509.

<sup>8</sup> Richard J. Evans, *The Third Reich at War*, New York, Penguin Books, 2009, p.327.

<sup>9</sup> Tooze, *The Wages of Destruction*, p.476.

<sup>10</sup> Wachsmann, *KL*, p.393-393.

institutions ainsi que leurs services pour répondre aux besoins de l'effort de guerre<sup>11</sup>. Pour citer Schlagdenhauffen-Maïka, « [l]es camps de concentration s'inscrivent dorénavant au sein d'une économie fondée sur l'exploitation de population asservies »<sup>12</sup>. Afin d'inciter les détenus à améliorer leur rendement, les bordels furent notamment institutionnalisés comme récompense à leur travail dans cet univers de terreur à cause des réalités de la guerre.

Les motivations ultimes de Himmler à implanter les *Sonderbauten* dans le réseau des camps étaient donc économiques. Le *Reichsführer-SS* envoya une lettre à Pohl le 23 mars 1942 dans laquelle la productivité des détenus travaillant dans les *SS-Baubrigaden* et des brigades de construction dans le contexte de la *Germanisierung* de l'Europe de l'Est occupée fut analysée<sup>13</sup>. Il refusa d'accepter que l'efficacité des prisonniers représentât 50% de celle des travailleurs civils. Afin d'encourager les détenus à mieux travailler, Himmler suggéra d'offrir des privilèges aux détenus diligents<sup>14</sup>. Un de ces privilèges représente un accès à des femmes dans un bordel. Les Nazis instrumentalisèrent ainsi la sexualité pour les bienfaits de la guerre.

Aussi, la compagnie IG Farben construisit une usine à Auschwitz-Monowitz pour exploiter la main-d'œuvre concentrationnaire. Suite aux plaintes des dirigeants de l'usine aux SS concernant la piètre productivité des prisonniers, en juin 1942, ils discutèrent d'un système de primes (*Prämiensystem*) pour les détenus<sup>15</sup>.

Peu de temps après la visite du *Reichsführer-SS* à Buchenwald au printemps de 1943, il se plaignit à Pohl à propos de l'absence d'un bordel<sup>16</sup>. Ce dernier

<sup>11</sup> Tooze, *The Wages of Destruction*, p.531.

<sup>12</sup> Schlagdenhauffen-Maïka, « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité », p.67.

<sup>13</sup> Bundesarchiv Lichterfelde (BArch), NS 19/2065.

<sup>14</sup> BArch, NS 19/2065.

<sup>15</sup> Falk Pingel, *Häftlinge unter SS-Herrschaft: Widerstand, Selbstbehauptung und Vernichtung im Konzentrationslager*, Hambourg, Hoffmann und Campe, 1978, p.132.

<sup>16</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.24.

introduisit officiellement le *Prämienvorschrift*, document à la base du *Prämiensystem*, à tout le complexe de camps le 15 mai 1943<sup>17</sup>. La préface stipule que le travail de la main-d'œuvre concentrationnaire fut nécessaire à l'effort de guerre<sup>18</sup>, comme exprimé par le WVHA. Jusqu'en 1942, le travail forcé fut utilisé comme un instrument de torture et de punition. Toutefois, la décision de Himmler d'établir un bordel signifia que la main-d'œuvre concentrationnaire, donc le système des camps plus largement aussi, comportait une force économique viable, et ce, malgré l'extermination par le travail. Cela s'explique par la population concentrationnaire qui se renouvelait quotidiennement. Le rôle de ces complexes changea et prenait plus d'importance pour le régime hitlérien. La création de ce programme fut justifiée simplement pour que les détenus atteignent et surpassent leur quota de travail pour améliorer l'économie allemande. Avec l'argent fourni comme récompense par le système de prime, les incarcérés bénéficiaient d'une meilleure fréquence de courrier, avaient une coupe de cheveux du type militaire, obtenaient plus de nourriture, se procuraient du tabac, ou allaient au bordel<sup>19</sup>. Toutefois, nous allons voir qu'il y avait des limites significatives à ces privilèges.

Le programme explicita la façon presque militaire dont les prisonniers durent procéder pour aller au *Sonderbau* (ou *Puff* en jargon utilisé par les détenus)<sup>20</sup>. Ils soumettaient une demande (un *Bordellschein*, ou en jargon du camp un *Sprungkarte*)<sup>21</sup> au *Lagerkommandant* (commandant du camp) qui leur accordait le droit de le fréquenter. Le détenu devait indiquer la journée et l'heure qu'il voulait visiter, son numéro, son *Kommando* de travail, sa date de naissance et son numéro de Block<sup>22</sup>. À l'entrée dans le bordel, il payait deux *Reichsmark* en coupons bonus : 0.45

<sup>17</sup> Archiv der Mahn- und Gedenkstätte Buchenwald (AMGB), 31-2-15.

<sup>18</sup> AMGB, 31-2-15, p.2.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.3.

<sup>20</sup> Henry Mikols, Entrevue 51743, segment 72, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 2001.

<sup>21</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.58.

<sup>22</sup> Archiv der Gedenkstätte Dachau (AGD), A 426 et USHMM, RG-17.002M Reel 2, *Formular* « *Bordellschein* ».

*Reichsmark* était distribué à la femme<sup>23</sup>, 0.05 *Reichsmark* était remis au garde prisonnier et finalement 1.50 *Reichsmark* était donné à la SS<sup>24</sup>.

Puisque la visite au *Sonderbau* comporta la gratification la plus prestigieuse, Pohl explicita que seulement les détenus privilégiés, généralement des Kapos, pouvaient le fréquenter<sup>25</sup>. Cette permission spéciale accentua davantage la hiérarchie sociale dans le réseau des camps, puisque ces prisonniers détenaient désormais d'autres privilèges en plus d'être Kapos. Ces derniers pouvaient possiblement se montrer plus violents afin de se distinguer des autres Kapos auprès de la SS pour sécuriser leur visite. L'utilisation de la violence pouvait aussi comporter un moyen employé par les Kapos afin de stimuler la productivité plus générale de la population concentrationnaire pour assurer leur propre visite au bordel. Cependant, nous pouvons aussi affirmer que si seulement les Kapos pouvaient avoir accès aux bordels, cela nuit plutôt à l'idée que ces institutions purent encourager la productivité concentrationnaire.

En offrant la possibilité d'avoir un rapport sexuel aux détenus en guise de récompense, les Nazis transformèrent la sexualité en un symbole de pouvoir et de prestige. La visite devait se limiter à une fois par semaine, mais dans les faits les dirigeants se plièrent aux demandes des détenus. En novembre 1942 à Mauthausen six prisonniers sur les 17 détenus enregistrés sur la liste de visites au bordel y allèrent entre deux et trois fois par semaine<sup>26</sup>. Le SS Max Oswald Beulig confirma qu'à

---

<sup>23</sup> Cet aspect sera étudié dans le troisième chapitre.

<sup>24</sup> AMGB, 31-2-15, p.8. À partir de février 1944, le coût de la visite descendit à un *Reichsmark*. Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.71 et Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.47. Par ailleurs, la visite au bordel coûtait moins cher que des cigarettes, valant 3 *Reichsmark* pour 20 cigarettes. Voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.78.

<sup>25</sup> AMGB, 31-2-15, p.8.

<sup>26</sup> Archiv der KZ-Gedenkstätte Mauthausen (AMM), K\_02\_01.

Buchenwald, les prisonniers « éligibles » reçurent l'accord de visiter le *Sonderbau* plus d'une fois par semaine<sup>27</sup>.

Au total, il y eut des bordels dans dix camps<sup>28</sup>, soit Mauthausen (juillet 1942), Gusen (octobre 1942)<sup>29</sup>, Flossenbürg et Buchenwald (juillet 1943)<sup>30</sup>, Auschwitz (octobre 1943), Auschwitz-Monowitz (novembre 1943), Dachau (avril 1944, mais il ferma quelques mois plus tard<sup>31</sup>), Neuengamme (mai 1944), Sachsenhausen (août 1944), et Mittelbau-Dora (février 1945)<sup>32</sup>. Himmler fut convaincu que le *Prämiensystem* eut un impact sur l'efficacité des prisonniers; il ordonna l'ouverture de bordels jusqu'en 1945<sup>33</sup> et il en garda en fonction jusqu'à la libération des camps<sup>34</sup>. Cependant, malgré la grande présence des bordels dans le système concentrationnaire, certains commandants SS et gestionnaires de compagnies ne croyaient pas que le système de prime était efficace pour améliorer la productivité des détenus<sup>35</sup>. Robert Sommer note que « [t]he Prämiensystem was destined for failure

<sup>27</sup> USHMM, RG-06.005.05M, *Records of United States Army commands*, Reel 1, p.8.

<sup>28</sup> Pour avoir une approche singulière au bordel de chaque camp, voir le chapitre dans Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.111-160.

<sup>29</sup> Selon Robert Sommer, « Camp Brothels: Forced Sex Labour in Nazi Concentration Camps », dans *Brutality and Desire: War and Sexuality in Europe's Twentieth Century*, sous la dir. de Dagmar Herzog, Palgrave Macmillan, New York, 2011, p.171. Selon Christa Paul, il ouvrit en décembre 1942. Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.23.

<sup>30</sup> Il eut un transfert de 18 femmes de Ravensbrück vers Buchenwald le 2 juillet 1943 pour travailler dans le bordel. *Liste der im Sonderbau befindlichen weibliche Häftlinge 1943*, 1.1.5.1 / 5362356, 5362358 / ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>31</sup> Selon les recherches de Robert Sommer, le bordel fut ouvert probablement du 18 avril 1944 jusqu'au 17 juillet 1944 où les femmes furent transférées au bordel de Gusen. Voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.142-143. Par contre, deux archives nazies documentent les femmes internées dans le *Sonderbau* le 17 novembre 1944 et le 12 décembre 1944. Voir AGD, A 426. Christa Paul s'est fiée sur un témoignage et affirme qu'il ferma plutôt en janvier 1945. Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.64. À cause du manque d'archives, il est impossible de définir une date explicite de la fermeture de ce bordel.

<sup>32</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.171.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.172.

<sup>34</sup> Il y avait encore trois femmes qui travaillaient dans le bordel à Buchenwald le 31 mars 1945. Le camp fut libéré le 11 avril 1945. *Tageslisten des Arbeitseinsatzführers vom 1. bis 31.3.1945 über zulageberechtigte Kommandos, die Schwerarbeiterzulage erhalten, sowie Angabe der Gesamtstärke der Kommandos*, 31 mars 1945, 1.1.5.0 / 82087204/ ITS Archives Digitales, USHMM. Il y avait aussi 15 femmes dans le bordel à Flossenbürg lors de sa libération le 19 avril 1945. Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.63.

<sup>35</sup> *Ibid.*

*because it did not seriously improve living conditions* »<sup>36</sup>, alors ce n'était pas possible pour les détenus d'être plus efficace dans leur travail. Les prisonniers nécessitaient effectivement des meilleures conditions de vie, c'est-à-dire bénéficier d'une meilleure alimentation, d'un meilleur niveau d'hygiène et vivre dans un environnement moins violent. Le système de prime ne leurs offrait pas ces conditions. De ce fait, dans ce monde de terreur, ils durent travailler le moins fort possible pour conserver leurs énergies simplement pour survivre. Aussi, la majorité des prisonniers n'eurent pas accès à ce programme de gratification et, en ce qui a trait aux bordels, seulement les Kapos y eurent accès. L'impact de ce programme sur le travail des détenus ne fut donc pas très significatif, même si le but initial était justement d'augmenter l'efficacité de leur travail.

L'ancien détenu de Buchenwald Eugen Kogon note cependant que : « [d]e la part de la SS, le but de cette entreprise était de corrompre les détenus politiques dont l'influence devenait prédominante dans le camp, de les espionner et de les détourner de la politique »<sup>37</sup>. Cette hypothèse est possible, puisque les prisonniers politiques de différents camps accordèrent une importance significative aux bordels, notamment en organisant des boycotts afin de dissuader les détenus de visiter les bordels. La forme et l'intensité de ces résistances variait selon les camps et les communautés des prisonniers. Les convictions politiques et morales présentaient les raisons principales à l'organisation des boycotts<sup>38</sup>. Certains demandaient aux clients de penser à leurs enfants ou à leur épouse et de se demander s'ils n'avaient pas plus besoin de cet argent dépensé dans le bordel. Plusieurs de ces protestataires étaient communistes soviétiques qui n'avaient pas accès au bordel<sup>39</sup>. À Buchenwald, à Dachau, à

<sup>36</sup> Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.47.

<sup>37</sup> Eugen Kogon, *L'État SS, Le système des camps de concentration allemands*, trad. de l'allemand, Saint-Amand-Montrond, Bussières Camedan Imprimeries, coll. Points Histoire, 2002 (1<sup>ère</sup> éd. 1947), p.209.

<sup>38</sup> AMGB, 31-494, p.6.

<sup>39</sup> AMGB, 56-8-1, p.1 et Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.263-265.

Mauthausen et à Neuengamme, des prisonniers politiques participaient à des boycotts pour être solidaire avec les femmes qui s’y trouvaient et parce que le *Sonderbau* servait de distraction à leur travail politique<sup>40</sup>. Ceci dit, il n’y a pas assez de sources permettant de confirmer cette hypothèse proposant que la SS créa le système des bordels pour détourner les prisonniers de la politique; l’argument du système de primes est beaucoup plus convaincant, puisque l’économie nationale souffrait gravement et l’État devait prendre tous les moyens à leurs dispositions pour l’enrichir.

### 2.1.2 Les bordels et la campagne contre l’homosexualité

Le thème des bordels nous permet de nous questionner plus largement sur l’importance des camps de concentration pour le régime hitlérien. En effet, le *Sonderbau* fut utilisé pour accomplir un autre but, c’est-à-dire pour contrer l’homosexualité. En effet, Hermann Langbein et Régis Schlagdenhauffen-Maïka relatent l’importance de l’homophobie ressentie par les Nazis pour expliquer la création des bordels dans les camps<sup>41</sup>. Langbein exprime que le facteur de l’augmentation de la productivité des prisonniers joua un rôle dans la création des bordels, mais le combat contre l’homosexualité représentait l’intention principale de l’établissement de cette institution<sup>42</sup>. Christa Paul affirme au contraire que l’homophobie n’explique pas l’établissement des bordels. Elle croit plutôt que les autorités nazies utilisaient le bordel pour contrer l’homosexualité et que cela leur

<sup>40</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.81-84, Kogon, *L’État SS*, p.209.

<sup>41</sup> Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, p.387 et Schlagdenhauffen-Maïka, « Promotion de la prostitution et lutte contre l’homosexualité », p.67-68. Christl Wickert stipule que ce fut par les témoignages qu’on peut observer d’autres raisons dont l’homophobie pour expliquer l’établissement des bordels, mais elle n’accorde pas autant d’importance à ce facteur que Langbein et Schlagdenhauffen-Maïka. Voir Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.45.

<sup>42</sup> Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, p.387.

servait d'une fonction secondaire<sup>43</sup>. Dans le même sens que le raisonnement de Paul, nous sommes d'avis que les motivations d'Himmler à améliorer l'économie nazie servent de raisons plus convaincantes pour expliquer l'établissement des bordels plutôt que leur désir de contrer l'homosexualité. Nous verrons que les Nazis exploitèrent le potentiel des *Sonderbauten* au maximum en imposant l'hétérosexualité aux homosexuels et dominèrent ce groupe de détenus davantage. Les oppresseurs trouvèrent donc une deuxième fonction pour les bordels.

Des homosexuels, qui furent obligés de porter un triangle rose sur leurs vêtements dans les camps, étaient internés dans les camps de concentration, car ils représentaient aussi une menace à la « race » aryenne. Dans les camps, ils recevaient un traitement horrible. Souvent ils subissaient des attaques de la SS et devaient faire du travail très difficile, et ce, tout à cause de leur sexualité. Afin de « protéger » les autres détenus de cette contagion, les Triangles Roses disposaient parfois de leurs propres baraques<sup>44</sup>. Plusieurs Nazis percevaient l'homosexualité comme une maladie contagieuse, ayant la capacité de se transformer en un épidémie<sup>45</sup>. L'homosexualité comportait donc un grave problème pour les Nazis. Selon l'idéologie nazie, l'homosexualité était soit curable soit incorrigible. Des scientifiques de l'époque faisaient des recherches sur les causes héréditaires de l'homosexualité ici incurable<sup>46</sup>. Par contre, la plupart des Nazis croyaient que cette déviation n'était pas héréditaire<sup>47</sup>.

---

<sup>43</sup> Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.27; Christa Schikorra voit aussi une autre utilité dans les bordels pour combattre l'homosexualité et affirme que la raison pour cet établissement fut économique. Voir Schikorra, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit », p.112-124 et Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.116-117. Robert Sommer, quant à lui, n'adresse pas cette hypothèse dans les raisons quant à l'établissement des bordels. Voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.64-84; Baris Alakus, Katharina Kniefacz et Robert Vorberg affirment que l'incitation principale à établir les bordels fut économique. Voir Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.125 ; l'article de Brigitte Halbmayr affirme aussi la même assertion, voir Halbmayr, « Arbeitskommando 'Sonderbau' », p.221.

<sup>44</sup> Wachsmann, *KL*, p.127.

<sup>45</sup> Harry Oosterhuis, « Medicine, Male Bonding and Homosexuality in Nazi Germany », dans *Journal of Contemporary History*, Vol. 32, No. 2, 1997, p.194.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.191 et Dagmar Herzog, « Hubris and Hypocrisy, Incitement and Disavowal: Sexuality and German Fascism », dans *Journal of the History of Sexuality*, Vol. 11, No. 1 et 2, 2002, p.14.

<sup>47</sup> Heineman, « Sexuality and Nazism : The Doubly Unspeakable ? », p.35.

Alors les actes étaient appris et acquis. Ainsi, ils pouvaient être rééduqués dans des camps de concentration. Dans le cas où la guérison était possible, la castration fut pratiquée auprès des agresseurs homosexuels, et ce, même dans les camps, afin de diminuer leur libido et donc pour corriger cette déviance<sup>48</sup>.

Cette déviance pouvait aussi être traitée par la rééducation ou par des méthodes psychologiques. Les autorités nazies croyaient qu'un rapport sexuel entre un homosexuel et une femme du *Sonderbau* pouvait jouer un rôle dans la « guérison » des homosexuels qui n'étaient pas tout à fait convainçants dans leur traitement de rééducation<sup>49</sup>. Certains hommes étaient donc contraints d'y aller afin de prouver qu'ils furent soignés de cette maladie. Certains sautèrent sur l'occasion, mais les « incurables » (*Unheilbaren*) ne prêtèrent pas attention aux femmes. Les homosexuels eurent ensuite une autre opportunité d'amorcer un rapport sexuel avec un homme et la plupart la rejeta. De cette façon, certains allèrent à l'encontre de leur sexualité pour survivre dans l'univers concentrationnaire en tant « qu'hétérosexuel ».

Heinz Heger fut une victime de cette violence sexualisée infligée par la SS. Il fut incarcéré notamment à Flossenbürg, où il fréquenta le bordel à trois reprises<sup>50</sup>. Le programme de traitement contre cette « maladie » inclut un rapport sexuel hebdomadaire avec une femme du bordel pour découvrir les « joies de l'autre

---

<sup>48</sup> Oosterhuis, « Medicine, Male Bonding and Homosexuality in Nazi Germany », p.191 et Wachsmann, *KL*, p.127-128. Pour avoir plus d'information sur la castration effectuée sur les homosexuels à l'époque nazie, voir Geoffrey J. Giles, « 'The Most Unkindest Cut of All': Castration, Homosexuality and Nazi Justice », dans *Journal of Contemporary History*, Vol. 27, No. 1, 1992, p.41-61.

<sup>49</sup> *Aufzeichnungen des ehem. Lagerkommandanten Rudolf Höss*, 23 janvier 1968, 1.1.2.0/82346639, 82346717/ ITS Archives Digitales, USHMM. Les homosexuels qui n'étaient pas incarcérés dans un camp de concentration avaient aussi accès aux bordels publics. Voir Boisson, *Le Triangle Rose*, p.122-126.

<sup>50</sup> Heinz Heger, *The Men with the Pink Triangle. The True, Life-and-Death Story of Homosexuals in the Nazi Death Camps*, (trad. de l'allemand), Boston, Alyson Publications Inc, 1994 (2<sup>e</sup> éd. 1<sup>ère</sup> éd., 1980), p.100.

sexe »<sup>51</sup>. Or, après avoir couché avec des femmes dans des circonstances forcées et violentes, l'homosexualité de Heger fut renforcée<sup>52</sup>. Bref, forcer des rapports hétérosexuels à des homosexuels dans le monde concentrationnaire eut, pour certains, un effet diamétralement opposé de celui originalement désiré par la SS et renforcit leur orientation sexuelle jugée « déviante »<sup>53</sup>. Le *Sonderbau* joua donc un rôle important dans la politique contre l'homosexualité dans les camps en amplifiant le niveau de la violence sexualisée envers ces persécutés. En étant ostracisés pour leur identité sexuelle et en ayant un rapport sexuel forcé avec une travailleuse de sexe forcée dans un environnement violent, les homosexuels durent faire face à un conflit moral.

### 2.1.3 L'institutionnalisation des bordels dans le système des camps

La fonction de pouvoir SS sur les détenus permit aux autorités nazies d'agir avec toute impunité. Elles l'exploitèrent en implantant les bordels par plusieurs façons à la fois organisées et militaires. L'établissement des *Sonderbauten* fut possible principalement par l'établissement du document à la base du *Prämiensystem*. Toutefois, nous verrons que la SS eut recours à d'autres moyens pour institutionnaliser les bordels; par l'établissement d'un système de surveillance et de l'organisation interne de la baraque, par le choix du lieu pour accommoder le bordel puis par le contrôle sur les détenus.

---

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.98.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.100.

<sup>53</sup> Ce fut le cas aussi pour Josef Kohout. Il fréquenta le bordel de Flossenbürg à quelques reprises, mais cela ne changea rien à son orientation sexuelle. Le projet de bordels pour guérir l'homosexualité de Himmler fut un échec. Voir Ken Setterington, *Branded by the Pink Triangle*, Toronto, Second Story Press, 2013, p.72.

De façon pratique, les autorités nazies mirent en place un système de surveillance et d'organisation militaire afin d'ériger les bordels. Un garde SS surveillait la porte d'entrée du *Sonderbau*. La structure intérieure de la baraque standardisée selon le bordel à Flossenbürg était organisée de sorte que la SS put contrôler le bordel très facilement<sup>54</sup>. La baraque était généralement munie d'un long corridor de l'entrée au fond du bâtiment avec des chambres de chaque côté. L'organisation intérieure de l'espace permet donc un contrôle maximum aux gardes. Il y eut des gardes féminines, mais le 20 novembre 1943, Richard Glücks, le successeur de Eicke comme inspecteur des camps de concentration, exigea que ces gardes fussent remplacées par des femmes ayant déjà travaillées dans les bordels<sup>55</sup>. Le changement se fit en un mois. Ces nouvelles femmes furent recrutées à Ravensbrück, car après avoir travaillé dans les bordels, elles y étaient retournées pour continuer leur internement.

La SS décida aussi du lieu du *Sonderbau*. Les premiers bordels furent établis près de l'entrée du camp à la place d'appel (*Appelplatz*). Ce fut le cas pour Mauthausen, Gusen, Auschwitz et Mittelbau-Dora<sup>56</sup>. Cet emplacement facilita la surveillance de la SS, puis avec l'établissement d'une bibliothèque ou d'un cinéma, cela créa une zone de culture concentrationnaire centralisée à un endroit<sup>57</sup>. Aussi, les prisonniers pouvaient réfléchir à une future visite du bordel lors de l'appel matinal et en fin de journée, puisqu'ils se trouvaient en face du bâtiment. Ce choix d'endroit pouvait conséquemment les motiver à mieux travailler. Or, le 10 novembre 1943, sous la demande d'Himmler, Glücks ordonna que la création des bordels se fasse dans des endroits plus isolés et cachés de la vue des détenus<sup>58</sup>. Certains furent

<sup>54</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.169.

<sup>55</sup> AGD, A 427.

<sup>56</sup> Pour Mauthausen, Gusen et Auschwitz, voir Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.133-134 et pour Mittelbau-Dora voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.165.

<sup>57</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.165.

<sup>58</sup> AGD A 426.

installés près des infirmeries et se trouvèrent donc exclus de la vie du camp<sup>59</sup>. Ce fut le cas pour le bordel à Buchenwald<sup>60</sup> et à Sachsenhausen<sup>61</sup>, mais celui à Sachsenhausen se trouvait près de la morgue<sup>62</sup>. Ce choix d'emplacement pour le bordel créa une relation étroite entre le plaisir gratifié et la mort pour ceux qui le visitait. Parallèlement, celui à Flossenbürg se trouvait près de la prison du camp<sup>63</sup>. Celui à Dachau fut construit à l'arrière du camp près du four crématoire<sup>64</sup>. À Neuengamme également, mais il fut érigé à l'extérieur du camp pour prisonniers, soulignant l'exclusion extrême de cette activité de la vie concentrationnaire<sup>65</sup>.

L'établissement des *Sonderbauten* s'effectua aussi par le contrôle et l'organisation de la SS quant à la visite. Une fois que le *Lagerkommandant* approuva la visite, les noms des détenus furent convoqués à l'appel du soir<sup>66</sup>. Les heures d'ouverture des bordels commençaient à la fin de l'appel du soir et se terminaient à 21 heures<sup>67</sup>. L'argent récolté était comptabilisé à tous les soirs, établissant une bureaucratie<sup>68</sup>. Les visiteurs devaient se laver et se raser avant d'entrer dans la chambre<sup>69</sup>. Ils devaient subir un examen médical avant et après l'activité. S'ils avaient une maladie vénérienne, ils ne pouvaient pas y aller. Pourtant, il n'y avait pas de préservatifs<sup>70</sup>. La SS leur donnait un numéro qui correspondait avec le numéro de

---

<sup>59</sup> Robert Sommer compara la construction des bordels en périphérie avec l'établissement d'une rue pour les bordels à Hambourg en 1933 et amena que cette idée ne data visiblement pas de Pohl, mais que c'est bien une continuité de l'histoire de la prostitution. Voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.164.

<sup>60</sup> AMGB, 31-494, p.1.

<sup>61</sup> *Unterlagen in Strafsachen für die Prozesse KL-Sachsenhausen gegen : Dr. Baumkötter*, 4 mai 1964, 5.1/ 82298935, 82299065, 82299102/ ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>62</sup> Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.48.

<sup>63</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.121.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.164.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p.163-164. Pour le visiter, des gardes escortaient les visiteurs au bordel. Il était d'ailleurs clôturé avec du fil de fer barbelé, voir *Ibid.*, p.147.

<sup>66</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.176.

<sup>67</sup> AMGB, 31-494, p.3.

<sup>68</sup> Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.51.

<sup>69</sup> AMGB, 31-494, p.3 et Sommer, « Camp Brothels », p.176.

<sup>70</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.165.

la chambre<sup>71</sup>, ce qui banalisa l'expérience et les humilia davantage, et ce, malgré la récompense de leur « bon » travail. En théorie, les détenus disposaient de 15 minutes avec la femme avec la seule possibilité de faire la position du missionnaire, mais parfois les gardes leur allouaient jusqu'à 30 minutes avec la femme<sup>72</sup>. Afin d'assurer le respect des règles, il y avait un judas, c'est-à-dire un petit trou rectangulaire, dans la porte<sup>73</sup>. Ainsi, les gardes voyeuristes privaient les prisonniers de ce petit moment d'intimité en les humiliant davantage.

Aussi, la SS réussit à implanter les bordels dans le système par leur contrôle sur les détenus. Le simple fait que la femme se trouvait dans le *Sonderbau* de manière forcée met en lumière le contrôle de la SS. Elle risquait de tomber enceinte et devoir se faire avorter<sup>74</sup>. La SS contrôlait aussi l'hygiène des femmes et des hommes qui participaient aux bordels pour protéger la population concentrationnaire contre les maladies vénériennes. Ces établissements gouvernés par l'État reflétaient donc les soucis de la société allemande normative quant à la propagation de ces maladies et respectaient la biopolitique raciale nazie. Les femmes devaient se laver d'une part avec de l'acide lactique suite au rapport sexuel et leur sang et leur frottis cervical furent analysés régulièrement par les laboratoires SS<sup>75</sup>. Les hommes recevaient d'autre part une injection prophylactique contre les maladies vénériennes<sup>76</sup>. De plus, tous les jours à 9 heures du matin, les femmes du *Sonderbau* de Buchenwald étaient

<sup>71</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.177.

<sup>72</sup> *Ibid.* Selon mes recherches aux archives de Buchenwald en 1978, ils disposèrent de 30 minutes. Voir Buchenwald, 31-494, p.3, et selon le témoignage de SS Max Oswald Beulig et de Eugen Kogon, ils disposèrent de 20 minutes à Buchenwald. Voir USHMM, RG-06.005.05M, *Records of United States Army commands*, Reel 1, p.6 et Kogon, *L'État SS*, p.209.

<sup>73</sup> *Special correspondence of the International Information Office Dachau concerning ex-prisoners*, 1.1.6.0./82104785/82104786/ ITS Archives Digitales, USHMM; *War Crime Investigations, 15 mai 1945*, 1.1.26.7/82116417/ITS Archives Digitales, USHMM et Sommer, « Camp Brothels », p.177.

<sup>74</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.179. AMGB 56-8-2, 56-8-3; un SS demande la permission de pouvoir exécuter un avortement sur une femme ayant tombée enceinte en travaillant dans le bordel.

<sup>75</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.179.

<sup>76</sup> *Ibid.* et Henry Mikols, Entrevue 51743, segment 74, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 2001.

soumises à un examen médical effectué par un médecin tchèque<sup>77</sup>. En imposant cette discipline, la SS voulait éviter la diffusion d'épidémies dans un camp. Le contrôle sur l'hygiène était important pour la SS puisque si les prisonniers tombaient malades, ils n'allaient plus être capables de travailler et cela irait à l'encontre de l'objectif principal nazi pour justifier l'établissement des bordels pour améliorer l'économie. En disposant de ces pouvoirs, la SS put institutionnaliser les bordels dans le réseau des camps. Elle les organisa avec un effort bureaucratique et possédait un contrôle quasi-total sur les détenus.

#### 2.1.4 Les bordels à la lumière de la biopolitique raciale nazie

Au premier regard, on peut croire que la biopolitique raciale nazie n'était pas respectée par la présence des bordels dans le système des camps puisque la hiérarchie raciale n'était pas toujours en vigueur. En effet, bien que la majorité des femmes qui y travaillaient fût Allemande, il y avait aussi des Polonaises, des Ukrainiennes ou Biélorusses et une Hollandaise<sup>78</sup>. Aussi, les détenus qui visitèrent les *Sonderbauten* n'étaient pas tous Aryens. Il y eut, entre autres, un Tsigane qui visita celui à Buchenwald en octobre 1943<sup>79</sup> et un détenu français mais de peau noire qui fréquenta celui à Flossenbürg<sup>80</sup>.

Toutefois, l'on peut aussi affirmer que l'existence des bordels confirme la biopolitique raciale nazie. On retrouve effectivement les critères eugénistes nazies au sein de cette institution. L'antisémitisme contre les Juifs et les Russes fut notamment transposé à l'univers concentrationnaire et ils se voyaient interdit de fréquenter les

<sup>77</sup> USHMM, RG-06.005.05M, *Records of United States Army commands*, Reel 1, p.9.

<sup>78</sup> Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.52.

<sup>79</sup> *Strafmeldungen*, 11 octobre 1943, 1.1.5.0/82087874/ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>80</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.174.

bordels<sup>81</sup>. De plus, les Juives ne pouvaient pas y travailler. Il y eut des bordels spécifiques aux gardes ukrainiens dès le 15 décembre 1943 afin de respecter la politique raciale nazie et de respecter la ségrégation entre le sang « pur » allemand et le sang des étrangers<sup>82</sup>. De surcroît, les femmes qui furent forcées d'y travailler furent Polonaises<sup>83</sup>. Encore une fois, la biopolitique nazie fut respectée, puisqu'il n'y avait pas de « mélange » de sang pur allemand et de sang « étranger ». Ce service fut offert dans les camps de Auschwitz, Monowitz, Buchenwald, Dachau, Flossenbürg et à Mauthausen. Un bordel fut ouvert spécifiquement pour les détenus Polonais à Monowitz<sup>84</sup>. Par ailleurs, l'échelon racial fut respecté, car plusieurs travailleuses de sexe forcé étaient des asociales et souvent même des anciennes prostituées; elles se trouvaient ainsi au bas de la hiérarchie sociale.

Une autre raison qui confirme le respect de la biopolitique raciale nazie avec l'existence du bordel est illustrée dans le choix du groupe de détenus admis. Le fait que les Kapos, généralement Allemands, furent choisis pour visiter les bordels met en lumière la hiérarchie politique et raciale toujours présente, même dans un contexte extraordinaire comme celui-ci.

En plus, les Nazis protégeaient la collectivité du camp en donnant des injections pour ne pas propager la syphilis ou toute autre maladie vénérienne<sup>85</sup>. En ce sens, ils respectaient la politique sur les maladies vénériennes de la société normative nazie; et ils assuraient la continuité du travail des prisonniers suite au rapport sexuel. Aussi, ils empêchaient les détenus qui visitaient les bordels de procréer en pratiquant

---

<sup>81</sup> AMGB, 31-494, p.2.

<sup>82</sup> AGD A 427.

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> *Erklärungen des Dr. Christian Schneider, 22 avril 1947, 1.1.2.0 / 82350367 / ITS Archives Digitales, USHMM.*

<sup>85</sup> Voir les notes de bas de page 75 et 76 de ce présent chapitre.

l'avortement. Ce faisant, les autorités nazies appliquèrent la biopolitique raciale effective en société « normative » au sein de ces complexes.

Alors au final, l'existence des bordels dans le système concentrationnaire concordait plutôt avec la biopolitique nazie. En effet, un élément fondamental de l'idéologie nazie constituait les motifs racistes de la *Volksgemeinschaft* et de l'idée de *Rassenreinheit*<sup>86</sup>. Avec les bordels, l'idéologie fut appliquée puisque les Juifs n'y avaient pas accès et que seulement les Allemands eurent le « privilège » d'avoir une relation sexuelle avec ces femmes. Aussi, les autorités nazies s'efforçaient de ne pas « mélanger » le sang aryen avec le sang impur des autres nationalités indignes du Reich. De toute façon, tous les détenus concentrationnaires étaient indignes de faire partie de la *Volksgemeinschaft*; ils étaient nuisibles à la société soit par leur conviction politique, par leur alcoolisme, ou pour toute autre raison qui expliquait leur internement. Alors même si les détenus étaient Allemands, par leur incarcération dans le système concentrationnaire, ils n'étaient pas qualifiés pour être catégorisés d'Aryens. De plus, la politique sur la prostitution, sur les maladies vénériennes et sur la stérilisation forcée avec la pratique de l'avortement forcé appliquées en société civile furent respectées dans le contexte concentrationnaire. Les autorités nazies ne voulaient pas que ces incarcérés nuisibles se procréent, alors elles prenaient les mesures nécessaires pour l'empêcher. Par conséquent, l'existence des bordels dans le réseau concentrationnaire n'allait pas à l'encontre de la biopolitique raciale nazie, mais au contraire, elle la confirmait.

---

<sup>86</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.25.

### 2.1.5 Les bordels, les limites à l'exploitation nazie et les limites au totalitarisme

Avec l'existence des *Sonderbauten*, on voit d'autant plus que la limite quant à l'exploitation de la main-d'œuvre concentrationnaire fut repoussée par les Nazis; l'établissement du bordel montre l'ampleur de la domination nazie sur les détenus. Notons toutefois que la SS ne parvint pas à contrôler les émotions des prisonniers lors des visites aux bordels, et ce, malgré tous leurs efforts à les déshumaniser. Les Nazis réussirent à contrôler la sexualité de certains prisonniers<sup>87</sup>, certes, mais ils ne réussirent pas à « guérir » l'homosexualité avec l'existence du bordel. Comme déjà mentionné, certains prisonniers organisèrent des mouvements de résistance contre le système des camps et, comme nous le verrons, certains développèrent des émotions pour des femmes qui travaillaient dans le bordel. Ces deux aspects ne sont pas contrôlables et témoignent des limites au contrôle nazi sur les prisonniers. Alors il n'est pas complètement juste d'affirmer que les Nazis détenirent le « pouvoir absolu » sur les détenus<sup>88</sup>.

Comment les bordels contribuent-ils à démontrer les aspects totalitaires du régime nazi<sup>89</sup>? De surcroît, l'établissement des bordels repousse-t-il les limites au totalitarisme? D'abord, l'institutionnalisation des bordels comme récompense au bon travail des détenus accentue le niveau de violence déjà présent dans le système concentrationnaire. Il n'est plus question de traiter uniquement de violence physique et mentale, mais aussi de violence sexuelle. Les Nazis dominèrent presque totalement la vie des prisonniers et l'institutionnalisation des bordels affirme ce contrôle

---

<sup>87</sup> La SS ne réussit pas à contrôler la sexualité de tous les détenus, notamment celle des homosexuels. De plus, il y avait de la prostitution dans les camps en échange pour la nourriture. Voir entre autres le témoignage de Beatrix Sachs qui, dans le camp Westerbork, recevait de la nourriture pour elle et ses enfants en échange d'une relation sexuelle. Beatrix Sachs, Entrevue 13198, segment 43, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1996. Aussi, la SS n'arriva pas à contrôler la sexualité des homosexuels. Il y eut aussi du chantage afin d'avoir des faveurs sexuelles. Voir Shoshana Kahn, Entrevue 16106, segment 162, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1996.

<sup>88</sup> Voir l'argument de Sofsky, *The Order of Terror*, p.16-27.

<sup>89</sup> Pour avoir une définition du totalitarisme, voir la page 15 de l'introduction de ce mémoire.

davantage. Ce pouvoir aggrava le totalitarisme nazi et le rendit plus acerbe. La peur et la violence étaient plus présentes dans le quotidien des prisonniers, surtout si certains durent fréquenter le bordel de force. D'ailleurs, les femmes aussi furent obligées d'y participer afin de servir comme récompense au bon travail des hommes<sup>90</sup>. Cela souligne aussi l'ampleur de la domination que les Nazis avaient sur les détenus masculins dans le cas où ils furent forcés de fréquenter le bordel, mais aussi sur les détenues par leur obligation d'y être. De plus, par l'exploitation et l'instrumentalisation de la sexualité d'autrui par l'existence du bordel dans le milieu concentrationnaire, le totalitarisme nazi fut effectivement intensifié et la SS repoussa ses limites au pouvoir qu'elle disposait déjà sur la vie des détenus.

## 2.2 Les prisonniers masculins aux *Sonderbauten*

### 2.2.1 Les exigences pour visiter les bordels

Les autorités nazies établirent des critères stricts pour déterminer si un détenu pouvait fréquenter le *Sonderbau*. Les prisonniers qui soumettaient une demande au *Lagerkommandant* devaient répondre aux exigences raciales. En principe, ils devaient être Aryens. À Neuengamme, le bordel fut réservé exclusivement aux Allemands<sup>91</sup>. Il y eut cependant des exceptions à cette condition raciale. À Sachsenhausen, les Norvégiens eurent accès au *Sonderbau*<sup>92</sup> et à Mauthausen, à partir de 1943, les détenus appartenant à d'autres nationalités européennes obtinrent la permission d'y aller<sup>93</sup>. À Buchenwald, les Hollandais purent visiter le bordel, tandis qu'à Flossenbürg, les Belges eurent le droit de le fréquenter<sup>94</sup>. Notons toutefois que les

---

<sup>90</sup> Ce point sera étudié plus en profondeur dans le chapitre suivant.

<sup>91</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.174.

<sup>92</sup> Odd Nansen, *From Day to Day*, New York, G. P. Putnam's Sons, 1949, p.392.

<sup>93</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.59.

<sup>94</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.174.

Juifs et les Russes n'y avaient jamais accès, attribuant au bordel un symbole de prestige d'exclusivité dans cet univers.

Le prisonnier devait aussi avoir un conditionnement physique acceptable pour visiter le bordel. Il devait avoir, d'une part, assez d'énergie pour performer cette exercice<sup>95</sup>. D'autre part, il ne devait pas avoir de maladies vénériennes. Donc ceux qui travaillaient dans la cuisine et qui pouvaient profiter de rations supplémentaires pouvaient y aller<sup>96</sup>. Le détenu devait également occuper un poste supérieur dans la hiérarchie sociale du camp, donc d'habitude qu'il soit un Kapo. La SS privilégia aussi les détenus qui démontraient de la brutalité, de la cruauté et une fidélité pour la SS<sup>97</sup>. Aussi, les hommes qui travaillaient dans le *Sonderkommando*, c'est-à-dire dans les chambres à gaz ou dans les fours crématoires, furent privilégiés et ils obtenaient entre autres des coupons bonus (des *Prämienscheinen*) par la contrefaçon pour visiter le bordel<sup>98</sup>. S'ils accédèrent à des objets ou de la nourriture lors de leur travail, ils pouvaient les échanger. Par exemple, ceux qui travaillèrent dans les soins dentaires prirent les dents en or des prisonniers qui étaient envoyés au four crématoire et les vendirent au marché noir afin de visiter le bordel<sup>99</sup>. L'ancien détenu de Auschwitz Henry Mikols raconte qu'il recevait de la nourriture en échange du prêt de son matricule à d'autres prisonniers pour que ces derniers puissent consolider leurs identités lors de la visite au *Puff*<sup>100</sup>. Sommer signale que seulement une infime partie de la population du camp y avait accès. Ce faisant, la sexualité devint un symbole de prestige. L'auteur affirme que « [...] *the camp brothel became merely an institution*

<sup>95</sup> Henry Mikols, Entrevue 51743, segment 77, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 2001

<sup>96</sup> *Flossenbürg Prozess*, 12 avril 1976, 5.1/82315849/ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>97</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.79.

<sup>98</sup> *Extract from Inmates Book of KL Mauthausen*, 1.1.26.0/82120215/ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>99</sup> *War Crime Investigation*, 17 juin 1945, 1.1.26.7/82116800/ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>100</sup> Henry Mikols, Entrevue 51743, segment 76-77, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 2001.

*for the prisoner-functionaries* »<sup>101</sup>. Il calcula qu'entre seulement 0.33% à 0.66% de la population de Auschwitz accéda au bordel et 0.76% de la population de Buchenwald visita le *Sonderbau* pendant le premier mois d'ouverture en juillet 1943<sup>102</sup>. Rappelons aussi que ce n'était pas tous les détenus qui fréquentaient le bordel délibérément. En effet, certains homosexuels étaient contraints d'y aller.

### 2.2.2 Pourquoi visiter les *Sonderbauten*

L'étude des bordels permet une analyse plus profonde de la vie interne des camps. Nous verrons qu'il existe des motivations individuelles et sociales pour expliquer pourquoi les hommes choisirent de visiter le bordel. La possibilité de résister<sup>103</sup> au système concentrationnaire comporte une raison personnelle à le fréquenter. L'acte sexuel constituerait une stratégie de survie grâce au regain de l'identité causé par l'activité, résistant ainsi à leur internement<sup>104</sup>. Les prisonniers se servirent ainsi le

<sup>101</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.182.

<sup>102</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.241.

<sup>103</sup> Plusieurs personnes s'opposaient au régime et à l'idéologie nazie et ne voulaient pas se conformer au totalitarisme. Plusieurs moyens furent entrepris pour résister au régime en général, dont par des réseaux clandestins, notamment le cercle de Kreisau et par l'action armée, dont via l'organisation du *Abwehr*. Il y eut des mouvements de résistances plus pacifiques créés par des jeunes par l'entremise de distribution de pamphlets dans des universités, voir l'exemple de Sophie Scholl et de « La Rose blanche ». Des femmes, dont les femmes de Rosenstrasse, et aussi des ouvriers organisèrent des mouvements de résistance. L'exil constituait une forme de résistance fréquente. Des attentats violents se firent contre Hitler afin de le tuer et de mettre fin au nazisme, dont celui du 20 juillet 1944. Il y eut aussi de la résistance juive, chrétienne et dans les camps de concentration. Il y eut donc de la résistance individuelle, de groupe et armée. Pour en savoir plus sur la résistance dans le Troisième Reich, voir entre autres Walter Schmitthenner et Hans Buchheim, dir., *The German Resistance to Hitler*, trad. de l'allemand, Londres, B.T. Batsford, 1970, 281p.; Peter Hoffmann, *The History of the German Resistance, 1933-1945*, trad. de l'allemand, Cambridge, MIT Press, 1979, 846p.; Francis R. Nicosia et Lawrence D. Stokes, dir., *Germans Against Nazism: Nonconformity, Opposition and Resistance in the Third Reich : Essays in Honour of Peter Hoffmann*, New York, Berg Publishers, 1990, 435p.; Klemens von Klemperer, *German Resistance against Hitler: The Search for Allies Abroad, 1938-1945*, Oxford, Clarendon Press, 1994, 487p.; Peter Steinbach, *Widerstand im Widerstreit*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2001, 485p.; John J. Michalczyk, dir., *Confront! Resistance in Nazi Germany*, New York, Peter Lang Publishing, 2004, 251p.; Krysztof Dunin-Wasowicz, *Resistance in the Nazi Concentration camps 1933-1945*, trad. du polonais, Varsovie, Polish Scientific Publishers, 1982, 436p.

<sup>104</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.184.

bordel à leur avantage. Jessica R. Anderson Hughes note que « *some of these prisoners used their time in the brothel to resist the camp and to enact survival strategies unknown or unrecognized by the SS* »<sup>105</sup>. Alors si les détenus utilisaient le bordel comme stratégie de survie, ils visitaient ces lieux pour eux-mêmes et pas pour, à long terme, bénéficier l'État. Ainsi, ils ne rejoignaient pas les objectifs stipulés dans le *Prämiensystem*, c'est-à-dire d'améliorer l'économie du régime. Nous pouvons signaler que les bordels se transformèrent en une institution que les Nazis n'arrivèrent pas à contrôler totalement.

Dans le même sens, on peut dire qu'en ayant un rapport sexuel avec ces travailleuses de sexe forcé, les hommes développèrent une stratégie de remasculinisation et récupérèrent une part de leur identité. Ils regagnèrent un sentiment de « normalité » dans ce monde de terreur. Ils démontraient leur virilité en dominant la femme, ce qui aida l'homme à se revaloriser. Pourtant, cette revalorisation ne représentait pas l'objectif nazi lorsqu'ils prirent la décision d'installer des bordels dans ce système. Cette reprise de leur identité alla aussi à l'encontre des intentions initiales nazies, c'est-à-dire de promouvoir l'activité économique. La remasculinisation du détenu participe donc, en quelque sorte, à la perte du contrôle nazi de cet établissement.

Aussi, les détenus voulaient potentiellement fréquenter le bordel afin de profiter de la récompense la plus prestigieuse offerte par la SS, c'est-à-dire d'avoir un rapport sexuel. Le nazisme est un mouvement qui repose sur un ordre étatique, racial et social masculin. Dans le cadre du bordel, l'homme détient un rapport de force sur la femme. Selon Jean Boisson, « [l]e national-socialisme s'attachera à imposer comme vérité naturelle et fondamentale la supériorité de l'homme qui, du fait de sa valeur dominante, devait être le seul maître de la société, aussi bien dans les

---

<sup>105</sup> Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.18.

domaines publics que dans les domaines privés »<sup>106</sup>. On peut facilement transposer cette analyse masculine de l'idéologie nazie au monde concentrationnaire et à la fréquentation des bordels. Le détenu avait possiblement un désir de dominer la femme par la sexualité tout comme dans le mouvement national-socialiste. En exerçant une domination sexuelle sur la détenue, on constate que les quinze minutes que l'homme avait avec la femme lui permit aussi, en quelque sorte, d'aller à l'encontre du système et de dominer ce dernier, puisque le prisonnier n'était pas dominé par la SS pendant ce temps.

Une autre motivation personnelle que ces hommes prenaient potentiellement en compte pour visiter le bordel serait les sentiments possiblement développés pour les prisonnières. En effet, certains détenus qui fréquentaient régulièrement les bordels voulaient normaliser leur relation avec la femme rencontrée. Cette normalisation souligne la diminution du contrôle nazie sur les *Sonderbauten* et la création d'une sorte de résistance entre les deux détenus. Pour en citer quelques cas : le Polonais Stephan Szymanski et la Polonaise Izabela Michalek de Auschwitz tombèrent en amour au bordel<sup>107</sup>. Deux anciens prisonniers de Mauthausen se rencontrèrent dans le bordel et se marièrent après 1945<sup>108</sup>. Pour dissuader d'autres prisonniers de visiter une travailleuse de sexe forcé particulière, la nourriture fut parfois trafiquée. Certains s'approprièrent l'une d'elles en tant qu'« épouse »<sup>109</sup> et Heger souligne même que possiblement quinze hommes voulaient avoir la même fille à eux seuls<sup>110</sup>. Certains apportaient des cadeaux tels que des cigarettes ou de l'alcool<sup>111</sup> et parfois ils purent

<sup>106</sup> Boisson, *Le Triangle rose*, p.25.

<sup>107</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.248.

<sup>108</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.60.

<sup>109</sup> *War Crime Investigations, 15 mai 1945*, 1.1.26.7 / 82116417 / ITS Archives Digitales, USHMM, Sommer, « Camp Brothels », p.178.

<sup>110</sup> Heger, *The Men with the Pink Triangle*, p.100.

<sup>111</sup> *Aussage und Bericht des Maximilian Bittermann und Rosl Ruzicka, 13 mai 1945*, 1.1.26.0 82120203/ITS Archives Digitales, USHMM; *General Report by Mr. Kanthack*, 1.1.26.0/82116142, ITS Archives Digitales, USHMM, Heger, *The Men with the Pink Triangle*, p.100.

ainsi rester plus longtemps avec la femme<sup>112</sup>. Si les gardes savaient qu'un détenu allait voir la femme qu'il préférerait, ils changeaient les femmes de chambres afin de ne pas lui permettre de voir sa préférée<sup>113</sup>. Par ailleurs, beaucoup d'hommes ne faisaient que parler aux femmes<sup>114</sup>, ce qui était pourtant interdit par la SS. Plusieurs détenus éprouvèrent des problèmes érectiles à cause de l'affaiblissement de leur corps, de la dure réalité dans cet univers de terreur et de la longue absence sans avoir vu de femmes<sup>115</sup>. La majorité des camps était ségréguée et certains hommes n'avaient pas vu de femmes depuis 1933. Alors le simple fait de discuter avec une femme comportait une forme de résistance individuelle à leur propre internement.

Quant aux motifs sociaux, la visite au bordel renforcit le niveau de prestige attribué au Kapo, puisqu'il exploita la récompense la plus importante offerte par la SS. Ainsi, il pouvait possiblement intimider les autres détenus par son rang dans la hiérarchie sociale du camp. Le *Prämiensystem* amplifia les différences sociales entre les Kapos et les autres détenus, accentuant la concurrence déjà présente entre les Kapos et le reste de la population concentrationnaire, mais aussi entre Kapos. Toutefois, les prisonniers qui fréquentaient le bordel étaient susceptibles à des jugements portés par les autres détenus qui ne respectaient pas leur visite et purent ressentir un sentiment d'exclusion.

Ceci dit, certains prisonniers pratiquaient le boycott des bordels, comme déjà mentionné, afin de dissuader les autres détenus de fréquenter ces institutions. De plus, certains détenus témoignèrent leur désapprobation sur l'existence du bordel dont Karl Weber, un ancien détenu de Mauthausen. Il exprime que « *every prisoner had the*

---

<sup>112</sup> Kogon, *L'État SS*, p.209-210.

<sup>113</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.179.

<sup>114</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.185.

<sup>115</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.246.

*opportunity of losing the last remnant of his selfrespect* » en y allant<sup>116</sup>. Donc ce n'était pas tous les prisonniers qui approuvaient et encourageaient l'existence des bordels dans le système concentrationnaire.

### 2.2.3 Transformation des détenus

Est-ce que les détenus, victimes de la persécution nazie en étant dans les camps de concentration, avaient des motifs inavoués lors de leur visite au bordel? Voulaient-ils victimiser leur partenaire sexuel? Voulaient-ils dominer leur partenaire sexuel contrairement à être constamment dominés par l'institution concentrationnaire? Quant aux homosexuels qui étaient contraints de fréquenter le bordel, les camps constituaient des lieux où leur identité sexuelle fut méprisée et ils étaient doublement victimisés. En ayant un rapport sexuel avec une travailleuse de sexe forcé, ils furent obligés à leur tour d'exploiter les femmes. Ils devinrent ainsi victimes de la violence sexualisée dans le monde concentrationnaire puisqu'ils furent d'une part incarcérés pour leur identité sexuelle. D'autre part, certains homosexuels furent forcés d'avoir un rapport sexuel avec les femmes du bordel comme punition. Ce faisant, ils participaient aussi au viol de ces femmes. Jane Caplan affirme que « *The concentration camps were places not only where inmates' sexual identity was punished, but also where male prisoners could be the beneficiaries as well as victims of sexual exploitation and the objects of sexualised violence* »<sup>117</sup>. Ils étaient victimes de la violence sexualisée concentrationnaire, mais ils étaient obligés d'oppresser les femmes du bordel également.

---

<sup>116</sup> K. Weber on the Concentration Camp Mauthausen, 22 mai 1945, 1.1.26.7/82116813/ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>117</sup> Jane Caplan, « Gender and the Concentration Camps », dans *Concentration camps in Nazi Germany: the new histories*, sous la dir de Jane Caplan et Nikolaus Wachsmann, p.92-93.

Les camps constituaient aussi des lieux où les Kapos abusèrent sexuellement les femmes dans le bordel. Ils les violèrent, et ce, pour améliorer leur propre moral afin de répondre aux besoins économiques de l'État en mieux travaillant, ce qui intensifia la terreur nazie. Pour citer Sommer, « *It reveals a new cynical dimension of the Nazi terror : to exploit the labor of male prisoners, a few were granted the right to sexually exploit women who were forced into prostitution* »<sup>118</sup>. En offrant aux détenus la possibilité d'avoir un rapport sexuel par l'existence du bordel, les Nazis misaient en échange sur la création d'une relation de fidélité entre les clients et eux-mêmes. Cette loyauté assurait supposément en retour une meilleure performance de travail de la part des Kapos. Cette relation d'échange entre les détenus, principalement les Kapos, et les Nazis présente une autre forme de domination que les autorités avaient sur les détenus. Ces derniers pouvaient à leur tour dominer la femme lors de leur visite au bordel.

Mais, les détenus furent-ils véritablement responsables de l'exploitation sexuelle de la femme? Elizabeth D. Heineman note que des historiens défendent que les prisonniers n'étaient pas responsables<sup>119</sup>. Sans l'existence du *Prämiensystem*, il n'aurait pas eu de bordels dans le réseau des camps. Donc, les hommes n'auraient pas pu exploiter sexuellement ces femmes dans le cadre d'une institution organisée par la SS. Ainsi, nous pouvons mettre la responsabilité de l'exploitation sexuelle des femmes sur l'établissement du système de primes. Par ailleurs, certains ressentaient une pression de performer dans le bordel à cause des judas dans les portes permettant aux gardes d'espionner les détenus. Aussi, certains prisonniers homosexuels furent obligés de fréquenter le *Sonderbau*. Ceux qui étaient contraints d'y aller n'étaient évidemment pas responsables de l'exploitation sexuelle de la femme.

---

<sup>118</sup> Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.55.

<sup>119</sup> Pourtant, elle ne les nomme pas et n'explique pas pourquoi ils défendent cette affirmation. Voir Heineman, « Sexuality and Nazism », p.60.

Cependant, sachant que la plupart des hommes avaient l'option de participer au bordel, nous pouvons rejeter l'affirmation de Heineman puis défendre qu'ils exploitassent les femmes de leur plein gré, voulant les dominer à leur tour et de consciemment les prendre pour victimes. Pour répondre à la question concernant les motifs potentiellement inavoués des détenus posée précédemment, en dominant les femmes sexuellement, elles-mêmes détenues, la connotation des prisonniers comme étant des victimes fut inévitablement et paradoxalement complexifiée. Ces détenus passèrent de victimes de l'oppression nazie à des persécuteurs auprès des femmes qui travaillaient dans les bordels. En se trouvant incarcérés dans le système des camps, ils subissaient la domination et la terreur nazie. Or, en allant délibérément dans le bordel, ils performaient l'acte sexuel tout en sachant la condition non libre de la femme<sup>120</sup>. Ainsi, ils agissaient égoïstement et voulaient fort probablement dominer quelqu'un à leur tour à la place de se faire constamment tyranniser par les autorités du camp. Ils voulaient prendre leur vie en main, résister à leur internement et dominer la femme. Cette domination et ce changement de statut des prisonniers d'opprimés à oppresseurs amena une autre dimension de violence dans le monde concentrationnaire.

Les prisonniers étaient donc responsables de l'exploitation sexuelle de la femme dans la mesure où ils décidèrent de leur plein gré de visiter le bordel. Ils dépendaient certes de l'établissement et de l'organisation du système de primes pour aller dans le bordel légitimé par l'État, mais la majorité jouissait de leur libre-arbitre pour décider s'ils y participaient ou non. Ainsi, ils choisirent librement et consciemment d'exploiter sexuellement la femme et leur rôle de détenus changea de dominés à dominants.

---

<sup>120</sup> Heineman, « Sexuality and Nazism », p.54.

### 2.3 Conclusion

Dans la perspective masculine, quel fut l'impact de l'établissement du bordel dans le système concentrationnaire? Cette création amplifia indubitablement le niveau de violence et de domination déjà présent dans les camps. Avec le *Prämiensystem*, les autorités nazies instrumentalisèrent la sexualité pour tenter de répondre aux besoins économiques de l'État, accordant ainsi une importance accrue aux camps de concentration. Elles organisèrent de façon presque militaire les bordels avec un système de surveillance et un choix de lieu rappelant aux prisonniers où ils se trouvaient, c'est-à-dire dans un camp de concentration, et ce, malgré qu'ils possédassent le privilège d'aller dans le bordel. La SS renforça aussi la biopolitique raciale nazie avec cette institutionnalisation, puisque la hiérarchie raciale fut respectée.

Les Nazis imposèrent une sexualité sur certains détenus, notamment aux femmes qui travaillaient dans les bordels ainsi qu'aux homosexuels qui devaient les fréquenter. Cette nouvelle sexualité forcée est paradoxale, puisque dans le rituel d'arrivée au camp, la SS et les Kapos effectuaient un processus de déshumanisation privant les prisonniers de leur sexualité, même de leur identité. En installant les bordels dans le réseau des camps, les Nazis restaurèrent cet aspect de leur vie d'autrefois des détenus qu'est leur sexualité. Ils forcèrent aussi les homosexuels à entreprendre une relation sexuelle avec les femmes dans le bordel afin de les « guérir » de leur « maladie contagieuse », et ce, contre leur volonté.

La création des bordels concentrationnaires amena une autre dimension de violence aux complexes concentrationnaires et repoussa les limites au totalitarisme et au contrôle que la SS détenait sur les prisonniers. Cela apporta aussi un rapport de domination de la SS sur les homosexuels, mais aussi des homosexuels sur les travailleuses de sexe forcé. Ils étaient à la fois victimes et oppresseurs, dominés et

dominants. Les Kapos bénéficiaient aussi du privilège de visiter le bordel et connurent eux aussi un rapport de domination sur la femme et voire même sur le système concentrationnaire. Avec le bordel, ils purent regagner une partie de leur identité et de leur sexualité. Cette remasculinisation de la sexualité des Kapos leur offrit une possibilité de résister au réseau des camps et cela apporta un impact sur ce système puisque le but de l'internement était de détruire l'intégrité de ces individus.

Avec la création du bordel, les détenus pouvaient retrouver un peu de leur humanité, allant de ce fait à l'encontre de l'objectif de l'internement dans le monde concentrationnaire. Elle montre également que l'institution des bordels évolua différemment du *Prämiensystem* et suggère que la SS ne contrôla pas totalement les prisonniers. Finalement, l'établissement bureaucratique du bordel apporta comme conséquence une exploitation plus poussée des femmes dans le réseau concentrationnaire de la part de la SS. En institutionnalisant les *Sonderbauten*, les Nazis forcèrent ces femmes à travailler dans le bordel et assumèrent le contrôle de leur sexualité. Ainsi, ils amenèrent une nouvelle dimension de domination et de violence dans le système concentrationnaire en ce qui a trait à l'incarcération des femmes.

## CHAPITRE III

### LA SURVIE AU SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE PAR LA PARTICIPATION AUX BORDELS : PERSPECTIVES DE LA DÉTENUE DOMINÉE, 1942-1945

En Allemagne nazie, le rôle primordial de la femme aryenne était de se marier et d'enfanter afin de réaliser le rêve hitlérien du *Volksgemeinschaft*. La femme était confinée à la sphère privée<sup>1</sup> et fut largement exclue du travail comme tout autre aspect de la sphère publique jusqu'à l'arrivée de la guerre<sup>2</sup>. Elle était ainsi opprimée en société par la domination masculine; les hommes déterminaient les occupations de la femme. Avec les réalités de la guerre, les femmes durent compenser pour le travail des hommes qui étaient envoyés au front. À partir de 1941, elles furent incitées à se porter volontaires pour combler les besoins dans les usines. Dès janvier 1943, les femmes âgées de 16 à 45 ans furent recensées pour le travail sauf si elles avaient des enfants en bas âge<sup>3</sup>. Or, certaines durent envoyer leurs enfants en région pour les protéger des menaces de la guerre<sup>4</sup>. Certaines participèrent aussi au développement du marché noir afin de se procurer des aliments qui ne se trouvaient plus<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Gabriele Czarnowski a cependant une opinion différente et note que la politique nazie envers les femmes n'étaient pas destinées à encourager la maternité, mais elles supportaient plutôt la capacité d'enfanter en tant que mères aryennes. Voir Gabriele Czarnowski, « 'The Value of Marriage for the Volksgemeinschaft' : Policies Toward Women and Marriage under National Socialism », dans *Fascist Italy and Nazi Germany : Comparisons and Contrasts*, sous la dir. de Richard Bessel, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p.95.

<sup>2</sup> Hoffmann et Timm, « Utopian Biopolitics », p.89 et 105.

<sup>3</sup> Pierre Ayçoberry, *La société allemande sous le III<sup>e</sup> Reich, 1933-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p.239.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.231.

<sup>5</sup> Stephenson, *Women in Nazi Germany*, p.99.

La vie des femmes « libres » s'avéra difficile. Toutefois leur situation différait pleinement de celle des femmes internées dans les camps de concentration où la terreur était amplifiée. Or, dans les deux cas, elles vécurent dans la peur d'un régime totalitaire où elles étaient dominées par les hommes et assujetties à la discrimination. Dans les camps, les femmes perdirent toute leur féminité et elles vécurent dans des conditions de vie horribles semblables à celles des camps pour hommes. Par exemple, à Ravensbrück, les baraques étaient surpeuplées; cinq femmes dormaient sur deux lits<sup>6</sup>. Il n'avait pas assez de vêtements d'hiver pour celles qui travaillaient à l'extérieur<sup>7</sup>. Les rations alimentaires furent considérablement réduites en janvier 1942. Une soupe « épaisse » devait remplacer cette diminution de rations, mais elle fut rarement consistante<sup>8</sup>. Les femmes mouraient de faim et d'épuisement.

À Auschwitz, camp ouvert à la base pour l'internement des hommes<sup>9</sup>, les conditions de vie des détenues s'intensifièrent déjà un mois après l'ouverture de la section pour femmes en juillet 1942 à cause de la surpopulation. Cela apporta comme conséquence leur « *psychological destruction* » et leur « *physical collapse* »<sup>10</sup>. Selon le commandant du camp Rudolf Höss, leurs conditions étaient les pires de tout le camp, avec des installations sanitaires qui n'étaient prévues que pour le tiers des détenues<sup>11</sup>. De juillet 1942 jusqu'en 1944 il y eut des expériences médicales atroces

<sup>6</sup> AMGR, SlgBu 40 Ber. 931, p.3.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Strebel, *Ravensbrück*, p.178, 181.

<sup>9</sup> Du total des prisonniers à avoir reçu un numéro à Auschwitz, c'est-à-dire 404 481, environ 271 593 hommes y furent internés contrairement à 132 888 femmes, où 90 000 femmes Juives reçurent un numéro contrairement à 102 888 femmes non-Juives (mais incluant les femmes Sinti). La plupart des Juifs et Juives interné-e-s à Auschwitz se fit exterminer (1 095 000 furent déportés à Auschwitz et 960 000 y sont morts). Auschwitz servait plutôt de camp provisoire, puisque beaucoup de gens qui y allaient y mourraient. Donc ce camp n'était pas important pour la détention des femmes, Ravensbrück servait plutôt de camp principal. Voir *Prisoner numbers*, Państwowe Muzeum Auschwitz-Birkenau, 2015 [<http://auschwitz.org/en/museum/auschwitz-prisoners/prisoner-numbers>] et United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), « Auschwitz », *Holocaust Encyclopedia*, [<https://www.ushmm.org/wlc/en/article.php?ModuleId=10005189>].

<sup>10</sup> Rudolf Höss, *Commandant of Auschwitz*, (trad. du polonais) Cleveland, The World Publishing Company, 1960, p.151 et Strebel, *Ravensbrück*, p.331-332.

<sup>11</sup> Höss, *Commandant of Auschwitz*, p.151.

faites sur des femmes de Ravensbrück telles que des amputations, des incisions à la jambe et des stérilisations forcées<sup>12</sup>. Les détenues furent mentalement et physiquement torturées quotidiennement. Les femmes vivaient dans ces conditions horribles lorsque Himmler recruta des « volontaires » pour travailler dans les bordels concentrationnaires<sup>13</sup>.

Devant ces conditions, quelles furent les stratégies de recrutement de la SS pour convaincre les femmes de travailler dans le *Sonderbau* et qui était ciblé? Quelle fut la réalité quotidienne du bordel et constituait-il une stratégie de survie pour ces femmes? À quelle mesure est-il possible d'affirmer que ces femmes choisirent de participer au bordel? Comment peut-on qualifier l'échange sexuel? En se concentrant sur la perspective des femmes dans les bordels concentrationnaires, nous verrons que certaines préférèrent se faire violer par des détenus et bénéficier de meilleures conditions de vie en travaillant dans le bordel que d'être torturées par les Kapos ou par la SS. Ainsi, certaines « choisirent » effectivement de travailler dans les *Sonderbauten* afin d'obtenir des privilèges et survivre, mais elles furent somme toute exploitées par le système des camps. En travaillant dans les bordels, les femmes cherchaient à résister au rituel de déshumanisation établi par la SS lors de l'entrée au camp et de cette façon à leur internement également. Toutefois, elles étaient doublement victimisées et furent doublement dominées, soit par la SS et par le visiteur du bordel.

Pour démontrer ces affirmations avec toutes ses nuances, nous examinerons d'abord les stratégies et le processus de recrutement des femmes pour ensuite étudier les conditions de vie dans les bordels et l'utilisation du bordel comme une stratégie de survie. Ceci servira de base aux réflexions portées sur la question du « volontariat » et

<sup>12</sup> AMGR, SlgBu 15 Ber. 17, p.3-4; AMGR, SlgBu 17 Ber. 55, p.7-8; USHMM, RG-50.462.0060, Oral History Interview with Leigh Fraser, p.60.

<sup>13</sup> Le choix des guillemets placés à « volontaires » fut soigneusement pesé afin de démontrer l'ironie et le caractère non-libre de ces femmes.

de « l'échange sexuel ». Comme la question du mythe du volontariat comporte une question importante auprès des historiens<sup>14</sup>, nous analyserons la victimisation de la femme dans le contexte des *Sonderbauten*. Nous verrons que les services offerts par les femmes dans les bordels n'étaient ni consensuels ni volontaires. Malgré le fait que ce travail leur accordait de meilleures conditions de vie, il est impératif de les considérer comme des victimes du nazisme. Pour finir, nous réfléchirons sur la nature de l'échange sexuel entre la femme, le détenu et les autorités nazies<sup>15</sup>. Nous nous questionnerons sur la domination sur la femme par les deux partis, ainsi que sur la possibilité de résister contre le régime nazi à travers le bordel.

### 3.1 Recrutement

Ravensbrück servit de camp principal de recrutement pour les bordels concentrationnaires; des femmes furent ainsi préalablement incarcérées afin d'offrir leurs services. Le commandant du camp de Buchenwald Hermann Pister alla personnellement à Ravensbrück pour recruter 15 femmes pour travailler « volontairement » dans son bordel qui ouvrit en juillet 1943<sup>16</sup>. Les autorités SS mobilisèrent aussi les femmes à Auschwitz-Birkenau pour travailler à Monowitz et à Auschwitz<sup>17</sup>. Les femmes s'enrôlaient généralement de façon volontaire<sup>18</sup>; la SS

---

<sup>14</sup> Voir l'historiographie dans l'introduction, p.8-11.

<sup>15</sup> Voir la page 13 de ce mémoire.

<sup>16</sup> *Aussagen des Hermann Pister*, 1.1.5.0. / 82087718 / ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>17</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.26.

<sup>18</sup> Voir le témoignage du Docteur Gündner, *Besichtigung des KL-Auschwitz am 28.6.1944*, 1.1.2.0. / 82347470 / ITS Archives Digitales, USHMM. Lotti s'enrôla volontairement à une Kapo avant l'appel. Voir Liana Millu, *Smoke Over Birkenau*, trad. de l'italien, New York, The Jewish Publication Society, 1991, p.174.

sélectionna des femmes lors de l'appel seulement lorsqu'il n'avait pas assez d'inscrites, ce qui arrivait surtout vers la fin de la guerre<sup>19</sup>.

Comme stratégie de recrutement, la SS proposa le travail dans les bordels aux femmes qui travaillaient dans des *Kommandos* difficiles tels qu'en construction ou en plein air et qui ne pouvaient pas changer de vêtements ou se laver<sup>20</sup>. Elle leur promit une meilleure alimentation, des vêtements propres, des cigarettes et un meilleur traitement au sein du camp<sup>21</sup>. La possibilité de bénéficier d'une meilleure alimentation séduisit plusieurs à s'y inscrire<sup>22</sup>. La SS leur promit aussi la libération du réseau des camps si une femme acceptait de travailler dans le bordel pour une période de six mois<sup>23</sup>. La possibilité de se faire libérer par cette institution officielle persuada plusieurs de s'enrôler volontairement<sup>24</sup>. Or, en privé, Himmler affirma que ces femmes pouvaient être libérées seulement si elles ne représentaient plus de menace pour la société<sup>25</sup>. Alors la promesse de libération après six mois de travail dans le bordel était fautive pour la plupart d'entre elles. Toutefois, Eugenie C. et Magdalena Walter, deux détenues internées dans des bordels, se firent réellement libérer du système<sup>26</sup>.

Les critères de sélection pour les femmes qui voulaient postuler au bordel étaient établis par la SS et ils respectaient largement la biopolitique raciale nazie. La SS chercha des jeunes allemandes incarcérées comme étant des *Asozialen* et

<sup>19</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.88 et 92, Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.152, Paul, *Zwangsprostitution*, p.35, USHMM, RG-50.444.0017, Oral History Interview with Antonin Hlavacek, p.55, p.90-91.

<sup>20</sup> Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, p.387 et Sommer, « Camp Brothels », p.172-173.

<sup>21</sup> AMGR, SlgBu 37 Ber. 798 et Langbein, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, p.387.

<sup>22</sup> AMGR, SlgBu 40 Ber. 931, p.2.

<sup>23</sup> AMGR, SlgBu 44 Ber. 1052, AMGB, 31-494 p.7-8.

<sup>24</sup> Notamment, une femme s'enrôla pour pouvoir aider sa mère malade une fois libérée du système concentrationnaire. Voir Amesberger, Auer et Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt*, p.119. Voir aussi AMGR, SlgBu 42 Ber. 986, p.22 pour un autre témoignage.

<sup>25</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.90.

<sup>26</sup> Voir respectivement AMGB, 56-8-6 et Sommer, « Camp Brothels », p.175.

préférentiellement parce qu'elles avaient été des prostituées<sup>27</sup>. Selon Gerhard Schidlausky, le docteur à Ravensbrück qui examina les femmes avant qu'elles ne fussent envoyées aux bordels, pour être éligible, elles ne devaient pas être atteintes de maladies vénériennes, elles devaient avoir une bonne dentition et devaient être belles<sup>28</sup>. Cependant, les femmes ne devaient pas avoir trop de caractéristiques physiques aryennes, puisqu'elles auraient une chance d'être réinsérées dans la société si elles ne représentaient plus de risque à la société. Le docteur Rascher, par exemple, recruta quatre prostituées pour participer à des expériences médicales à Dachau en 1942 où le corps de la femme fut utilisé pour réchauffer celui de l'homme ayant souffert d'une hypothermie forcée<sup>29</sup>. Elles furent ensuite transférées au bordel. Rascher refusa cependant de se servir d'une des femmes pour son expérience, puisqu'elle possédait des caractéristiques typiquement nordiques (cheveux blonds, yeux bleus, forme de tête et de corps) et que son utilisation irait à l'encontre de ses croyances raciales<sup>30</sup>. L'exploitation de cette femme avec des caractéristiques aryennes aurait contredit effectivement la biopolitique nazie.

En novembre 1942, suite à la plainte de Rascher, Himmler précisa que les femmes sélectionnées pour le bordel ne devaient pas avoir de chances à être réinsérées dans la société et elles devaient être des prostituées<sup>31</sup>. Ces contraintes imposent des limites à la racisation du travail sexuel forcé, puisque ces femmes ne devaient pas être Aryennes ni posséder des stéréotypes aryens. Ces spécifications à la

<sup>27</sup> Schikorra, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit », p.112-124 et Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.113. Les anciennes prostituées ne donnèrent pas leur consentement pour travailler dans le bordel, elles furent recrutées par force. Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.42. Voir le témoignage du Docteur Gündner du 28 juin 1944 affirmant que ces femmes furent des anciennes prostituées, *Besichtigung des KL-Auschwitz am 28.6.1944*, 1.1.2.0. / 82347470 / ITS Archives Digitales, USHMM; AMGB, 56-8-6.

<sup>28</sup> *Auszüge aus dem Material der Prozesse, die sich bei der brittischen Botschaft in Bonn befinden*, 5.1 / 82300878 / ITS Archives Digitales, USHMM et AMGR, SlgBu 37 Ber. 798.

<sup>29</sup> AMGR, SlgBu 26 Ber. 416.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> « Translation of Document 1583-PS, Secret », dans *Nazi Conspiracy and Aggression. Office of the United States Chief Counsel for Prosecution of Axis Criminality*, Washington DC, United States Printing Office, 1946, vol. 4, p.115-116.

logique de recrutement soulignent donc l'application de la biopolitique nazie dans le contexte des bordels concentrationnaires et le respect pour les femmes possédant des caractéristiques aryennes.

Nous devons souligner que ces femmes n'étaient pas toutes des prostituées avant leur détention<sup>32</sup>. Dans les bordels de Mauthausen et de Gusen, sur les 27 femmes qui y travaillèrent entre 1942 et 1945, seulement cinq eurent été incarcérées pour la prostitution<sup>33</sup>. Selon les 145 dossiers de travailleuses de sexe forcé<sup>34</sup>, 67% d'entre elles étaient des *Asozialen*, 29% d'entre elles étaient des prisonnières politiques et 3% des criminelles. En ce qui concerne la nationalité, les noms de 174 travailleuses de sexe forcé seulement sont connus sur un total estimé de 210. De ces 174 femmes, 168 d'entre elles travaillèrent pour les *Sonderbauten* et six travaillèrent dans les bordels réservés aux gardes ukrainiens<sup>35</sup>. Bien que la SS privilégiait les Allemandes pour effectuer ce travail, à partir de 1943, elle devint plus flexible et accepta aussi des femmes de d'autres nationalités<sup>36</sup>. Au total, 66% d'entre elles furent Allemandes, 26% d'entre elles furent Polonaises, 2% fut soit Polonaises ou Allemandes, 3% fut Ukrainiennes ou Biélorusses et 1% d'entre elles furent Hollandaises<sup>37</sup>. Par ailleurs, ces femmes étaient généralement dans la vingtaine<sup>38</sup>, or à Dachau et à Sachsenhausen, il avait des filles de 17 ans<sup>39</sup> et il y avait aussi une femme de 35 ans à Dachau<sup>40</sup>.

<sup>32</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.34.

<sup>33</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.116 et 118.

<sup>34</sup> Ce terme sera défini et nuancé plus loin dans le chapitre.

<sup>35</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.175.

<sup>36</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.148.

<sup>37</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.175.

<sup>38</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.118, 122, 145, 149, 154, 158 et Paul, *Zwangsprostitution*, p.61 et 64.

<sup>39</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.145.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p.145. Selon Paul, il y avait une femme de 38 ans dans le bordel. Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.64.

Selon les dires de Erika Buchmann, une ancienne détenue de Ravensbrück, les femmes montraient leur « aptitude » (*Eignung*) à reproduire « les expériences » (*Erlebnisse*) et devaient se dénuder devant la SS<sup>41</sup>. Une fois sélectionnées pour travailler dans les bordels, les femmes étaient envoyées en quarantaine pour quelques semaines. En étant en quarantaine, les femmes ne participaient pas à l'appel, ce qui était un privilège<sup>42</sup>. Elles étaient isolées à l'infirmerie pour être mieux nourries afin d'améliorer leur santé et pour récupérer leur corps de femme<sup>43</sup>. À Auschwitz, respectant les lois contre les maladies vénériennes, la SS imposa parfois des expériences médicales à ces femmes pour contrer la syphilis ainsi que des examens pour la gonorrhée<sup>44</sup>. Ensuite, elles furent habillées en vêtements civils et transportées aux camps par train<sup>45</sup>. La prisonnière allemande Magdalena Walter<sup>46</sup> et « Frau B »<sup>47</sup> furent sélectionnées par la SS à Ravensbrück et furent envoyées pour travailler dans les bordels de Buchenwald et Bergen-Belsen respectivement. Elles ne savaient pas où elles étaient amenées ni pour quelles raisons<sup>48</sup>. De Ravensbrück, les femmes pouvaient être transférées à Mauthausen, Gusen, Buchenwald, Dachau, Mittelbau-Dora, Flossenbürg, Neuengamme et Sachsenhausen<sup>49</sup>. Les femmes commencèrent à travailler peu de jours après leur arrivée<sup>50</sup>.

---

<sup>41</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.34.

<sup>42</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.173-174 et Paul, *Zwangsprostitution*, p.45. Voir aussi Amesberger, Auer et Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt*, p.122-123 pour d'autres exemples de mise en quarantaine des détenues avant de les transférer aux bordels.

<sup>43</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.94-95.

<sup>44</sup> Robert Sommer, « Forced Prostitution in National Socialist Concentration Camps – The Example of Auschwitz », dans *Forced Prostitution in Times of War and Peace, Sexual Violence against Women and Girls*, sous la dir. de Barbara Drinck et Chung-noh Gross, Bielefeld, Kleine Verlag GmbH, 2007, p.126.

<sup>45</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.173-174 et Paul, *Zwangsprostitution*, p.45.

<sup>46</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.173-174.

<sup>47</sup> Elle fut sélectionnée pendant l'appel. Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.45-46.

<sup>48</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.46 et Sommer, « Camp Brothels », p.174.

<sup>49</sup> *General Report by Mr. Kanthack*, 1.1.26.0 / 82116173 / ITS Archives Digitales USHMM; *Liste der im Sonderbau befindlichen, weibliche Häftlinge 1943*, 1.1.5.1 / 5362358 / ITS Archives Digitales, USHMM; USHMM, RG-04.006M, *List of transports for prisoners arriving 10 January - 20 January 1945*, Reel 20 et Paul, *Zwangsprostitution*, p.26.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.61.

### 3.2 Conditions de vie dans les *Sonderbauten*

Les femmes jouissaient de bien meilleures conditions d'internement en travaillant dans le bordel et leur charge de travail était, dans un sens, moins exigeante qu'ailleurs dans le camp, et ce, même si leur travail consistait de se faire exploiter sexuellement deux heures par jour<sup>51</sup>. À Buchenwald, pendant le premier mois d'ouverture du bordel, les femmes voyaient entre trois et quinze hommes par soir. Dans les mois qui suivirent, elles en voyaient jusqu'à neuf par soir, mais en mars 1945 le nombre descendit à six par soir<sup>52</sup>. À Mauthausen, dix hommes visitaient le bordel chaque soir<sup>53</sup>. De plus, elles devaient travailler à tous les jours, car elles n'avaient pas le dimanche de « congé »<sup>54</sup>. Or, elles risquaient moins de mourir d'épuisement puisqu'elles furent exemptées de travailler dans les carrières ou en construction en journée et elles reprenaient leurs énergies. Alors, bien que leur vie s'avérât épouvantable, la qualité de vie dans le bordel était supérieure à celle ailleurs dans le camp, ce qui améliora conséquemment leurs chances de survie. Par exemple, en restant à l'intérieur, ces femmes furent protégées des froideurs et de la dureté de l'hiver. Une jeune polonaise de Auschwitz se porta ainsi volontaire ayant comme raison de ne pas vouloir affronter l'hiver et qu'elle préférait le travail sexuel forcé au four crématoire<sup>55</sup>.

Au bordel, les femmes bénéficièrent aussi d'une meilleure alimentation, ce qui améliora considérablement leurs conditions de vie<sup>56</sup>. À Buchenwald, elles obtenaient un demi-litre de café le matin et une livre de pain noir avec environ 20 grammes de beurre ou de margarine. Au dîner, elles recevaient des patates salées avec

<sup>51</sup> Amesberger, Auer et Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt*, p.141.

<sup>52</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.212.

<sup>53</sup> Amesberger, Auer et Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt*, p.141.

<sup>54</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.75.

<sup>55</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.173.

<sup>56</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.47.

généralement un morceau de viande, des légumes frais et un fruit comme une pomme ou une poire. Trois soirs par semaine elles mangeaient une soupe pour souper, alors que les autres jours elles avaient une saucisse avec du beurre ou de la margarine<sup>57</sup>.

À leur grand soulagement, les femmes furent aussi exemptées de la présence à l'appel. Ainsi, elles restaient au chaud à l'intérieur de la baraque, car pendant l'appel, elles devaient seulement aller à la fenêtre<sup>58</sup>. À Buchenwald, elles se levaient à 7 :30, ce qui était plus tard que le reste du camp. Elles se lavaient, s'habillaient, puis elles faisaient du ménage ou elles lisaient des livres non-politiques empruntés à la bibliothèque<sup>59</sup>. À Auschwitz, les femmes pouvaient jouer aux cartes, elles devaient coudre et ramasser des herbes du jardin<sup>60</sup>. Cependant, il est important d'y apporter une nuance. La vie quotidienne ne peut pas être considérée comme « normale »; il reste que ces femmes n'étaient pas libres et elles étaient constamment surveillées par des gardes<sup>61</sup>. Bien que cette routine fût meilleure que la vie dans le reste du camp, les journées dans le *Sonderbau* étaient longues et monotones<sup>62</sup>; les femmes « gaspillaient » leur temps en attendant les deux heures horribles<sup>63</sup>.

Toutefois, elles y accédaient à des dispositions qui pouvaient leur rappeler leur vie en liberté. La chambre du bordel fut munie d'un petit lit, des rideaux, des plantes, une petite table, des cadres et des fleurs<sup>64</sup>. À Buchenwald, la baraque bénéficiait d'un système de chauffage central à eau chaude<sup>65</sup>. À Auschwitz, la pièce centrale était décorée avec des chaises, des sofas, une table, des miroirs et un poêle<sup>66</sup>.

<sup>57</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.212.

<sup>58</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.47.

<sup>59</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.174.

<sup>60</sup> Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.167 et Sommer, « Forced Prostitution », p.130.

<sup>61</sup> Sommer, « Forced Prostitution », p.130.

<sup>62</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.174.

<sup>63</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.55-56.

<sup>64</sup> Voir l'annexe.

<sup>65</sup> AMGB, 31-494 p.2.

<sup>66</sup> Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.167.

Elles pouvaient également se maquiller et se coiffer pour leur travail<sup>67</sup>. Elles portaient des vêtements civils en journée, mais un uniforme en soirée<sup>68</sup>. Les femmes du bordel recevaient parfois des cadeaux de la part des visiteurs, comme de l'alcool et des cigarettes et même du savon ou du parfum<sup>69</sup>. À Auschwitz, une cigarette valait six ou sept patates avec une demi-portion de pain<sup>70</sup>. Alors les détenus du bordel se faisaient gâter contrairement au reste de la population du camp. Les femmes pouvaient également envoyer des cadeaux à leurs proches dans le camp; ce fut le cas pour Gustine qui reçut des cadeaux de sa sœur Lotti<sup>71</sup>. Les travailleuses de sexe forcé se trouvaient donc dans des positions favorables dans la hiérarchie sociale du camp.

Dans un sens, en travaillant dans le *Sonderbau*, les femmes jouissaient d'une meilleure hygiène. Les Nazis. voulaient prévenir la propagation des maladies vénériennes. Après chaque relation sexuelle, les femmes devaient se laver avec de l'acide lactique pour se désinfecter et pour prévenir la grossesse<sup>72</sup>. Elles prenaient des douches et accédèrent à un environnement propre, améliorant ainsi leurs conditions de vie.

Certes, il y avait aussi des inconvénients au travail dans le bordel. Les femmes travaillaient à l'intérieur, certes, mais elles furent éloignées du reste de la population concentrationnaire<sup>73</sup>. Dans le cas où le bordel se trouvait près de l'infirmerie ou même près des fours crématoires, les femmes vivaient dans un endroit isolé et étaient entourées par la mort. De plus, elles pouvaient sortir du bordel seulement pour

---

<sup>67</sup> *Ibid.*, p.165.

<sup>68</sup> USHMM, RG-06.005.05M, *Records of United States Army Commands*, Reel 1, p.8.

<sup>69</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.55, Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.220 et Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.157.

<sup>70</sup> Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.158.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p.157.

<sup>72</sup> Halbmayr, « Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern », p.133 et Sommer, « Camp Brothels », p.179.

<sup>73</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.66.

marcher sous la supervision de gardes SS<sup>74</sup>, ce qui aggrava le sentiment d'isolation : elles n'entraient jamais en contact avec d'autres personnes sauf pour leur travail dans le bordel. Aussi, bien que la sphère privée n'existât pas dans l'univers concentrationnaire, ces femmes ne jouissaient réellement d'aucune sphère privée : elles dormaient dans le même bâtiment dans lequel elles travaillaient et se faisaient exploiter sexuellement. Certes, les détenus du reste du camp ne vivaient pas dans le confort d'une chambre privée. Néanmoins, ils pouvaient au moins discerner la terreur vécue lors de leur travail forcé de leur espace réservé pour dormir. Contrairement aux autres détenus du reste du camp qui travaillaient ailleurs que la baraque dans laquelle ils dormaient, les femmes des bordels ne pouvaient pas séparer le lieu de leur travail forcé de leur espace personnel pour récupérer leurs énergies. Cette privation de la sphère privée, d'avoir un espace pour pouvoir différencier le lieu de travail d'exploitation sexuel et celui pour dormir, alourdit très probablement davantage le sentiment d'isolation de ces femmes<sup>75</sup>.

Le travail au bordel posait aussi des risques réels aux femmes. Comme déjà mentionné dans le premier chapitre, la majorité des détenues n'avaient plus leurs menstruations, quoique certaines les eussent encore. À Neuengamme, lorsque les femmes du bordel avaient leur cycle menstruel, elles allaient à l'infirmerie<sup>76</sup>. À Buchenwald, sur la feuille de paiement des femmes, la SS inscrivait une note comme quoi la détenue était malade. Conséquemment, si les travailleuses de sexe forcé avaient leurs menstruations et qu'il n'y avait pas de préservatifs dans le bordel, elles pouvaient également tomber enceintes<sup>77</sup>. Le cas échéant, un choix difficile s'imposait : soit l'avortement du fœtus<sup>78</sup>, qui rendait possible le retour au camp<sup>79</sup>, soit

---

<sup>74</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.211.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Ibid.*, p.214.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> AMGB, SlgBu 56-8-2 56-8-3.

<sup>79</sup> AMGR, SlgBu 15 Ber. 17, p.7.

sa propre mort (avec le fœtus)<sup>80</sup>. Ainsi à Buchenwald, deux femmes retournèrent travailler dans le bordel après avoir passé trois semaines à l'infirmerie suite à avoir subi un avortement après trois mois de grossesse<sup>81</sup>.

De manière générale, après environ six mois de travail, les femmes retournaient à Ravensbrück malades, enceintes, ou épuisées<sup>82</sup>. D'autres femmes étaient toujours disponibles pour les remplacer<sup>83</sup>. Celles atteintes d'une maladie vénérienne furent renvoyées pour ne pas compromettre la productivité des prisonniers<sup>84</sup>. Plusieurs retournaient à Ravensbrück infectées par la syphilis ou la gonorrhée<sup>85</sup>. À l'infirmerie, elles recevaient des injections si la guérison était envisageable, si non elles ne recevaient aucun soin et elles mourraient ou la SS mettait fin à leur vie<sup>86</sup>. Aussi, elles subirent fréquemment le jugement des autres détenues à cause de leur implication dans le bordel<sup>87</sup>. Les anciennes femmes du bordel pouvaient y retourner en occupant le poste de gardes puisqu'elles avaient de l'expérience<sup>88</sup>. Toutefois, beaucoup d'entre elles mourraient lors du retour au camp<sup>89</sup>.

Par ailleurs, les femmes risquaient de subir des expériences médicales. À Mauthausen, la SS expérimenta avec des sérums pour différentes maladies sur les

---

<sup>80</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.41.

<sup>81</sup> USHMM, RG-06.005.05M, *Records of United States Army Commands*, Reel 1, p.7.

<sup>82</sup> George Ginsburg, Entrevue 19596, segment 123, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1996 et Schikorra, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit », p.117. Or, il y eut des exceptions. Dans le cas du bordel à Auschwitz, les femmes pouvaient y rester parfois que pour deux jours, tandis qu'à Mauthausen, certaines y étaient restées pendant toute l'ouverture du bordel, c'est-à-dire pour 34 mois. Voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.225.

<sup>83</sup> USHMM, RG-04.006M, *List of transports for prisoners arriving 10 January - 20 January 1945*, Reel 20.

<sup>84</sup> AMGR, SlgBu 15 Ber. 17, p.7.

<sup>85</sup> Schikorra, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit », p.119.

<sup>86</sup> *Ibid.* et Paul, *Zwangsprostitution*, p.41.

<sup>87</sup> Elles étaient perçues comme de l'ordure. Voir AMGR, SlgBu 42 Ber. 986. Voir aussi Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.149 et Morrison, *Ravensbrück*, p.45.

<sup>88</sup> AGD, A 427.

<sup>89</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.167.

femmes du *Sonderbau*<sup>90</sup>. Aussi, le docteur Richter effectua une césarienne sur une des travailleuses de sexe forcé qui tomba enceinte et qui mourut à cause de la quantité de sang perdue<sup>91</sup>. Ainsi, travailler dans le bordel comportait des risques pour ces femmes, mais plusieurs « choisirent » de vivre et d’y travailler afin de prolonger leur vie.

### 3.3 Le bordel : un instrument de survie?

La vie des femmes qui travaillaient dans les *Sonderbauten* s’avéra de toute évidence pénible. Toutefois, de nombreuses preuves suggèrent que certaines choisirent ce chemin consciemment afin d’améliorer leurs chances de survie au système concentrationnaire<sup>92</sup>. D’abord, elles ne devaient pas effectuer le labeur difficile dans les camps à l’extérieur<sup>93</sup>. Ensuite, elles étaient en mesure de résister de manière individuelle à leurs conditions d’internement en ayant accès à plus de nourriture et à des vêtements civils. Elles passaient de victimes passives à des victimes actives en allant à l’encontre du rituel établi par la SS suite à l’arrivée au camp servant à détruire l’identité de l’individu, notamment en portant des vêtements normaux. Ces femmes pouvaient donc regagner une partie de leur identité et avoir un sentiment de normalité. Sofia Bator vit une jeune femme du bordel qui avait une belle coupe de cheveux, les yeux maquillés avec du henné, les sourcils faits et qui portait une blouse bleue avec de la dentelle noire, un peignoir bleu et des pantoufles à talons hauts<sup>94</sup>. Les femmes du bordel vivaient ainsi dans un monde à part au sein du camp. De plus, elles regagnaient une partie de leur identité puisqu’elles n’étaient pas connues sous des

<sup>90</sup> *Testimony of Albert Tiefenbacher*, 1.1.26.0 / 82120847 / ITS Archives Digitales, USHMM.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.220 et Paul, *Zwangsprostitution*, p.33.

<sup>93</sup> Henry Mikols explicite clairement cet avantage dans l’Entrevue 51743, segment 72 et 74, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 2001.

<sup>94</sup> Sommer, « Forced Prostitution », p.129.

matricules<sup>95</sup>. Par ailleurs, des relations sentimentales, amicales ou amoureuses se bâtissaient parfois entre la travailleuse de sexe forcé et le client<sup>96</sup>. Ces relations amenaient une certaine stabilité et normalité aux vies des détenus; elles contribuaient à leur survie et elles leur permettaient de résister à leur internement.

Parallèlement, les femmes du bordel commirent plusieurs autres actes de résistance individuelle pour retrouver une intimité, certes, mais aussi pour montrer leur opposition au régime<sup>97</sup>. À Neuengamme, elles bourraient le judas avec des bas pour empêcher que les gardes les observent de l'extérieur de la chambre<sup>98</sup>. À Buchenwald, les femmes recouvraient le judas avec du ruban adhésif<sup>99</sup>. Le recouvrement du judas permit aux détenus de développer des relations plus intimes avec leurs visiteurs. Cette action constitue une forme de résistance à leur internement, puisqu'elles défiaient les règles de l'institution. Les femmes pouvaient également ressentir un sentiment de pouvoir et de prise de contrôle sur leur corps, avec les gardes qui ne pouvaient pas les observer en les regardant « performer » l'acte sexuel. Bref, elles purent se sentir moins méprisées en utilisant le bordel à leur avantage pour résister aux conditions de leur incarcération.

Aussi, à Auschwitz, certaines femmes du bordel jetèrent du pain ou du chocolat par la fenêtre aux prisonniers<sup>100</sup>. D'autres laissèrent des détenues entrer dans le bordel. Selon le témoignage de l'ancienne détenue de Birkenau Liana Millu, elle et d'autres détenues entrèrent dans le bâtiment suite à une invitation spontanée d'une travailleuse de sexe forcé. Elle leur servit du lard fumé, de la soupe aux pois et des

<sup>95</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.134.

<sup>96</sup> Voir p.76-77 de ce mémoire.

<sup>97</sup> Voir note 103 du deuxième chapitre pour avoir des exemples de la résistance en Allemagne nazie.

<sup>98</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.62.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p.56.

<sup>100</sup> USHMM, RG-50.444.0017, Oral History Interview with Antonin Hlavacek ; Jack Unikowski, Entrevue 42633, segment 34, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1998.

patates<sup>101</sup>. Les femmes du bordel utilisèrent leur statut de prisonnière privilégiée pour aider les autres détenus en besoin. Elles pouvaient donc contribuer à la survie des autres détenus du camp.

### 3.4 Le travail au bordel : du volontariat?

La SS recruta généralement les détenues pour travailler dans le bordel sous base volontaire, certes, mais bénéficièrent-elles réellement d'un libre-choix dans cet univers de terreur? Certains, comme l'ancienne détenue de Ravensbrück Gerda Reese ou l'ancien prisonnier de Auschwitz Henry Mikols, affirment sans apporter de nuances que les femmes postulèrent volontairement<sup>102</sup>.

Notons que quelques femmes ne savaient pas du tout dans quel *Kommando* elles s'inscrivaient. Certaines s'y enrôlèrent à cause de l'incompréhension linguistique. En effet, une prisonnière Tchèque s'enrôla puisqu'elle pensait que le mot « *Puff* » (bordel) signifiait « buffet »<sup>103</sup>. Une Française comprit « Bordeaux » au lieu de « bordel », donc elle s'inscrivit<sup>104</sup>. Ainsi, elles n'étaient pas conscientes de leur enrôlement dans le bordel et cette ignorance renforce le caractère forcé de ce travail<sup>105</sup>.

L'étiquetage de ces femmes comme « volontaires » suggère aussi leur participation explicite de leur stigmatisation pendant leur incarcération, mais aussi suite à leur libération après la fin de la guerre. Plusieurs détenues méprisèrent les

<sup>101</sup> Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.168.

<sup>102</sup> AMGR, SlgBu 37 Ber. 798 et Henry Mikols, Entrevue 51743, segment 74, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 2001.

<sup>103</sup> AMGR, SlgBu 29 Ber. 501, p.5.

<sup>104</sup> Morrison, *Ravensbrück*, p.202.

<sup>105</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.150.

travailleuses de sexe forcé puisqu'elles accédèrent à de meilleures conditions de vie<sup>106</sup>. De plus, après la fin de la guerre, ces femmes ne reçurent aucune compensation et ne furent pas reconnues comme étant victimes du régime nazi<sup>107</sup>. Elles n'accomplissaient pas ce travail par choix, mais bien parce qu'elles étaient obligées.

Plusieurs anciens détenus et même l'historien Jack G. Morrison les qualifiaient de prostituées<sup>108</sup> ou des putes<sup>109</sup>. Après tout, les autorités SS se dispensèrent du blâme car ces femmes s'enrôlèrent de manière « volontaire ». Elles « acceptèrent » alors leur sort et se firent appeler des prostituées. On y trouve un grave problème avec cette qualification, car elles furent regardées comme des femmes, comme des personnes et pas comme des victimes du travail forcé<sup>110</sup>.

De toute façon, de manière générale, les prostituées se faisaient – et se font toujours – payer pour leurs services. Par contre, les femmes du bordel n'étaient pas réellement payées. L'argent qu'elles reçurent<sup>111</sup>, si elles le recevaient vraiment<sup>112</sup>, ne constituait pas de la monnaie légitime, puisqu'elle était valide uniquement dans le réseau concentrationnaire. Ironiquement, Himmler écrivit que l'argent qu'elles

<sup>106</sup> Une femme que les putes ont toujours de la chance, en parlant de la meilleure alimentation de Lotti qui travailla dans le bordel de Auschwitz. Voir Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.15.

<sup>107</sup> Cet aspect de la victimisation de la travailleuse sexuel forcé sera étudié dans la conclusion finale du mémoire.

<sup>108</sup> Voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.35 pour une citation de Nanda Herbermann ainsi que le récit de Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.153 et p.166. Voir aussi Morrison, *Ravensbrück*, p.201-203. Morrison est, par ailleurs, possiblement le seul historien à avoir employé le terme « *whorehouses* » au lieu de « *brothel* », voir p.202-203. L'utilisation de ce terme péjoratif est déplorable, car elle ne souligne aucunement le caractère forcé du travail effectué par ces femmes.

<sup>109</sup> Comme Jorge Semprun l'a exprimé de manière ignorante, cité dans Paul, *Zwangsprostitution*, p.86.

<sup>110</sup> Schikorra, « *Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit* », p.112.

<sup>111</sup> Voir *Einzahlung*, 1.1.6.1 / 9945566 / ITS Archives Digitales, USHMM et AMGB 56-8-6 pour des reçus préparés pour les femmes. Aussi, sur un convoi de 10 femmes qui retournaient à Ravensbrück après trois mois de travail dans le bordel, elles ramenèrent un « mérite » d'une valeur de 3000 Marks, chacune recevait entre 75 et 500 Marks, voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.72.

<sup>112</sup> Il n'a pas d'autres preuves que les femmes furent payées. Elles ne dépensaient pas d'argent à la cantine et ne bénéficiaient pas de cet argent autrement. Paul sème le doute sur si elles furent réellement payées, voir Paul, *Zwangsprostitution*, p.72.

gagnaient alla leurs servir lors de leur libération qui n'arriverait jamais<sup>113</sup>. Somme toute, en n'étant pas payées pour leurs services comme en société, ces femmes n'étaient pas de prostituées.

Christa Paul et Christa Schikorra, même l'ancien prisonnier Max Garcia proposent que ces femmes effectuassent plutôt de la « prostitution forcée »<sup>114</sup>. En effet, en étant obligées de se prostituer pour prolonger leur vie, ces femmes n'exerçaient pas de la prostitution, mais bien de la « prostitution forcée ». Par contre, plus récemment, Helga Amesberger, Katrin Auer et Brigitte Halbmayr soulignent le caractère forcé du travail exécuté par ces femmes et emploient justement le terme « *Sex-Zwangsarbeit* » (travail sexuel forcé) afin de signaler la complexité du travail<sup>115</sup>.

Nous devons acquiescer le contexte très important du « choix » de ces femmes, ce que la notion du volontariat ignore totalement. Ce terme ne dépeint pas correctement la position des femmes internées dans les camps. Les femmes qui s'y trouvaient ne choisirent pas délibérément d'être incarcérées dans le système concentrationnaire; elles furent forcées d'y être. En plus, tous les détenus étaient soumis au travail forcé. Si elles avaient vécu en société « normative », elles n'auraient pas nécessairement été des prostituées. En se trouvant incarcérées dans un camp de concentration, certaines « choisirent » de travailler dans le bordel, car elles essayaient de survivre en effectuant un travail qui améliorerait leurs conditions de vie. Ces femmes durent potentiellement oublier leurs maris ou leurs fiancés dans leur combat de survie en participant dans le bordel. Cet oubli intensifie ainsi le niveau de

<sup>113</sup> « Translation of Document 1583-PS, Secret », dans *Nazi Conspiracy and Aggression*, vol.4, p.116.

<sup>114</sup> Paul, *Zwangsprostitution*, p.89-91, Schikorra, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit », p.112 et Max Garcia, Entrevue 53142, segment 142, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1990.

<sup>115</sup> Amesberger, Auer et Halbmayr, *Sexualisierte Gewalt*, p.22, Halbmayr, « Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern », p.140 et ensuite utilisé par Alakus, Kniefacz et Vorberg et Robert Sommer notamment dans les titres de leurs ouvrages.

violence subie dans le milieu concentrationnaire et engendra une plus grande dépersonnalisation des femmes. Compte tenu des conditions catastrophiques dans les camps de femmes, il est facile d'imaginer que les promesses d'une meilleure alimentation, d'une meilleure hygiène et de la fausse promesse de libération séduisirent les femmes affamées, sales, épuisées et possiblement malades. Alors le choix pour plusieurs femmes se simplifia : elles choisirent de vivre.

Nous devons également prendre en compte la structure violente et coercitive de l'organisation du bordel. Ces femmes, ces travailleuses de sexe forcé travaillaient dans un *Kommando* qui leur ait été imposé. Elles devaient avoir un rapport sexuel avec parfois dix hommes en deux heures. Elles étaient surveillées par des gardes SS ou par des anciennes travailleuses de sexe forcé devenues gardes. Leur travail comportait des risques et elles pouvaient en mourir. D'ailleurs, la violence sexuelle imposée à ces femmes participa à leur déshumanisation, puisque la sexualité fut ici utilisée comme un outil de domination. Tous ces aspects amplifient le niveau de violence présent dans le système des camps, mais surtout dans l'internement de ces femmes; c'est pourquoi elles exécutaient du travail sexuel forcé<sup>116</sup>.

Aussi, bien qu'on puisse dire que ces femmes « choisirent » d'une certaine manière à travailler dans le bordel, ce choix n'implique pas nécessairement un consentement, puisque, justement, leur internement leur fut imposé<sup>117</sup>. La SS força certaines femmes qui se trouvaient dans les camps de participer au bordel, mais d'autres s'enrôlèrent par elles-mêmes, notamment comme moyen de survivre au système des camps. Le docteur Rascher affirma que quatre femmes lui dirent qu'elles préféreraient passer six mois dans un bordel que six mois à Ravensbrück<sup>118</sup>. Magdalena

---

<sup>116</sup> Heineman parle même de viol afin de mettre de l'emphase sur le niveau de violence présent dans les bordels. Voir Heineman, « Sexuality and Nazism », p.66.

<sup>117</sup> Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.118.

<sup>118</sup> AMGR, SlgBu 26 Ber. 416.

préféra le *Sonderbau* à la mort ou d'être battue au quotidien<sup>119</sup>. Liana Millu témoigna que son amie Lotti s'enrôla dans le bordel, car elle voyait la fumée des fours crématoires quotidiennement et elle ne voulait pas mourir<sup>120</sup>. Pour citer Sommer, « *To them, the so-called freiwillige Meldung (voluntary enlistment) became a decision between life and death and as such must be defined as coerced enlistment* »<sup>121</sup>.

De toute manière, en tant que prisonnières, le libre-choix n'existait véritablement pas. La SS décida ultimement de tout, alors elle employa le terme « volontaire » simplement pour convaincre les femmes de participer au bordel et pour leur donner l'illusion qu'elles pouvaient choisir de travailler dans ce milieu. La désignation de ces femmes comme « volontaires » suggère qu'elles furent complices du système et qu'elles possédaient la capacité de choisir leur destin dans le monde concentrationnaire<sup>122</sup>. Le choix de terme utilisé par la SS implique un euphémisme et sous-entend qu'elles ne furent pas forcées à s'engager dans un rapport sexuel alors qu'il est évident qu'elles furent exploitées<sup>123</sup>. La possibilité de contrôler leurs destins dans le milieu concentrationnaire put paraître séduisante. Or, Robert Sommer souligne le caractère forcé de « l'enrôlement volontaire » dans un des témoignages en notant que les femmes « devraient » s'enrôler<sup>124</sup>. La question du volontariat représente donc un mythe; ces femmes exerçaient indubitablement du travail sexuel forcé.

---

<sup>119</sup> Sommer, « Camp Brothels », p.174.

<sup>120</sup> Millu, *Smoke Over Birkenau*, p.171.

<sup>121</sup> Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.48.

<sup>122</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.149.

<sup>123</sup> Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.110.

<sup>124</sup> « *Die Frauen sollten sich melden* », Voir Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.89.

### 3.5 Comprendre l'échange sexuel au bordel

L'échange sexuel dans le *Sonderbau* n'impliqua pas uniquement le visiteur et la détenue, mais aussi la SS, parce que les bordels constituaient une institution gérée étroitement par la SS. Ainsi, trois acteurs étaient engagés dans l'échange, soit la femme, le client et l'État, c'est-à-dire la SS qui gérait le réseau des camps. En l'absence de témoignages qui abordent cet aspect de l'expérience des femmes dans le bordel, comment pouvons-nous qualifier la nature de ce rapport sexuel et comment affecta-t-il chaque acteur<sup>125</sup>? Nous verrons que la nature de cet échange constitua, pour la femme, du travail sexuel forcé imposé par la SS et par le détenu; dans la perspective de l'État, l'échange se réalisa entre la SS et l'homme dans le sens où la SS fournit les services des femmes aux hommes; et dans la perspective des détenus masculins, elle exista entre la SS et la femme. La femme fut ainsi doublement dominée et victimisée.

Avec l'instrumentalisation de la sexualité par l'institutionnalisation des bordels<sup>126</sup>, à la fois la SS et les détenus atteignirent le plafond de l'exploitation des prisonnières concentrationnaires. En société civile, l'homme fut toujours assouvi. Alors pour respecter les valeurs imposées à la société, le régime machiste imposa l'exploitation sexuelle de la femme prisonnière afin de répondre aux prétendus besoins économiques de la nation. Ces femmes étaient déjà victimes par leur incarcération dans le camp, mais, avec l'instrumentalisation de leur sexualité, la SS trouva un moyen de les exploiter davantage. Robert Sommer dépeint justement l'impact des bordels sur l'État masculinisé dont le système concentrationnaire releva :

*« Introducing the frequenting of brothels as part of an incentive system to concentration camp prisoners gave the brutal camp reality a new*

<sup>125</sup> Voir le chapitre précédent pour la perspective des détenus et de la SS sur l'échange sexuel.

<sup>126</sup> Voir le *Prämiensystem*, AMGB, 31-2-15.

*dimension : women were forced to serve as sex laborers as an incentive and privilege for some male prisoners »<sup>127</sup>.*

Avec l'implantation des *Sonderbauten* dans le système, les femmes vivaient une domination double : celle de la SS par leur incarcération involontaire et par l'exploitation forcée de leur corps, et celle des hommes qui les violaient. Pour reprendre les dires d'Anderson Hughes, « *Forced prostitution, in this context, is perhaps the most extreme manifestation of forced labor women experienced under National Socialism. These women were denied control over their final reserve of autonomy: their own body* »<sup>128</sup>. Les travailleuses de sexe forcé durent sacrifier leur intégrité morale et physique et renoncer à leurs droits sur leur corps pour bénéficier la nation allemande.

Par ailleurs, en étant obligées d'offrir leurs services dans le bordel, les travailleuses de sexe forcé n'étaient pas dans la mesure d'offrir volontairement une relation sexuelle. Elles furent soumises et dominées par la SS et par leur visiteur. Alors, la nature de cet échange comporta, pour la femme, du travail sexuel forcé. Dans la perspective nazie, l'échange se réalisa entre la SS et le détenu puisque c'est l'État nazi qui devait en profiter au final. En effet, le régime introduisit les bordels dans le système des camps pour stimuler les prisonniers à travailler davantage. L'État était supposé de tirer profit de cette institution au plan économique. Pour les détenus, l'échange s'organisa entre la SS et la femme, puisque ce sont les autorités nazies qui établirent cette installation et qui encouragèrent l'exploitation sexuelle de la femme<sup>129</sup>. Des auteurs ont fait de belles contributions à essayer de qualifier la nature de l'échange sexuel, mais à la lumière des lectures, des lacunes ont été mis en évidence. Heineman propose que « *Rather than a woman's exchange of sex for a client's money or goods, we might see this as an exchange in which the state – not the*

<sup>127</sup> Sommer, « Sexual Exploitation in Camp Brothels », p.47.

<sup>128</sup> Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.112.

<sup>129</sup> Voir le *Prämienystem*, AMGB, 31-2-15, p.8. Pour travailler dans le bordel, la femme était préalablement une détenue du système concentrationnaire.

*woman – offered sex in exchange for men’s labor and loyalty* »<sup>130</sup>. Cette affirmation repousse plus loin les limites quant à l’exploitation des détenues dans les camps. De surcroît, les propos de Heineman ne devraient pas être aussi nuancés et devraient être davantage affirmés; les autorités nazies offrirent un rapport sexuel en échange de la loyauté de l’homme et d’une hausse de sa productivité<sup>131</sup>. Aussi, ses dires ne mettent pas assez d’emphase sur la condition assujettie de la femme. Cet échange sexuel fut imposé d’abord par la SS et ensuite par l’homme.

De toute évidence, la femme fut largement exploitée pour satisfaire aux exigences des hommes. Toutefois, dans des cas exceptionnels, nous avons vu que des relations amicales ou amoureuses se développèrent. C’est dérangeant de penser que les femmes s’attachaient à un de leurs visiteurs à cause de leur position de dominée, de victime. Malgré l’intrusion violente dans l’internement des femmes, et bien que ce fût rare, il y eut des relations qui se créèrent entre les deux détenus qui fréquentaient le bordel. Le cas échéant, les deux partenaires tentèrent d’humaniser ces expériences sexuelles dans ces conditions de détention épouvantables. La SS essaya bien sûr de prévenir ces relations non-contrôlées et individuelles. Or, le SS Max Oswald Beulig de Buchenwald affirma que les femmes virent souvent les mêmes hommes, allant d’une à deux fois par semaine<sup>132</sup>. Si des relations se créaient, elles formaient des supports émotionnels entre les partenaires pour faciliter leur survie au système concentrationnaire. Ces détenus réussirent à maintenir un certain degré d’humanité par des expressions solidaires et ponctuelles.

Pour comprendre ce genre de relation, il nous semble utile d’employer l’idée d’« assistance mutuelle » créée par la formation d’un soutien moral et matériel<sup>133</sup>. Le

---

<sup>130</sup> Heineman, « Sexuality and Nazism », p.54.

<sup>131</sup> Voir le *Prämiensystem*, AMGB, 31-2-15.

<sup>132</sup> USHMM, RG-06.005.05M, *Records of United States Army Commands*, Reel 1, p.6.

<sup>133</sup> Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.21.

principe d'assistance mutuelle existait dans le contexte où les deux acteurs bénéficièrent de leur participation au bordel, soit lorsque le client gâtait la femme avec des cadeaux, soit que les deux individus développaient une relation amicale ou surtout amoureuse<sup>134</sup>. Si l'homme respectait la femme et qu'ils bâtissent une relation honnête, la femme ne se faisait pas autant dominer, du moins pas par le détenu. De ce fait, le sentiment d'humiliation était moins présent chez la femme. Ensemble, les détenus pouvaient résister aux structures de domination du réseau des camps en établissant une relation plus rationnelle et une assistance mutuelle rappelant les liens qui existaient avant leur internement.

À la fois les hommes et les femmes purent regagner une partie de leur sexualité et de leur identité par la participation au bordel et résistèrent ainsi au processus de déshumanisation du système concentrationnaire. Anderson Hughes défend que « *[s]ex should be understood as an act of resistance because its participants were, in some cases, re-asserting notions of humanity, masculinity, and femininity. The reclamation of these components of identity were necessary parts of survival strategies* »<sup>135</sup>. Les visiteurs du bordel purent vivre une stratégie de remasculinisation, tandis que les femmes purent retrouver une part de leur sexualité en se coiffant, se maquillant et en s'habillant avec des vêtements civils. Alors malgré leur exploitation, elles profitèrent tout de même de meilleures conditions de vie. Quoique des victimes passives de la SS et de leur internement, dans le cas où elles développaient une relation avec un des visiteurs, elles devenaient une victime « active », capable de résister en quelque sorte à leur internement. Alors, l'échange sexuel ne fut pas toujours complètement contraignant pour la femme. En plus, par l'institution des bordels la SS livra une précieuse stratégie de survie pour les détenus.

---

<sup>134</sup> Voir p.76-77 du deuxième chapitre pour des exemples de relations amoureuses qui se développèrent dans les bordels.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p.7.

### 3.6 Conclusion

Comment l'institution des bordels avait-t-il un impact sur la vie des femmes dans l'univers concentrationnaire ? D'abord, même si le travail comportait un très grand risque d'attraper des maladies vénériennes ou même de tomber enceinte, les femmes qui travaillaient dans le bordel jouissaient indubitablement de meilleures conditions de vie comparativement au reste des détenues. Elles avaient plus de nourriture, elles profitaient d'une meilleure hygiène et elles pouvaient regagner de leur humanité en ayant accès à des vêtements civils, du maquillage et en ayant l'opportunité de se laisser pousser les cheveux. Aussi, elles ne devaient pas participer à l'appel et elles ne travaillaient que très peu en journée. Elles disposaient également d'un accès à la luxure, notamment avec la réception des cadeaux offerts par leurs visiteurs. Les bordels offrirent ainsi des possibilités importantes aux femmes à survivre au système. De plus, bien que ce fût rare, elles développaient des relations amicales ou amoureuses avec leurs visiteurs. De ce fait, les deux partenaires créaient une relation d'assistance mutuelle.

Toutefois, les *Sonderbauten* constituent une expression du pouvoir nazi sur les femmes en tant que détenues. Par ailleurs, cette institution exprime le pouvoir de la figure masculine sur les femmes. L'existence des bordels souligne la domination des hommes sur les femmes sous le nazisme en faisant d'elles des victimes doubles, à la fois par la SS qui imposa l'incarcération et l'exploitation sexuelle ainsi que par les détenus qui en tiraient profit. Alors tout comme en société nazie civile, les hommes en général opprimaient les femmes dans les camps. En imposant l'exploitation sexuelle de la femme, les hommes arrivèrent au sommet de la domination de la femme. Bien que les femmes qui travaillaient dans les bordels s'enrôlassent volontairement, force est de constater que, face à l'obligation d'effectuer du travail forcé au camp, elles choisirent tout simplement le travail qu'elles jugeaient le plus propice pour les garder en vie. Elles ne choisirent pas délibérément de travailler dans

le bordel pour satisfaire les besoins masculins, mais elles voulaient surtout essayer de survivre à leur internement dans le camp.

Ainsi, ces femmes méritent d'être qualifiées non des prostituées, mais bien des travailleuses de sexe forcé. Cette soumission à la fois à la SS et aux détenus rendit l'expérience d'internement de ces femmes assurément plus singulière dans le cauchemar qui fut le camp de concentration nazi.

## CONCLUSION

La libération des camps de concentration avec la fin de la guerre n'entama pas la fin du combat des travailleuses de sexe forcé. Leur persécution continua dans la période de l'après-guerre et elles vécurent éternellement avec la stigmatisation que ce travail évoqua. Il est difficile de comprendre leur situation dans l'après-guerre, qui, dans un sens, incarne et prolonge le problème que nous avons examiné entre 1933 et 1945 avec les bordels concentrationnaires. En effet, l'étude des bordels offre notamment une meilleure compréhension de la vie interne du camp, surtout au niveau de l'expérience de la détention des femmes. L'étude des *Sonderbauten* nous permet aussi de se questionner sur la biopolitique nazie ainsi que sur le fonctionnement et sur l'importance du système concentrationnaire pour le régime hitlérien.

Dès 1933, le régime de Hitler attaqua la prostitution, voire même plus largement les femmes. Les autorités nazies voulaient d'une part nettoyer les rues de cette pollution visuelle et voulaient d'autre part promouvoir les valeurs allemandes traditionnelles de la *Hausfrau* qui s'occupait des enfants. Avec la mise en œuvre de la loi du 28 février 1933 pour la protection du peuple et de l'État, les prostituées étaient envoyées dans des camps de concentration comme asociales pour faciliter la domination raciale aryenne. Néanmoins, dans un contexte bien circonscrit, les Nazis encourageaient hypocritement la prostitution pour bénéficier l'État. Ils instrumentalisèrent la sexualité féminine afin de satisfaire sexuellement les soldats allemands pour stimuler leur moral, mais aussi pour améliorer leur performance. Dans cette situation, l'État exploita sexuellement le système de prostitution déjà en place, créant une forme de violence exclusive aux femmes désormais dominées sexuellement. De 1933 à 1941, le régime élimina progressivement la sphère privée de la sexualité notamment en réglementant la prostitution. La prostitution fut utilisée comme recours pour exercer un meilleur contrôle sur la biopolitique raciale; elle en

est devenue une nouvelle arme. Avec la régularisation et le contrôle de la prostitution orchestrée par l'État, les bordels se transformèrent en une institution biopolitique, et ce, surtout en 1942 lorsque les Nazis les introduisirent dans le réseau des camps. Rappelons-nous que les critères d'admission aux bordels étaient stricts sur le plan de la hiérarchie raciale. De plus, la SS empêchait les prisonniers de procréer en pratiquant l'avortement.

Le rôle et le fonctionnement des camps de concentration changèrent avec les années, allant de centres de rééducation à des centres de travail forcé et d'extermination. Le réseau des camps occupa ainsi une place plus significative au sein du régime hitlérien. Malgré le désir de nettoyer les territoires occupés des *Volksschädlingen*, le travail des détenus dut contribuer à l'économie de guerre nazie à partir de 1938 mais surtout à partir de 1942 avec l'urgence de la situation de la guerre. Pour améliorer le rendement des prisonniers dans leur production et pour assurer une certaine loyauté de leur part envers la SS, le *Prämiensystem* fut créé. Ce programme légitimait la présence des bordels concentrationnaires où seuls les prisonniers privilégiés purent bénéficier de ce grand prestige, soit des Kapos, soit des détenus travaillant dans de très bons *Kommandos* ayant accès au marché noir du réseau du camp. Ces prisonniers favorisés par le système des camps purent exploiter et dominer les détenus dans le cadre du bordel.

Quant à la qualification de la relation sexuelle, cette dernière ne constituait pas un échange entre la détenue et l'homme, mais bien entre l'État et le détenu, puisque le régime créa cette institution afin d'idéalement en tirer profit. En étudiant le rapport sexuel de cette façon, nous avons mis en évidence la condition non-libre de la femme. Nous pouvons désormais affirmer que ces femmes étaient victimes du travail sexuel forcé.

La SS dépendait d'ailleurs de la participation des hommes pour assurer le fonctionnement des bordels. Aussi, certains détenus, dont les homosexuels, furent contraints d'y aller comme traitement à leur « maladie ». À juste titre, « *Neither the women nor men in the brothels were free—all were members of an involuntary community* »<sup>1</sup>. La SS détenait le pouvoir quasi-absolu sur les détenus<sup>2</sup>, ce qui leur permit d'agir avec toute impunité et d'implanter les *Sonderbauten* dans ce monde de terreur qui changeait continuellement. Elle contrôla cette institution aussi par l'établissement d'un système de surveillance, par l'organisation interne du bordel, puis par le choix du lieu pour l'accommoder. L'établissement des bordels comme récompense au bon travail des détenus accentua le niveau de violence et la présence du totalitarisme déjà présent dans le système concentrationnaire. Il n'est plus question de traiter uniquement de la violence physique et mentale dans cet univers, mais aussi de la violence et de la domination sexuelle.

L'étude des bordels permet une meilleure compréhension quant au fonctionnement du système des camps pour les hommes et pour les femmes. Les hommes fréquentaient les bordels pour diverses raisons. Ils voulurent profiter de la récompense la plus prestigieuse offerte par la SS. Les détenus utilisèrent aussi les *Sonderbauten* afin de résister d'une façon au système concentrationnaire en dominant la femme, au lieu d'être assujetti à la domination par la SS. Visiter le bordel et y mépriser une femme leur offrait ainsi un moyen d'agir en surhomme et d'adhérer aux valeurs aryennes. Par conséquent, ils regagnaient un morceau de leur masculinité dans ce monde exceptionnel. Bref, les prisonniers passèrent d'opprimés à oppresseurs et ce changement amena une autre dimension de violence dans cet univers. Ils choisirent librement et consciemment d'exploiter sexuellement la femme comme

---

<sup>1</sup> Anderson Hughes, *Forced Prostitution*, p.4

<sup>2</sup> Avec l'existence du bordel, on voit une limite au pouvoir nazi sur les détenus. En effet, les autorités nazies n'arrivèrent pas à contrôler d'une part la sexualité des homosexuels, ils n'arrivèrent pas à les « guérir ». D'autre part, ils n'arrivèrent pas à contrôler les relations amicales ou amoureuses qui se créaient entre les travailleuses de sexe forcé et ses clients.

stratégie de survie. Toutefois, certains prisonniers développèrent une relation plus rationnelle avec les détenues et continuaient de fréquenter les bordels afin de maintenir un niveau de stabilité et d'humanité dans leur internement. En utilisant le bordel de ces façons, les objectifs originaux des Nazis cherchant à améliorer l'économie du régime n'étaient ainsi pas atteints et cela démontre que les bordels se transformèrent en une institution que la SS n'arriva pas à contrôler totalement.

Cette étude offre aussi une nouvelle perspective sur la condition des femmes dans le système concentrationnaire. En effet, les détenues connurent une nouvelle forme de victimisation avec leur participation aux bordels. En y travaillant, ces femmes étaient doublement victimisées : par les autorités nazies qui imposèrent cette exploitation, mais aussi par les détenus qui les violaient. Toutefois, on ne doit pas se contenter d'un regard superficiel de la situation ; il existait aussi une dynamique dans les bordels entre les femmes et les détenus, et ce, même si la SS imposa effectivement cette activité sexuelle aux femmes. En effet, bien que ce fût rare, des relations amicales ou amoureuses se créèrent par des visites ponctuelles des clients. Dans le cas où un soutien moral se créa entre les deux partenaires, nous pouvons reconnaître une forme d'assistance mutuelle. Ensemble, ils purent résister à leur internement et au système en maintenant une relation humaine et en établissant un certain degré de normalité et de stabilité dans leur vie. Cette résistance allait évidemment à l'encontre du processus de dépersonnalisation établi par la SS dès l'entrée au camp des détenus.

Toutefois, la majorité du temps, les travailleuses de sexe forcé furent les victimes de l'exploitation sexuelle. On les a faussement promis leur libération du système après six mois de travail volontaire dans les bordels. Comme tout détenu dans le réseau concentrationnaire, les femmes durent elles aussi exécuter du travail forcé. Le travail dans les bordels constituait une forme de labeur particulière où les femmes furent dominées sous tous les aspects possibles. Elles gagnèrent néanmoins plusieurs avantages en y travaillant et ceux-ci pouvaient se transformer en stratégies

de survie. Elles bénéficièrent d'une meilleure alimentation, d'une meilleure hygiène, de gâteries telles que des cigarettes et un meilleur traitement en général en vivant dans des baraques plus confortables pouvant donc leur rappeler leur humanité. Elles pouvaient d'ailleurs porter des vêtements civils en journée et elles avaient accès à du maquillage, ce qui leur donna un regain d'identité et alla à l'encontre du processus de dépersonnalisation établi dès leur entrée au camp. Or, à Ravensbrück et à Auschwitz, où le recrutement avait lieu, les femmes étaient mal nourries, elles n'avaient pas des vêtements appropriés pour affronter l'hiver, elles subirent des violences par les Kapos, elles pouvaient subir des expériences médicales atroces ou voire même se faire exterminer.

En illuminant les conditions de vie dans les camps pour femmes, le fait que certaines détenues sautèrent sur l'occasion de travailler dans le *Sonderbau* afin d'améliorer leurs conditions d'internement et pour essayer de survivre au système est compréhensible. Par contre, pour qu'une détenue puisse être impliquée dans le bordel, il fallait qu'elle corresponde à des balises claires. Il fallait qu'elle soit acceptée au niveau racial en n'étant pas trop aryenne pour respecter les soucis de la biopolitique raciale nazie. Elles ne pouvaient pas avoir de maladies vénériennes. Si jamais elles en attrapaient au bordel, elles seraient renvoyées au camp de femmes ou bien tuées. Les femmes qui tombèrent enceintes recevaient le même sort.

Malgré ces meilleures conditions de vie qui permirent aux femmes de résister à leur internement et de survivre au système, les travailleuses de sexe forcé payèrent un prix effroyable lorsqu'elles acceptèrent d'offrir leurs services aux bordels. Elles furent victimisées par la SS et par les détenus qui les exploitaient, mais elles furent également persécutées par des détenus masculins et féminins pendant le reste de leur internement. Les autres détenus ne voyaient pas la condition non-libre de ces femmes. Plusieurs considéraient qu'elles étaient des prostituées. Ainsi, la stigmatisation de ces travailleuses de sexe forcé pouvait continuer même après la fin de la guerre. Malgré

les témoignages de Nansen, de Millu et de Kogon publiés peu de temps après la libération des camps qui adressent le sujet des bordels, cet aspect de la vie concentrationnaire commença déjà à devenir tabou. Les femmes des *Sonderbauten* furent ostracisées pour avoir bénéficié d'un « meilleur » internement<sup>3</sup>. Cela les empêcha d'obtenir le statut de victimes. Elles étaient plutôt perçues comme complices au système.

Leur stigmatisation commença dès la libération des camps, notamment dans le document anglais *The Report of a Parliamentary Division* rédigé en avril 1945, où il est mentionné que les autorités américaines trouvèrent 15 *prostituées* dans le bordel de Buchenwald pour des détenus privilégiés<sup>4</sup>. Par ailleurs, dans un document américain sur la libération d'une détenue de Buchenwald, la « position » occupée par la détenue lors de son internement était « prostitution » suivi par quelques espaces et « forced by the SS »<sup>5</sup>. Ce document constitue la première fois où le caractère forcé de ce travail fut exprimé<sup>6</sup>, mais le premier terme employé, « prostitution », ne souligne pas la persécution de la femme. La prostitution implique le volontariat et cela contribua à rendre ce sujet tabou. L'aspect « forcé » de leur travail ne fut pas souligné jusqu'à la publication de Christa Paul en 1994.

Dès la libération, ces femmes étaient déjà perçues comme des « prostituées », parce qu'elles se portèrent « volontaires ». L'ostracisme général de la prostitution, mais aussi la déssexualisation de la femme comme mère et le retour de la femme à la sphère privée dans la période de l'après-guerre participa aussi à rendre le sujet de

<sup>3</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.177-178.

<sup>4</sup> *Buchenwald Camp, The Report of a Parliamentary Delegation*, 1.1.5.0 / 82087661 / 82087662 / ITS Archives Digitales, USHMM. Selon les documents nazis, le 31 mars 1945 (la libération s'est faite le 11 avril 1945), il y avait seulement trois femmes qui travaillaient dans le bordel, voir : *Tageslisten des Arbeitseinsatzführers*, 1.1.5.0 / 82087204 / ITS Archives Digitales, USHMM. Robert Sommer explicite qu'il en restait neuf, voir Sommer, « Warum das Schweigen », p.147. Or ce n'est pas l'aspect principal à souligner par cette remarque.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.148.

<sup>6</sup> *Ibid.*

l'expérience des bordels concentrationnaires tabou<sup>7</sup>. De cette façon, elles n'étaient pas considérées comme des victimes du régime nazi et elles ne pouvaient pas avoir de compensation légale<sup>8</sup>. De plus, les *Asozialen* furent stigmatisés après la guerre et ne reçurent pas le statut de victimes du régime nazi<sup>9</sup>, développement qui affectait aussi plusieurs de ces femmes. De surcroît, nombreuses femmes des bordels avaient honte et cachaient leurs expériences dans le bordel à leurs proches de peur qu'elles soient persécutées à nouveau<sup>10</sup>. Certaines vivaient avec la dépression suite à leurs expériences dans le bordel, mais ne pouvaient pas d'autant plus en parler<sup>11</sup>. Elles vivaient une nouvelle exclusion sociale.

La direction du mémorial de Buchenwald participa aussi à la création de ce sujet tabou de la sexualité dans les camps et de la « prostitution » en interdisant les guides de mentionner l'existence du bordel dans les années 1950 lors des visites<sup>12</sup>. À Dachau, la localisation du bordel n'était pas indiquée dans le mémorial<sup>13</sup>. Pour citer Schlagdenhauffen-Maïka, « [d]ans un environnement où le mépris envers les interné-e-s non politiques croise le mythe établi et entretenu de la prostitution volontaire et se mêle au tabou sur la sexualité dans les camps, aucun espace ne pouvait laisser place au témoignage de ces femmes »<sup>14</sup>. Or, si elles ne pouvaient pas témoigner sur leurs expériences dans les bordels et si les autres survivants n'en parlaient pas, les gens étaient ignorants face à ce sujet et cette ignorance contribuait au silence de ce sujet tabou. Donc les femmes vécurent éternellement avec ce stigma.

---

<sup>7</sup>Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.52.

<sup>8</sup>*Ibid.*, p.51.

<sup>9</sup>Sommer, « Warum das Schweigen », p.151.

<sup>10</sup>Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.52 et Sommer, « Warum das Schweigen », p.153-155.

<sup>11</sup>*Ibid.*, p.155.

<sup>12</sup>Schlagdenhauffen-Maïka, « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité », p.62.

<sup>13</sup>Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.51.

<sup>14</sup>Schlagdenhauffen-Maïka, « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité », p.63.

Cependant, il y avait des personnes qui prenaient conscience que ces femmes étaient des victimes, qu'elles furent assujetties à des violences et qui appuyaient ces anciennes travailleuses de sexe forcé. Un survivant de Auschwitz en défendit une puisqu'elle survécut au système<sup>15</sup>. Un autre survivant de Auschwitz appuyait moralement un versement d'indemnité à ces femmes puisque tous les détenus étaient forcés de collaborer<sup>16</sup>. Il y eut aussi des survivantes, dont Izabela Michalek, qui vécurent ouvertement avec leur passé dans le bordel. Elle faisait partie d'un club de survivants de Auschwitz et les autres survivants étaient au courant de son occupation dans le système concentrationnaire. Or, après un certain temps, elle arrêta d'aller aux rencontres. Robert Sommer émet l'hypothèse qu'elle cessa d'y aller potentiellement à cause de la stigmatisation des femmes du bordel<sup>17</sup>.

La première compensation financière à avoir été versé à ces victimes était en 1988 dans la région de Schleswig-Holstein<sup>18</sup>. Les expositions dans les mémoriaux de Buchenwald, Neuengamme et Sachsenhausen adressèrent le thème des bordels concentrationnaires seulement à partir de 1995 en soulignant les 50 ans de la libération<sup>19</sup>. Quant aux historiens, ils commencèrent à s'intéresser à ces victimes oubliées seulement à partir des années 1990<sup>20</sup>. Par contre, il faudrait rendre le sujet de la stigmatisation des femmes qui subirent des violences sexualisées dans d'autres contextes armés également moins tabou. La création de la *Security Council Resolution 1820* des Nations Unies en 2008 condamna la violence sexuelle comme étant une stratégie de guerre<sup>21</sup>. Cette résolution apporta une reconnaissance sans

<sup>15</sup> Sommer, « Warum das Schweigen », p.161.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Sommer, *Das KZ-Bordell*, p.233.

<sup>18</sup> Wickert, « Tabu Lagerbordell », p.55.

<sup>19</sup> Alakus, Kniefacz et Vorberg, *Sex-Zwangsarbeit*, p.180-181.

<sup>20</sup> Voir l'historiographie dans l'introduction à ce mémoire.

<sup>21</sup> Cette résolution cherche à mettre fin à la violence sexualisée envers les femmes en temps de guerre. Voir United Nations Security Council, *Resolution 1820*, 2008, 5p.

[[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1820\(2008\)](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1820(2008))]. Les Nations Unies créèrent plusieurs résolutions afin de contrer la violence sexualisée envers les femmes dans les conflits

précèdent aux expériences des femmes, incluant les violences sexuelles, lors de conflits armés. Or, puisque cette forme de violence est universelle et elle est présente dans la majorité des conflits<sup>22</sup>, cette reconnaissance n'est pas suffisante et il faut dénoncer ces violences sexuelles davantage.

---

armés. Voir la résolution 1325 (2000), résolution 1888 (2009), résolution 1889 (2009), résolution 1960 (2010), résolution 2106 (2013) et résolution 2122 (2013).

<sup>22</sup> Les femmes de la Corée et de la Chine, Guatemala, du Pérou, de la Sierra Leone, de la Bosnie-Herzégovine, du Rwanda (où le viol était utilisé comme un instrument dans le génocide en 1994), de la Libéria, de la République Démocratique du Congo, en Iraq et d'autres souffrirent de violences sexualisées. Voir entre autres Hirofumi Hayashi, « Disputes in Japan over the Japanese Military "Comfort Women" System and Its Perception in History », dans *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 617, 2008, p.123-132; Michele L. Leiby, « Wartime Sexual Violence in Guatemala and Peru », *International Studies Quarterly*, Vol. 53, No. 2, 2009, p.445-468; Allison W. Reimann, « Hope for the Future? The Asylum Claims of Women Fleeing Sexual Violence in Guatemala », dans *University of Pennsylvania Law Review*, Vol. 157, No. 4, 2009, p.1199-1262; Fatmata Lovetta Sesay, « Where There Is No 'Safe Haven': Human Rights Abuses of Sierra Leonean Women at Home and in Exile », dans *Agenda: Empowering Women for Gender Equity*, No. 59, 2004, p.22-31; Patricia A. Weitsman, « The Politics of Identity and Sexual Violence: A Review of Bosnia and Rwanda », dans *Human Rights Quarterly*, Vol. 30, No. 3, 2008, p.561-578; Dara Kay Cohen et Amelia Hoover Green, « Dueling incentives: Sexual violence in Liberia and the politics of human rights advocacy », dans *Journal of Peace Research*, Vol. 49, No. 3, 2012, p.445-458; Maria Eriksson Baaz et Maria Stern, « Why Do Soldiers Rape? Masculinity, Violence, and Sexuality in the Armed Forces in the Congo (DRC) », dans *International Studies Quarterly*, Vol. 53, No. 2, 2009, p.495-518; Nadje Al-Ali et Nicola Pratt, « Conspiracy of Near Silence: Violence Against Iraqi Women », dans *Middle East Report*, No. 258, 2011, p.34-37 et 48; Susan Brownmiller, *Against Our Will, Men, Women and Rape*, New York, Bantam Books, 1975, 541p.; Catherine N. Niarchos, « Women, War, and Rape: Challenges Facing the International Tribunal for the Former Yugoslavia », dans *Human Rights Quarterly*, Vol. 17, No. 4, 1995, p.649-690.

ANNEXE

CHAMBRE DE BORDEL À BUCHENWALD



Foto Archiv, Stiftung Gedenkstätten Buchenwald und Mittelbau-Dora, 003-01.067,  
<http://fotoarchiv.buchenwald.de/index.php?id=1160#/fotos/581>

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

Archiv der Gedenkstätte Dachau (AGD),

AGD, A 426

AGD, A 427

Archiv der Mahn- und Gedenkstätte Buchenwald (AMGB),

AMGB, 31-2-15

AMGB, 31-494

AMGB, 56-8-1

AMGB 56-8-2, 56-8-3

AMGB, 56-8-6

Archiv der Mahn- und Gedenkstätte Ravensbrück (AMGR),

AMGR, SlgBu 15 Ber. 17

AMGR, SlgBu 17 Ber. 55

AMGR, SlgBu 26 Ber. 416

AMGR, SlgBu 29 Ber. 501

AMGR, SlgBu 37 Ber. 798

AMGR, SlgBu 40 Ber. 931

AMGR, SlgBu 42 Ber. 986

AMGR, SlgBu 44 Ber. 1052

Archiv der KZ-Gedenkstätte Mauthausen (AMM),

AMM, K\_02\_01

Bundesarchiv Lichterfelde (BArch), NS 19/2065

*Dokument Archiv*

« Gesetz zum Schutze des deutschen Blutes und der deutschen Ehre, 15 septembre 1935 », <http://www.documentarchiv.de/ns/nbgesetze01.html>

« Gesetz zur Verhütung erbkranken Nachwuchses, 14 juillet 1933 », <http://www.documentarchiv.de/ns/erbk-nws.html>

« Verordnung des Reichspräsidenten zum Schutz von Volk und Staat, 28 février 1933 » <http://www.documentarchiv.de/ns/rtbrand.html>

Foto Archiv, Stiftung Gedenkstätten Buchenwald und Mittelbau-Dora, 003-01.067, <http://fotoarchiv.buchenwald.de/index.php?id=1160#/fotos/581>

#### International Tracing Service Digitales

*Aufzeichnungen des ehem. Lagerkommandanten Rudolf Höss*, 23 janvier 1968, 1.1.2.0/82346639, 82346717/ ITS Archives Digitales, musée du mémorial de l'Holocauste des États-Unis (USHMM)

*Aussage und Bericht des Maximilian Bittermann und Rosl Ruzicka*, 13 mai 1945, 1.1.26.0 82120203/ITS Archives Digitales, USHMM

*Aussagen des Hermann Pister*, 1.1.5.0. / 82087718 / ITS Archives Digitales, USHMM

*Auszüge aus dem Material der Prozesse, die sich bei der britischen Botschaft in Bonn befinden*, 5.1 / 82300878 / ITS Archives Digitales, USHMM

*Besichtigung des KL-Auschwitz am 28.6.1944*, 1.1.2.0. / 82347470 / ITS Archives Digitales, USHMM

*Buchenwald Camp, The Report of a Parliamentary Delegation*, 1.1.5.0 / 82087661 / 82087662 / ITS Archives Digitales, USHMM

*Einzahlung*, 1.1.6.1 / 9945566 / ITS Archives Digitales, USHMM

*Erklärungen des Dr. Christian Schneider*, 22 avril 1947, 1.1.2.0/82350367 / ITS Archives Digitales, USHMM

*Errichtung von Bordellen für fremdvölkische Arbeiter*, 7 décembre 1940, 1.2.8.1 / 82330949-82330950 / ITS Archives Digitales, USHMM

- Extract from Inmates Book of KL Mauthausen*, 1.1.26.0/82120215/ITS Archives Digitales, USHMM
- Flossenbürg Prozess, 12 avril 1976*, 5.1/82315849/ITS Archives Digitales, USHMM
- General Report by Mr. Kanthack*, 1.1.26.0/82116142, 82116173 / ITS Archives Digitales, USHMM
- K. Weber on the Concentration Camp Mauthausen, 22 mai 1945*, 1.1.26.7/82116813/ITS Archives Digitales, USHMM
- Liste der im Sonderbau befindlichen weibliche Häftlinge 1943*, 1.1.5.1/5362356, 5362358/ ITS Archives Digitales, USHMM
- Polizeilichen Behandlung der Prostitution, 9 septembre 1939*, 1.2.8.1/82330943, 82330944, 82330945, 82330946, 82330947/ ITS Archives Digitales, USHMM
- Special correspondence of the International Information Office Dachau concerning ex-prisoners*, 1.1.6.0./82104785/82104786/ ITS Archives Digitales, USHMM
- Strafmeldungen, 11 octobre 1943*, 1.1.5.0/82087874/ITS Archives Digitales, USHMM
- Tageslisten des Arbeitseinsatzführers vom 1. bis 31.3.1945 über zulageberechtigte Kommandos, die Schwerarbeiterzulage erhalten, sowie Angabe der Gesamtstärke der Kommandos*, 31 mars 1945, 1.1.5.0 / 82087204/ ITS Archives Digitales, USHMM
- Testimony of Albert Tiefenbacher*, 1.1.26.0 / 82120847 / ITS Archives Digitales, USHMM
- Unterlagen in Strafsachen für die Prozesse KL-Sachsenhausen gegen: Dr. Baumkötter*, 4 mai 1964, 5.1/ 82298935, 82299065, 82299102/ ITS Archives Digitales, USHMM
- War Crime Investigations, 15 mai 1945*, 1.1.26.7/82116417/ITS Archives Digitales, USHMM
- War Crime Investigation, 17 juin 1945*, 1.1.26.7/82116800/ITS Archives Digitales, USHMM

## Tribunaux de Nuremberg

« Translation of Document 1583-PS, Secret », dans *Nazi Conspiracy and Aggression. Office of the United States Chief Counsel for Prosecution of Axis Criminality*, Washington DC, United States Printing Office, vol. 4, 1946  
[\[http://www.loc.gov/rr/frd/Military\\_Law/pdf/NT\\_Nazi\\_Vol-IV.pdf\]](http://www.loc.gov/rr/frd/Military_Law/pdf/NT_Nazi_Vol-IV.pdf)

## Système de diffusion électronique des documents de l'ONU

United Nations Security Council, *Resolution 1325*, 2000  
[\[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1325\(2000\)\]](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1325(2000))

United Nations Security Council, *Resolution 1820*, 2008, 5p.  
[\[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1820\(2008\)\]](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1820(2008))

United Nations Security Council, *Resolution 1888*, 2009  
[\[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1888\(2009\)\]](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1888(2009))

United Nations Security Council, *Resolution 1889*, 2009  
[\[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1889\(2009\)\]](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1889(2009))

United Nations Security Council, *Resolution 1960*, 2010  
[\[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1960\(2010\)\]](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1960(2010))

United Nations Security Council, *Resolution 2106*, 2013  
[\[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/2106\(2013\)\]](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2106(2013))

United Nations Security Council, *Resolution 2122*, 2013  
[\[http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/2122\(2013\)\]](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2122(2013))

## United States Holocaust Memorial Museum (USHMM)

### Oral History

USHMM, RG-50.444.0017, Oral History Interview with Antonin Hlavacek  
 USHMM, RG-50.462.0060, Oral History Interview with Leigh Fraser

## Reels

USHMM, RG-04.006M, *List of transports for prisoners arriving 10 January - 20 January 1945*, Reel 20

USHMM, RG-06.005.05M, *Records of United States Army commands*, Reel 1

USHMM, RG-17.002M, *Formular « Bordellschein »*, Reel 2

## Visual History Archive

Beatrix Sachs, Entrevue 13198, segment 43, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1996.

[<http://vhaonline.usc.edu/viewingPage?testimonyID=14468&returnIndex=0>]

George Ginsburg, Entrevue 19596, segment 123, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1996.

[<http://vhaonline.usc.edu/viewingPage?testimonyID=20777&returnIndex=0>]

Henry Mikols, Entrevue 51743, segment 72, 74, 76-77, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 2001.

[<http://vhaonline.usc.edu/viewingPage?testimonyID=54637&returnIndex=0>]

Jack Unikowski, Entrevue 42633, segment 34, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1998.

[<http://vhaonline.usc.edu/viewingPage?testimonyID=42669&returnIndex=0>]

Max Garcia, Entrevue 53142, segment 142, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1990.

[<http://vhaonline.usc.edu/viewingPage?testimonyID=55325&returnIndex=0>]

Shoshana Kahn, Entrevue 16106, segment 162, *Visual History Archive*, USC Shoah Foundation, 1996.

[<http://vhaonline.usc.edu/viewingPage?testimonyID=16714&returnIndex=0>]

HIMMLER, Heinrich, « Discours sur l'homosexualité, 18 février 1937 », *Annexe 1* dans Jean Boisson, *Le Triangle Rose : La déportation des homosexuels (1933-1945)*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1988, p.217-231

HITLER, Adolf, *Mein Kampf*, trad. de l'allemand, New York, Mariner Books, 1999, 694p.

KOGON, Eugen, *L'État SS, Le système des camps de concentration allemands*, trad. de l'allemand, Saint-Amand-Montrond, Bussières Camedan Imprimeries, coll. Points Histoire, 2002 (1<sup>ère</sup> éd. 1947), 445p.

MILLU, Liana, *Smoke Over Birkenau*, trad. de l'italien par Lynne Sharon Schwartz, Philadelphie, The Jewish publication Society, 1991, 202p.

NANSEN, Odd, *From Day to Day*, New York, G. P. Putnam's Sons, 1949, 540p.

#### MONOGRAPHIES ET ARTICLES

AL-ALI, Nadjé et Nicola PRATT, « Conspiracy of Near Silence: Violence Against Iraqi Women », dans *Middle East Report*, No. 258, 2011, p.34-37 et 48.

ALAKUS, Baris, Katharina KNIEFACZ et Robert VORBERG, *Sex-Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern*, Vienne, Mandelbaum, 2007, 2<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 2006), 212p.

ALAKUS, Baris, *Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern: Katalog zur Ausstellung*, Vienne, Die Aussteller Verein zur Förderung von historischen und kunsthistorischen Ausstellungen, 2005, 103p.

AMESBERGER, Helga, Katrin AUER et Brigitte HALBMAYR, *Sexualisierte Gewalt, Weibliche Erfahrungen in NS-Konzentrationslagern*, Vienne, Mandelbaum, 2010 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 2004), 359p.

ANDERSON HUGHES, Jessica R., *Forced Prostitution: The Competing and Contested Uses of the Concentration Camp Brothel*, Thèse de Ph.D., Rutgers University, 2011, 299p.

ARENDT, Hannah, *The Origins of Totalitarianism*, Orlando, Harcourt Brace Company, 1973, 527p.

AYAB, Wolfgang, *'Asoziale' im Nationalsozialismus*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1995, 335p.

- AYÇOBERRY, Pierre, *La société allemande sous le III<sup>e</sup> Reich, 1933-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, 433p.
- BEN-SEFER, Ellen, « Forced Sterilization and Abortion as Sexual Abuse », dans *Sexual Violence against Jewish Women*, sous la dir. de Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Sidel, Lebanon, Brandeis University Press, p.156-174.
- BOCK, Gisela, « Antinatalism, Maternity and Paternity in National Socialist Racism », dans *Nazism and German Society, 1933-1945*, sous la dir. de David F. Crew, Londres, Routledge, 1994, p.110-140.
- BOCK, Gisela, « 'Keine Arbeitskräfte in diesem Sinne' : Prostituierte im Nazi-Staat », dans *Wir sind Frauen wie andere auch*, sous la dir. de Pieke Biermann, Reinbek, Rowohlt, 1980, p. 70-106.
- BOCK, Gisela, « Racism and Sexism in Nazi Germany: Motherhood, Compulsory Sterilization, and the State », *Signs*, vol. 8, no. 3, printemps 1983, p. 400-421.
- BOISSON, Jean, *Le Triangle Rose : La déportation des homosexuels (1933-1945)*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1988, 247p.
- BRIDENTHAL, Renate, Atina GROSSMANN et Marion KAPLAN, dir., *When Biology became Destiny: Women in Weimar and Nazi Germany*, New York, Monthly Review Press, 364p.
- BROWNMILLER, Susan, *Against Our Will, Men, Women and Rape*, New York, Bantam Books, 1975, 541p.
- CAPLAN, Jane, « Gender and the Concentration Camps », dans *Concentration Camps in Nazi Germany : The New Histories*, sous la dir. de Jane Caplan et Nikolaus Wachsmann, New York, Routledge, 2010, p.82-107.
- COHEN, Dara Kay et Amelia HOOVER GREEN, « Dueling Incentives: Sexual Violence in Liberia and the Politics of Human Rights Advocacy », dans *Journal of Peace Research*, Vol. 49, No. 3, 2012, p.445-458.
- CZARNOWSKI, Gabriele, « 'The Value of Marriage for the Volksgemeinschaft' : Policies Toward Women and Marriage under National Socialism », dans *Fascist Italy and Nazi Germany : Comparisons and Contrasts*, sous la dir. de Richard Bessel, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p.94-112.
- DISTEL, Barbara, « Frauen in nationalsozialistischen Konzentrationslagern – Opfer und Täterinnen », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der*

*nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.195-209.

DREßEN, Wili, « Konzentrationslager als Tötungs- und Hinrichtungsstätten für Oppositionelle, Behinderte, Kriegsgefangene », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.230-241.

DUNIN-WASOWICZ, Krzysztof, *Resistance in the Nazi Concentration camps 1933-1945*, trad. du polonais, Varsovie, Polish Scientific Publishers, 1982, 436p.

EBERLE, Annette, « Häftlingskategorien und Kennzeichnungen », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.91-109.

ENDLICH, Stefanie, « Die äußere Gestalt des Terrors. Zu Städtebau und Architektur der Konzentrationslager », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.210-229.

ERIKSSON BAAZ, Maria et Maria STERN, « Why Do Soldiers Rape? Masculinity, Violence, and Sexuality in the Armed Forces in the Congo (DRC) », dans *International Studies Quarterly*, Vol. 53, No. 2, 2009, p.495-518.

ESPOSITO, Roberto, « Thanatopolitics » dans *Bios*, Minneapolis, Minnesota, 2008, p.110-145.

EVANS, Richard J., *The Third Reich at War*, New York, Penguin Books, 2009, 944p.

FOUCAULT, Michel, « Cours du 28 janvier 1976 », dans *Il Faut Défendre la Société, Cours du Collège de France. 1976*, Paris, Éditions du Seuil/Galimard, 1997, p.57-74.

FOUCAULT, Michel, « Cours du 17 mars 1976 », dans *Il Faut Défendre la Société, Cours du Collège de France. 1976*, Paris, Éditions du Seuil/Galimard, 1997, p.213-235.

- GELLATELY, Robert, « Social Outsiders and the Consolidation of Hitler's Dictatorship, 1933-1939 », dans *Nazism, War and Genocide*, sous la dir. de Neil Gregor, Ester, University of Exter Press, 2005, p.56-74.
- GILES, Geoffrey J., « 'The Most Unkindest Cut of All': Castration, Homosexuality and Nazi Justice », dans *Journal of Contemporary History*, Vol. 27, No. 1, 1992, p.41-61.
- GOESCHEL, Christian et Nikolaus WACHSMANN, *The Nazi Concentration Camps, a Documentary History*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2012, 410p.
- HALBMAYR, Brigitte, « Arbeitskommando 'Sonderbau' : Zur Bedeutung und Funktion von Bordellen im KZ », dans *Dachauer Hefte : Häftlingsgesellschaft*, Dachau, no.21, 2005, p.217-236.
- HALBMAYR, Brigitte, « Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern : Fakten, Mythen und Positionen », dans *Krieg und Geschlecht : Sexuelle Gewalt im Krieg und Sex-Zwangsarbeit in NS-Konzentrationslagern*, sous la dir. de Insa Eschebach et Regina Mülhäuser, Berlin, édition Metropol, 2008, p.127-145.
- HALBMAYR, Brigitte, « Sexualized Violence during "Racial" Persecution », dans *Sexual Violence against Jewish Woman during the Holocaust*, sous la dir. de Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel, Lebanon, Brandeis University Press, 2010, p.29-44.
- HARRIS, Victoria, *Selling Sex in the Reich, Prostitutes in German Society, 1914-1945*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 232p.
- HAYASHI, Hirofumi, « Disputes in Japan over the Japanese Military "Comfort Women" System and Its Perception in History », dans *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 617, 2008, p.123-132.
- HEGER, Heinz, *The Men with the Pink Triangle. The True, Life-and-Death Story of Homosexuals in the Nazi Death Camps*, (trad. de l'allemand), Boston, Alyson Publications Inc, 1994 (2<sup>e</sup> éd. 1<sup>ère</sup> éd., 1980), 120p.
- HEINEMAN, Elizabeth D., « Sexuality and Nazism: The Doubly Unspeakable ? », dans *Sexuality and German Fascism*, sous la dir. de Dagmar Herzog, New York, Berghahn Books, 2005, p.22-66.

- HENSLE, Michael P., « Die Verrechtlichung des Unrechts. Der legalistische Rahmen der nationalsozialistischen Verfolgung », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.76-90.
- HERBERT, Ulrich, Karin ORTH et Christoph DIECKMANN, « Die nationalsozialistischen Konzentrationslager. Geschichte, Erinnerung, Forschung », dans *Die nationalsozialistischen Konzentrationslager, Entwicklung und Struktur, Band I*, sous la dir. de Ulrich Herbert, Karin Orth et Christoph Dieckmann, Göttingen, Wallstein, 1998, p.17-40.
- HERZOG, Dagmar, « Hubris and Hypocrisy, Incitement and Disavowal: Sexuality and German Fascism », dans *Journal of the History of Sexuality*, Vol. 11, No. 1 et 2, 2002, p.3-21.
- HESSE, Hans, « Von der 'Erziehung' zur 'Ausmerzungen' : Das Konzentrationslager Moringen 1933-1945 », dans *Instrumentarium der Macht : Frühe Konzentrationslager 1933-1937. Geschichte der Konzentrationslager 1933-1945, Band 3*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Berlin, Metropol, 2003, p.111-146.
- HOFFMANN, David L. et Annette F. TIMM, « Utopian Biopolitics, Reproductive Policies, Gender Roles, and Sexuality in Nazi Germany and the Soviet Union », dans *Beyond Totalitarianism, Stalinism and Nazism Compared*, sous la dir. de Michael Geyer et Sheila Fitzpatrick, New York, Cambridge University Press, 2009, p.87-129.
- HOFFMANN, Peter, *The History of the German Resistance, 1933-1945*, trad de l'allemand, Cambridge, MIT Press, 1979, 846p.
- HÖSS, Rudolf, *Commandant of Auschwitz*, (trad. du polonais) Cleveland, The World Publishing Company, 1960, 285p.
- KA-TZETNIK 135633, *House of Dolls*, trad. de l'hébreu, New York, Simon and Schuster, 1955, 245p.
- KAIENBURG, Hermann, « Zwangsarbeit : KZ und Wirtschaft im Zweiten Weltkrieg », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.179-194.

- KASSING, Reinhild et Christa PAUL, « Bordelle in deutschen Konzentrationslagern », dans *K(r)ampfadler – Kasseler Grauenmagazin*, n.1, 1991, p.26-31.
- KÖNIGSEDER, Angelika, « Die Entwicklung des KZ-Systems », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.30-42.
- KOONZ, Claudia, *Mothers in the Fatherland: Women, the Family and Nazi Politics*, New York, St. Martin's Press, 1987, 556p.
- LANGBEIN, Hermann, *Hommes et Femmes à Auschwitz*, France, Fayard, 1998, 527p.
- LEIBY, Michele L., « Wartime Sexual Violence in Guatemala and Peru », *International Studies Quarterly*, Vol. 53, No. 2, 2009, p.445-468.
- MEINEN, Insa, *Wehrmacht et prostitution sous l'Occupation, 1940-1945*, trad. de l'allemand par Beate Husser, Paris, Payot, 2006, 383p.
- MICHALCZYK, John J., dir., *Confront! Resistance in Nazi Germany*, New York, Peter Lang Publishing, 2004, 251p.
- MILTON, Sybil, « Women and the Holocaust : the Case of German and German-Jewish Women », dans *When Biology became Destiny : Women in Weimar and Nazi Germany*, sous la dir. de Renate Bridenthal, Atina Grossmann, et Marion Kaplan, New York, Monthly Review Press, p.297-333.
- MORRISON, Jack G., *Ravensbrück : Everyday Life in a Women's Concentration Camp 1939-1945*, Princeton, Markus Wiener Publishers, 2000, 367p.
- MOSSE, George L., *Nationalism and Sexuality: Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe*, New York, Howard Fertig, 1985, 232p.
- MOSSE, George L., *The Image of Man*, Oxford, Oxford University Press, 1996, 232p.
- NIARCHOS, Catherine N., « Women, War, and Rape: Challenges Facing the International Tribunal for the Former Yugoslavia », dans *Human Rights Quarterly*, Vol. 17, No. 4, 1995, p.649-690.

- NICOSIA, Francis R. et Lawrence D. STOKES, dir., *Germans Against Nazism: Nonconformity, Opposition and Resistance in the Third Reich : Essays in Honour of Peter Hoffmann*, New York, Berg Publishers, 1990, 435p.
- OBENAU, Herbert, « Der Kampf um das tägliche Brot », dans *Die nationalsozialistischen Konzentrationslager, Entwicklung und Struktur, Band II*, sous la dir. de Ulrich Herbert, Karin Orth et Christoph Dieckmann, Göttingen, Wallstein, 1998, p.841-873.
- OOSTERHUIS, Harry, « Medicine, Male Bonding and Homosexuality in Nazi Germany », dans *Journal of Contemporary History*, Vol. 32, No. 2, 1997, p.187-205.
- PAUL, Christa, *Zwangsprostitution, Staatlich Errichtete Bordelle im Nationalsozialismus*, Berlin, Hentrich, 1994, 140p.
- PINGEL, Falk, *Häftlinge unter SS-Herrschaft: Widerstand, Selbstbehauptung und Vernichtung im Konzentrationslager*, Hambourg, Hoffmann und Campe, 1978, 337p.
- REIMANN, Allison W., « Hope for the Future? The Asylum Claims of Women Fleeing Sexual Violence in Guatemala », dans *University of Pennsylvania Law Review*, Vol. 157, No. 4, 2009, p.1199-1262.
- ROOS, Julia, « Backlash against Prostitutes' Rights : Origins and Dynamics of Nazi Prostitution Policies », dans *Sexuality and German Fascism*, sous la dir. de Dagmar Herzog, New York, Berghahn Books, 2005, p.67-94.
- SCHIKORRA, Christa, « Prostitution weiblicher KZ-Häftlinge als Zwangsarbeit, Zur Situation 'asozialer' Häftlinge im Frauen-KZ Ravensbrück », dans *Dachauer Hefte*, no. 16, 2000, p.112-124.
- SCHLAGDENHAUFFEN-MAÏKA, Régis, « Promotion de la prostitution et lutte contre l'homosexualité dans les camps de concentration nazis », dans *Tr@jectoires*, no.1, 2007, p.60-73.
- SCHMITTHENNER, Walter et Hans BUCHHEIM, dir., *The German Resistance to Hitler*, trad. de l'allemand, Londres, B.T. Batsford, 1970, 281p.
- SCHÜLER-SPRINGORUM, Stefanie, « Masseneinweisungen in Konzentrationslager : Aktion 'Arbeitsscheu Reich', Novemberpogrom, Aktion 'Gewitter' », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des*

*Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, p.156-164.

SCHULTE, Jan Erik, « Das SS-Wirtschafts-Verwaltungsamt und die Expansion des KZ-Systems », dans *Der Ort des Terrors : Geschichte der nationalsozialistischen Konzentrationslager. Band 1 : Die Organisation des Terrors*, sous la dir. de Wolfgang Benz et Barbara Distel, Munich, C.H. Beck, 2005, 141-155p.

SESAY, Fatmata Lovetta, « Where There Is No 'Safe Haven': Human Rights Abuses of Sierra Leonean Women at Home and in Exile », dans *Agenda: Empowering Women for Gender Equity*, No. 59, 2004, p.22-31.

SETTINGINGTON, Ken, *Branded by the Pink Triangle*, Toronto, Second Story Press, 2013, 158p.

SOFISKY, Wolfgang, *The Order of Terror : The Concentration Camp*, trad. de l'allemand par William Templer, Princeton University Press, Princeton, 1997 (1<sup>ère</sup> éd. 1993), 356p.

SOMMER, Robert, « Camp Brothels: Forced Sex Labour in Nazi Concentration Camps », dans *Brutality and Desire: War and Sexuality in Europe's Twentieth Century*, sous la dir. de Dagmar Herzog, Palgrave Macmillan, New York, 2011, p.168-196.

SOMMER, Robert, *Das KZ-Bordell, Sexuelle Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2010, 2<sup>e</sup> éd. (1<sup>er</sup> éd. 2009), 445p.

SOMMER, Robert, « Forced Prostitution in National Socialist Concentration Camps – The Example of Auschwitz », dans *Forced Prostitution in Times of War and Peace, Sexual Violence against Women and Girls*, sous la dir. de Barbara Drinck et Chung-noh Gross, Bielefeld, Kleine Verlag GmbH, 2007, p.123-135.

SOMMER, Robert, « Sexual Exploitation in Camp Brothels » dans *Sexual Violence against Jewish Women during the Holocaust*, sous la dir. de Sonja M. Hedgepeth et Rochelle G. Saidel, Lebanon, Brandeis University Press, 2010, p.45-60.

SOMMER, Robert, « Warum das Schweigen ? Berichte von ehemaligen Häftlingen über Sex-Zwangsarbeit in nationalsozialistischen Konzentrationslagern », dans *Krieg und Geschlecht : Sexuelle Gewalt im Krieg und Sex-Zwangsarbeit*

- in NS-Konzentrationslagern*, sous la dir. de Insa Eschebach et Regina Mülh user, Berlin,  dition Metropol, 2008, p.147-165.
- STEINBACH, Peter, *Widerstand im Widerstreit*, Paderborn, Ferdinand Sch nningh, 2001, 485p.
- STEPHENSON, Jill, *Women in Nazi Germany*, Londres, Pearson Education Limited, 2001, 212p.
- STREBEL, Bernhard, *Ravensbr ck, un complexe concentrationnaire*, trad. de l'allemand, Paris, Fayard, 2005, 764p.
- STREBEL, Bernhard, « Ravensbr ck – das zentrale Frauenkonzentrationslager », dans *Die nationalsozialistischen Konzentrationslager, Entwicklung und Struktur, Band I*, sous la dir. de Ulrich Herbert, Karin Orth et Christoph Dieckmann, G ttingen, Wallstein, 1998, p.215-258.
- TIMM, Annette F., « Sex with a Purpose: Prostitution, Venereal Disease, and Militarized Masculinity in the Third Reich », dans *Sexuality and German Fascism*, sous la dir. de Dagmar Herzog, New York, Berghahn Books, 2005, p.223-255.
- TIMM, Annette F., « The Ambivalent Outsider : Prostitution, Promiscuity, and VD Control in Nazi Berlin », dans *Social Outsiders in Nazi Germany*, sous la dir. de Robert Gellately et Nathan Stolfus, Princeton, Princeton University Press, 2001, p.192-211.
- TOOZE, Adam, *The Wages of Destruction: The Making & Breaking of the Nazi Economy*, New York, Penguin Books, 2007, 832p.
- VON KLEMPERER, Klemens, *German Resistance against Hitler: The Search for Allies Abroad, 1938-1945*, Oxford, Clarendon Press, 1994, 487p.
- VON SALDERN, Adelheid, « Victims or Perpetrators ? Controversies about the role of Women in the Nazi State », dans *Nazism and German Society, 1933-1945*, sous la dir. de David F. Crew, Londres, Routledge, 1994, p.141-165.
- WACHSMANN, Nikolaus, « The dynamics of destruction: the development of the concentration camps, 1933-1945 », dans *Concentration Camps in Nazi Germany : The New Histories*, sous la dir. de Jane Caplan et Nikolaus Wachsmann, New York, Routledge, 2010, p.17-43.

WACHSMANN, Nikolaus, *KL: A History of the Nazi Concentration Camps*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2015, 865p.

WEITSMAN, Patricia A., « The Politics of Identity and Sexual Violence: A Review of Bosnia and Rwanda », dans *Human Rights Quarterly*, Vol. 30, No. 3, 2008, p.561-578.

WICKERT, Christl, « Tabu Lagerbordell, Vom Umgang mit der Zwangsprostitution nach 1945 », dans *Gedächtnis und Geschlecht: Deutungsmuster in Darstellungen des nationalsozialistischen Genozids*, sous la dir. de Insa Eschebach, Sigrid Jacobeit et Silke Wenk, Frankfurt, Campus, 2002, p.41-58.